

RAPPORT ESG 2025



SOMMAIRE

Mot du Président du Directoire	4
--------------------------------------	---

DURABILITÉ

Référentiels et engagements en matière de durabilité	8
Matérialité et engagement des parties prenantes	10
Modèle d'affaire de TAQA Morocco	16
Chaîne de valeur de TAQA Morocco	18
Stratégie et création de valeur durable	22
Contributions aux Objectifs de Développement Durable	23

ENVIRONNEMENT

Cadre d'actions environnementales	27
Gestion du changement climatique	28
Prévention de la pollution et maîtrise des rejets	36
Préservation durable des ressources naturelles	40
économie circulaire et gestion responsable des déchets	43
Protection de la biodiversité et préservation des écosystèmes	45
Chaîne de valeur et conformité environnementale	46

PARTIE SOCIALE

Gouvernance et pilotage des engagements sociaux	51
Stratégie pour un environnement de travail sain, inclusif et responsable	52
Capital humain et caractéristiques de l'emploi au sein de TAQA Morocco	53
Emploi, attractivité des talents et gestion des recrutements et mobilités	54
Développement des compétences et valorisation du capital humain par la formation	56
Promotion de la diversité, de l'équité, de l'inclusion et lutte contre toute forme de discrimination	60
Dialogue social continu et engagement des collaborateurs	62
Santé, sécurité et bien-être au travail (SST) au cœur de la performance durable	64
Contributions aux Objectifs de Développement Durables (ODD)	72

PARTIE SOCIÉTALE

TAQA Morocco au service des communautés locales	76
Achats responsables, levier d'une chaîne d'approvisionnement durable	86

GOVERNANCE

Structure et organisation de la gouvernance	94
Gouvernance de la durabilité	95
Conseil de Surveillance	96

À PROPOS DU RAPPORT

ANNEXES	127
---------------	-----

MOT DU PRÉSIDENT DU DIRECTOIRE

**M. ABDELMAJID
IRAQUI HOUSSAINI**

CEO et Président du Directoire
de TAQA Morocco



Notre ambition est d'accompagner activement le développement durable du Maroc en apportant des solutions sûres, compétitives, fiables et innovantes.



Acteur majeur de la production d'électricité au Maroc, TAQA Morocco s'inscrit aujourd'hui dans une dynamique de transformation stratégique ambitieuse, portée par une vision claire à l'horizon de 2030 : devenir une plateforme multi-assets intégrée, combinant énergie, eau et infrastructures, au service du développement durable du Royaume et de la transition énergétique nationale.

Dans un contexte de mutation profonde du secteur énergétique, marqué par l'accélération de la transition bas carbone et l'évolution des besoins en infrastructures essentielles, notre Groupe poursuit l'adaptation de son modèle d'affaires afin de concilier performance industrielle, création de valeur et responsabilité environnementale et sociétale. Cette transformation repose notamment sur la diversification de nos activités, le développement des énergies renouvelables et des solutions liées à l'eau, ainsi que l'intégration renforcée des enjeux ESG dans nos décisions stratégiques et opérationnelles.

L'année écoulée a également été marquée par des avancées structurantes dans le développement de nos projets stratégiques, notamment avec la finalisation de l'étape de développement du projet éolien de Boujmil et le lancement de sa phase de construction. D'autres projets sont en cours de développement, illustrant la dynamique d'investissement engagée par le Groupe TAQA Morocco pour accompagner la transition énergétique et renforcer son positionnement dans les secteurs de l'eau, des énergies renouvelables, flexibles bas carbones ainsi que les infrastructures.

La maîtrise de notre empreinte environnementale constitue un pilier central de notre engagement. Nous poursuivons

ainsi nos efforts en matière de réduction des émissions, d'optimisation de la gestion des rejets et de limitation des impacts sur les milieux naturels, tout en renforçant la résilience de nos infrastructures face aux défis climatiques. Notre ambition est d'accompagner activement le développement durable du Maroc en apportant des solutions sûres, compétitives, fiables et innovantes.

Parallèlement, nous plaçons le capital humain au cœur de notre performance. Nous œuvrons à la construction d'un environnement de travail sûr, sain, inclusif et responsable, favorisant l'engagement de nos collaborateurs et le développement des compétences. Inscrit dans une vision de long terme, cet engagement vise également à générer un impact positif durable dans nos territoires d'implantation et dans tout le Royaume, en cohérence avec notre stratégie de durabilité et notre contribution aux Objectifs de Développement Durable des Nations Unies.

La gouvernance constitue enfin un levier essentiel pour assurer le déploiement effectif de notre stratégie ESG. Nous poursuivons le renforcement de nos dispositifs de pilotage, de gestion des risques et de transparence, convaincus qu'une gouvernance exigeante est un facteur clé de confiance et de performance durable.

Ce rapport de durabilité illustre les progrès réalisés, les initiatives engagées et les ambitions qui nous animent. Nous sommes résolument déterminés à contribuer à un modèle énergétique, hydrique et industriel toujours plus responsable, créateur de valeur partagée pour nos parties prenantes et pour les générations futures.

DURABILITÉ

Une approche intégrée de la durabilité

La durabilité constitue un principe structurant du modèle de développement de TAQA Morocco. Elle guide l'intégration des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance dans les orientations stratégiques et le pilotage des activités. Cette approche vise à renforcer la résilience du modèle énergétique actuel et à soutenir une création de valeur durable au service des parties prenantes et du développement national.

RÉFÉRENTIELS ET ENGAGEMENTS EN MATIÈRE DE DURABILITÉ



La durabilité constitue un pilier stratégique pour TAQA Morocco. En tant qu'acteur majeur de la production d'électricité au Maroc, l'organisation inscrit sa performance environnementale, sociale et de gouvernance au cœur de son modèle opérationnel.

L'adhésion à des référentiels internationaux, des initiatives volontaires et des cadres de reporting reconnus permet à TAQA Morocco de renforcer la transparence de ses engagements, d'améliorer continuellement ses pratiques et de répondre aux attentes de ses parties prenantes.

La performance ESG de TAQA Morocco est encadrée par des référentiels internationaux reconnus et évaluée par des organismes indépendants. Ces affiliations et engagements volontaires structurent la démarche de progrès continu et garantissent l'alignement avec les meilleures pratiques internationales.

Certifications QSE

TAQA Morocco déploie des systèmes de management certifiés selon des normes internationales (ISO 14001, ISO 45001, ISO 9001), traduisant :

- la maîtrise des impacts environnementaux
- la gestion rigoureuse des risques liés à la santé et sécurité
- l'amélioration continue de la performance opérationnelle.



Label RSE CGEM

TAQA Morocco est distingué par le Label RSE de la CGEM. Ce label a été renouvelé pour un période de 3 ans, du 15 mars 2023 au 15 mars 2026.



Global Reporting Initiative (GRI)

TAQA Morocco publie son rapport de durabilité en cohérence aux standards GRI. Ce cadre international permet :

- d'assurer la transparence des informations ESG
- de structurer le reporting selon une analyse de matérialité
- de garantir la comparabilité avec les meilleures pratiques internationales.

L'application des standards GRI renforce la crédibilité et la lisibilité des engagements de l'entreprise auprès de ses parties prenantes.



Notations et évaluations ESG

La performance ESG de TAQA Morocco est évaluée par des agences de notation spécialisées, notamment LSEG permettant :

- une évaluation indépendante des performances environnementales, sociales et de gouvernance
- une meilleure visibilité auprès des investisseurs
- une amélioration continue des pratiques internes.

Note de durabilité LSEG 2024 : 53.33/100 (Note : B-)



Comptabilité carbone

Dans le cadre de sa stratégie climat, TAQA Morocco réalise un bilan carbone permettant de quantifier l'ensemble de ses émissions de gaz à effet de serre (GES) liées à ses activités.



Le bilan carbone constitue un outil central de pilotage de la performance environnementale. Il permet :

- d'identifier les principaux postes émetteurs
- de prioriser les actions de réduction
- de suivre les progrès réalisés au regard des objectifs climatiques de l'entreprise.

Ce bilan couvre :

- Scope 1** : émissions directes issues des installations de production et des combustibles utilisés
- Scope 2** : émissions indirectes liées à la consommation d'électricité
- Scope 3** : autres émissions indirectes significatives de la chaîne de valeur.

L'évaluation est réalisée conformément aux standards internationaux reconnus GHG Protocol garantissant :

- une méthodologie transparente et reproductible
- la traçabilité des données
- la comparabilité dans le temps.



Vérification du bilan carbone

Afin de renforcer la crédibilité et la fiabilité des données publiées, le bilan carbone fait l'objet d'une vérification indépendante par un organisme tiers accrédité.

Cette vérification vise à :

- attester de la conformité méthodologique ;
 - évaluer la qualité et la cohérence des données collectées ;
 - confirmer l'exactitude des émissions déclarées.
- La démarche de vérification externe s'inscrit dans une logique de transparence vis-à-vis des parties prenantes et d'amélioration continue des processus internes de reporting.

Alignement avec les principes du Pacte Mondial des Nations Unies (UN Global Compact)

TAQA Morocco adhère aux dix principes du Pacte Mondial relatifs aux droits humains, aux normes du travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption. L'organisation renouvelle son engagement à travers la publication de la Communication sur le Progrès (CoP),

démontrant l'intégration de ces principes dans ses politiques et pratiques opérationnelles, annuellement. Cet engagement traduit l'alignement du Groupe avec les dix principes universels du Global Compact :



United Nations Global Compact

Principe 01

Promouvoir et respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme.

Principe 02

Veiller à ne pas se rendre complice de violations des droits de l'homme.

Principe 03

Soutenir la liberté d'association et reconnaître le droit de négociation collective.

Principe 04

Éliminer toute forme de travail forcé ou obligatoire.

Principe 05

Mettre fin au travail des enfants.

Principe 06

Éliminer toute discrimination en matière d'emploi et de profession.

Principe 07

Adopter une approche préventive face aux défis environnementaux.

Principe 08

Promouvoir une responsabilité accrue en matière d'environnement.

Principe 09

Encourager le développement et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

Principe 10

Agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion et le pot-de-vin.

MATÉRIALITÉ ET ENGAGEMENT DES PARTIES PRENANTES



Dans le cadre de son reporting de durabilité, TAQA Morocco a conduit une analyse de matérialité visant à identifier, évaluer et hiérarchiser les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) les plus significatifs au regard de ses activités et des attentes de ses parties prenantes.

Cette démarche constitue un levier structurant pour :

- \ orienter les priorités stratégiques en matière de durabilité ;
- \ renforcer la pertinence et la transparence du reporting ESG ;
- \ assurer la cohérence entre la stratégie de l'entreprise et les attentes de son écosystème.

L'analyse repose sur un processus structuré en quatre phases : compréhension, identification, évaluation et validation.

Méthodologie de l'analyse de matérialité

Etape 1 : Compréhension

Cette première phase a consisté à analyser le contexte interne et externe dans lequel opère TAQA Morocco, notamment :

- \ le modèle d'affaires et la chaîne de valeur ;
- \ les spécificités du secteur de la production d'électricité ;
- \ le cadre réglementaire national et les engagements internationaux en matière climatique ;
- \ la cartographie des parties prenantes (actionnaires, collaborateurs, autorités publiques, clients, fournisseurs, communautés locales, etc.).

Cette étape a permis de définir le périmètre de l'analyse et d'identifier les facteurs structurants de la performance durable de l'entreprise.

Etape 2 : Identification des enjeux

Les enjeux potentiels ont été recensés à partir :

- \ des standards internationaux de reporting (notamment GRI, SASB) ;
- \ des pratiques sectorielles ;
- \ des risques et opportunités liés aux activités de production électrique ;
- \ des attentes exprimées par les parties prenantes internes et externes.

Cette phase a abouti à l'élaboration d'une liste consolidée d'enjeux ESG couvrant les dimensions environnementale, sociale et de gouvernance.

Etape 3 : Évaluation et priorisation

Les enjeux identifiés ont été évalués selon deux critères principaux :

- \ leur importance pour les parties prenantes externes ;
 - \ leur importance stratégique pour TAQA Morocco.
- L'évaluation s'est appuyée sur des consultations internes (directions métiers, fonctions support, management) ainsi que sur la prise en compte des retours des parties prenantes externes.

Les résultats ont permis d'établir une hiérarchisation des enjeux et de formaliser une matrice de matérialité mettant en évidence les thématiques prioritaires.

Etape 4 : Validation

Les conclusions de l'analyse ont été examinées et validées par la Direction Générale.

Les enjeux considérés comme matériels constituent désormais :

- \ le socle du reporting de durabilité ;
- \ un outil d'aide à la décision stratégique ;
- \ un cadre de pilotage des engagements ESG de TAQA Morocco.

Cartographie et engagement des parties prenantes

La cartographie et l'engagement des parties prenantes constituent un levier structurant de la démarche de durabilité de TAQA Morocco. La compréhension approfondie de l'écosystème dans lequel évolue l'organisation incluant les acteurs internes, économiques, institutionnels et sociétaux permet d'identifier les attentes prioritaires, d'anticiper les risques et de renforcer la création de valeur durable.

Dans cette dynamique, l'analyse des interactions et des niveaux d'influence au sein de la chaîne de valeur constitue un levier stratégique essentiel. Elle permet d'identifier les domaines dans lesquels la coopération crée le plus de valeur et d'orienter les décisions en cohérence avec les priorités ESG du Groupe. L'engagement est ainsi structuré par catégorie de parties prenantes, afin de favoriser un dialogue ciblé, transparent et constructif, adapté aux spécificités de chaque acteur de l'écosystème.

Dans le cadre de l'actualisation de son analyse de matérialité en 2024, TAQA Morocco a engagé une consultation élargie réunissant **220 participants** issues des différentes catégories de parties prenantes. Cette démarche s'inscrit dans une volonté



Abdelmajid Iraqui Houssaini
CEO et Président du Directoire de TAQA Morocco

Dans un secteur en profonde transformation, la création de valeur durable ne peut se concevoir sans des partenariats solides et pérennes. Nous avons besoin d'alliances fondées sur la confiance, l'expertise partagée et la responsabilité commune, afin de co-développer des solutions innovantes capables de répondre aux grands enjeux énergétiques, climatiques et hydriques auxquels notre pays est confronté.

de dialogue structuré et de co-construction, permettant de recueillir une évaluation quantitative des enjeux ESG et d'intégrer les priorités exprimées par l'ensemble de l'écosystème dans l'orientation stratégique du Groupe.

Les parties prenantes de TAQA Morocco sont ainsi classifiées selon les catégories suivantes :

Cartographie des parties prenantes



Résultats et hiérarchisation des enjeux ESG

L'analyse conduite a permis d'aboutir à une cartographie structurée des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance applicable à TAQA Morocco.

À l'issue du processus de consolidation et de validation, 69 thématiques ont été retenues comme pertinentes au regard des spécificités du secteur de la production d'électricité et du contexte national et international.

Définition des seuils de matérialité

Sur la base de l'analyse consolidée, des seuils ont été définis afin de distinguer :

- \ les thèmes prioritaires, faisant l'objet d'un pilotage renforcé et d'indicateurs de suivi dédiés ;
- \ les thèmes significatifs, intégrés dans le reporting et suivis de manière régulière ;
- \ les autres thèmes à surveiller, maintenus sous observation dans une logique d'amélioration continue.

Les priorités ESG

Les résultats de la consultation des parties prenantes mettent en évidence une attention soutenue portée :

- \ aux enjeux climatiques et à la maîtrise des émissions
- \ à la performance environnementale des installations
- \ à la santé, la sécurité et au capital humain
- \ à la gouvernance, à l'éthique et à la transparence



Positionnement dans la sphère d'influence

Le positionnement des thématiques selon la sphère d'influence de TAQA Morocco permet de distinguer :

- \ les enjeux relevant d'un contrôle direct, notamment liés à la performance opérationnelle, à la gestion environnementale et à la sécurité
- \ les enjeux nécessitant une coopération renforcée avec les partenaires, fournisseurs ou autorités
- \ les enjeux sur lesquels l'entreprise exerce une influence indirecte, dans le cadre de son rôle d'acteur industriel structurant

Cette structuration permet de concentrer les ressources et les plans d'action sur les enjeux à plus fort impact stratégique.

Hiérarchisation et implications stratégiques

La hiérarchisation finale des enjeux ESG repose sur leur importance pour les parties prenantes et leur impact sur la performance et la pérennité de TAQA Morocco.

Les enjeux identifiés comme prioritaires constituent :

- \ le socle du reporting de durabilité
- \ un cadre de référence pour la définition des objectifs ESG
- \ un outil structurant d'aide à la décision et d'allocation des ressources.

Cette approche permet de renforcer la cohérence entre la stratégie de développement de TAQA Morocco, les attentes de son écosystème et les exigences croissantes en matière de transparence et de performance durable.



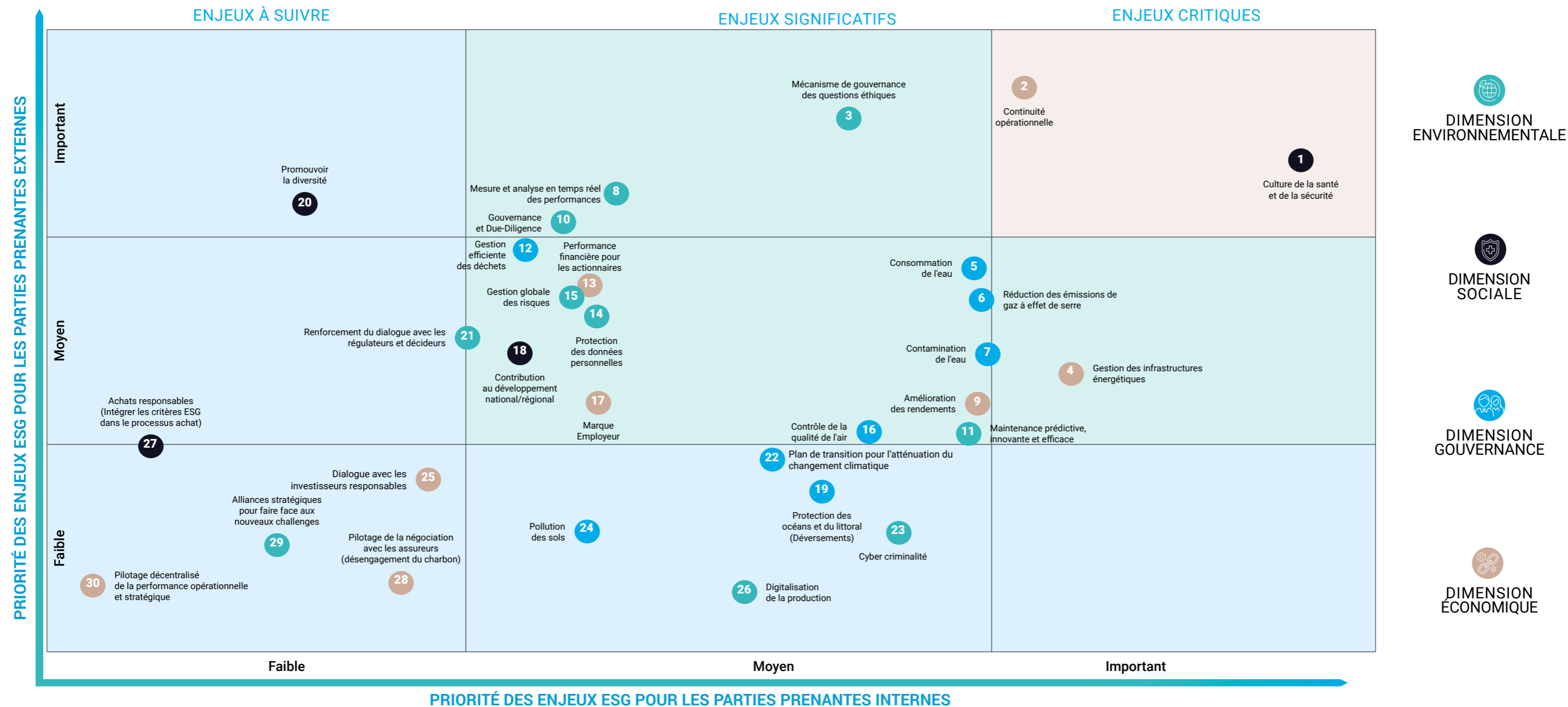
Matrice de matérialité de TAQA Morocco

Matrice de matérialité

La matrice de matérialité a pu être développée grâce à l'analyse des impacts économiques, sociaux et environnementaux des activités et la consultation des parties prenantes internes et externes.

Lien avec les activités et la chaîne de valeur

Les enjeux ESG identifiés sont étroitement liés à la chaîne de valeur de TAQA Morocco. Leur positionnement reflète les principaux leviers d'impact, en cohérence avec son modèle d'affaires et son rôle d'acteur énergétique stratégique. Cette intégration confirme que la durabilité ne constitue pas un cadre distinct, mais un prisme structurant de la performance opérationnelle, de la gestion des risques et de la création de valeur à long terme.



Environnement

Enjeux critiques

- \ Réduction des émissions de gaz à effet de serre
- \ Gestion des infrastructures énergétiques
- \ Consommation d'eau

Enjeux significatifs

- \ Contamination / pollution de l'eau
- \ Amélioration des rendements
- \ Plan de transition pour l'atténuation du charbon
- \ Protection des océans et du littoral

Enjeux à suivre

- \ Pollution des sols
- \ Digitalisation de la production
- \ Autres impacts environnementaux indirects

Social

Enjeux critiques

- \ Culture de la santé et de la sécurité

Enjeux significatifs

- \ Renforcement du dialogue avec les régulateurs et décideurs
- \ Contribution au développement national / régional
- \ Protection des données personnelles
- \ Gestion globale des risques

Enjeux à suivre

- \ Dialogue avec les investisseurs responsables
- \ Alliances stratégiques
- \ Pilotage de la négociation liée au désengagement charbon

Gouvernance

Enjeux critiques

- \ Continuité opérationnelle

Enjeux significatifs

- \ Mécanismes de gouvernance et gestion éthique
- \ Performance financière pour les actionnaires
- \ Mesure et analyse en temps réel des performances
- \ Contrôle de la loi et conformité

Enjeux à suivre

- \ Cybercriminalité
- \ Pilotage décentralisé de la performance

MODÈLE D'AFFAIRE DE TAQA MOROCCO



Le modèle d'affaires de TAQA Morocco évolue vers une approche intégrée « énergie et eau », visant à accompagner la transition énergétique et hydrique du Royaume. Cette transformation repose sur la diversification vers les énergies renouvelables, l'amélioration de la performance environnementale des actifs existants et le développement d'infrastructures hydriques stratégiques, contribuant à un système énergétique plus durable et résilient.

Ressources clés

Notre Capital humain

406 Collaborateurs
38% Cadres

Nos Ressources matérielles

Site de production de 68 Ha
Production d'énergie 14 470 GWh
Centrale thermique de 6 unités d'une capacité de 2 056 MW
Terminal charbonnier
Parc de stockage du charbon
Installation pour le traitement des eaux
Poste de transformation THT/HT
Carrière de stockage des cendres

Notre Capital immatériel

Contrat d'exploitation et de maintenance des unités 1 à 6
Contrat de fourniture d'énergie électrique (PPA)
Concession d'exploitation des quais
3 et 3 bis du port de Jorf Lasfar

Partenaire clé



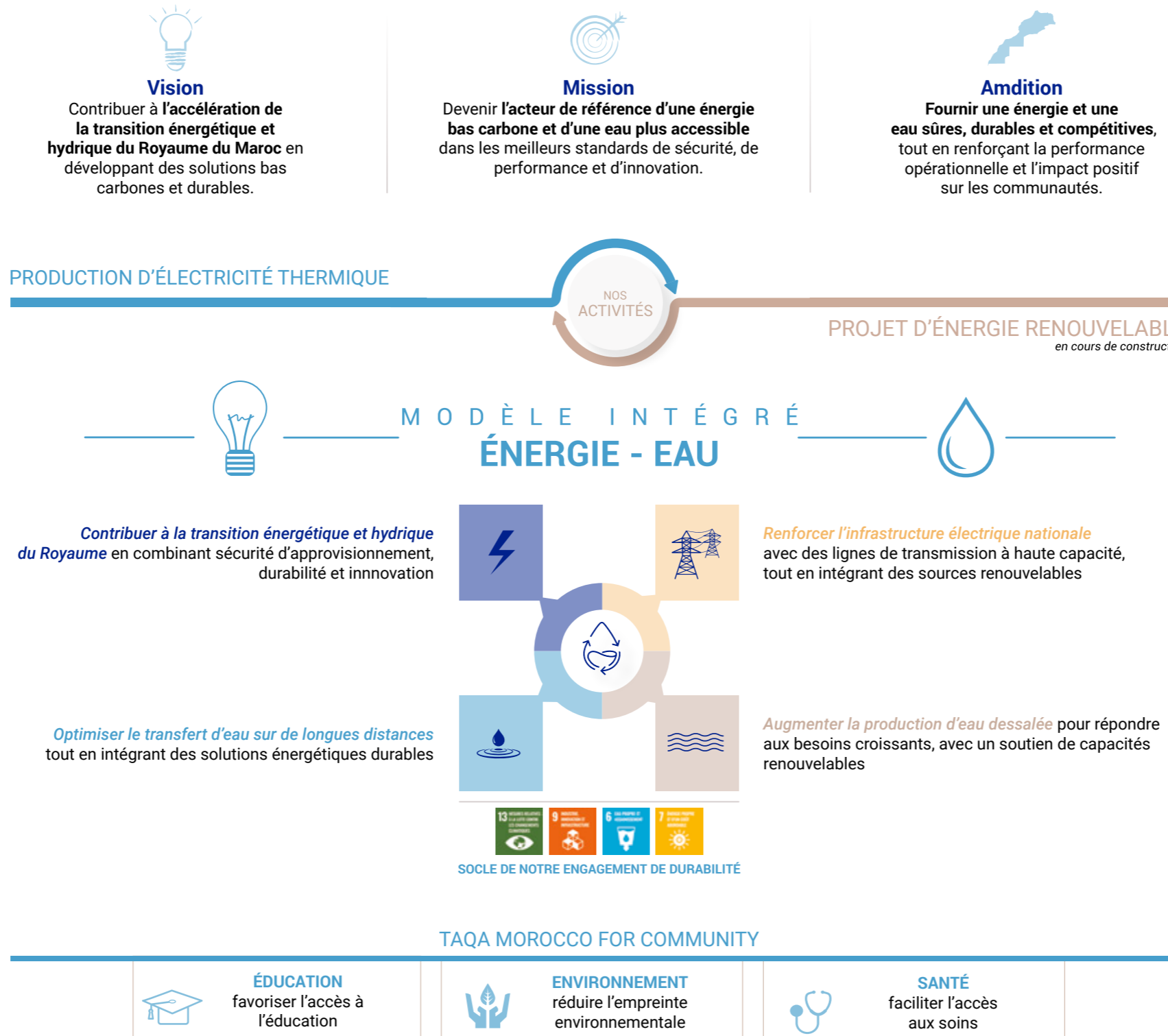
Projets en cours de construction

Boujmil : 144 MW

Nos enjeux pour la durabilité



Modèle d'activité



Ambition 2030

-25% de l'intensité carbone de TAQA Morocco par rapport à 2022 (scope 1 et 2)

Capacité Totale : 8396MW d'où

Charbon : 2056MW
CCGT : de 1400 à 1800 MW
HVDC 3000 MW sur 1400km
Dessalement : 900 millions m³/an
Énergie renouvelable : 4800 MW
Transfert de l'eau : 1200 millions m³ /an

Création de valeur 2025

ENVIRONNEMENT

100% Part du charbon à basse teneur en soufre
7 330 m³ Volume d'eau recyclée
91% Taux de valorisation des cendres
227,30 tonnes Quantité de déchets valorisés

COLLABORATEURS

20% Femmes dans le management
23 769 Heures de formation
2 accidents de travail enregistrés

GOUVERNANCE

2 femmes au conseil de surveillance
Intégration des risques ESG/Climat dans l'ERM
0 incident éthique reporté

ACTIONNAIRES

980 722 KMAD Résultat net Part du Groupe
2,2% Rendement dividende
13,1% Rentabilité des fonds propres

COMMUNAUTÉS

28 projets et associations soutenus
6 MDH enveloppe globale pour les actions TAQA Morocco for Community
20 477 bénéficiaires directs et indirects

SOCIÉTÉ

15 M de citoyens fournis en électricité
92,08% de taux de disponibilité de nos unités

FINANCE

10 637 640 DH Chiffre d'affaires
3 198 904 DH EBITDA
38% Gearing

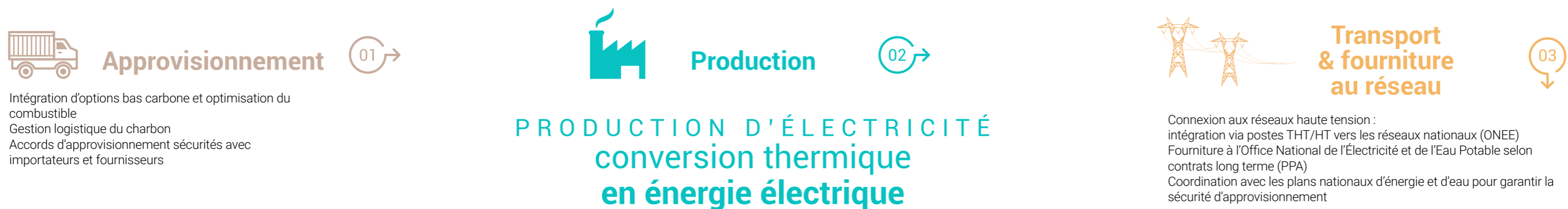
CHAÎNE DE VALEUR DE TAQA MOROCCO

GRI 2-6

Chaîne de valeur énergie thermique

La chaîne de valeur de l'énergie thermique de TAQA Morocco est structurée autour d'un modèle industriel intégré, dans lequel les enjeux de durabilité sont pleinement intégrés à chaque étape du cycle opérationnel. De l'approvisionnement à la gestion de fin de vie des équipements, la maîtrise des impacts environnementaux, la sécurité des collaborateurs, la performance énergétique

et la conformité réglementaire constituent des priorités constantes. Cette chaîne s'inscrit dans une dynamique d'amélioration continue visant à renforcer l'efficacité opérationnelle, à réduire l'intensité carbone et à optimiser l'utilisation des ressources, tout en assurant la résilience des infrastructures existantes.



Enjeux ESG

- Réduction des émissions de CO²
- Pollution sol / eau
- Santé et sécurité
- Gouvernance et achats responsables
- Mécanisme de gouvernance des questions éthiques

Enjeux ESG

- Changement climatique et émissions de gaz à effet de serre
- Pollution atmosphérique et nuisances sonores
- Gestion durable de l'eau et prévention des contaminations
- Santé, sécurité et conditions de travail
- Résilience et continuité des activités
- Gestion responsable des actifs et infrastructures énergétiques
- Efficacité opérationnelle et performance des ressources
- Pilotage de la performance ESG

Enjeux ESG

- Sécurité des opérations et santé-sécurité des travailleurs
- Éthique

Maintenance externalisée & supply chain fournisseurs pour composants critiques

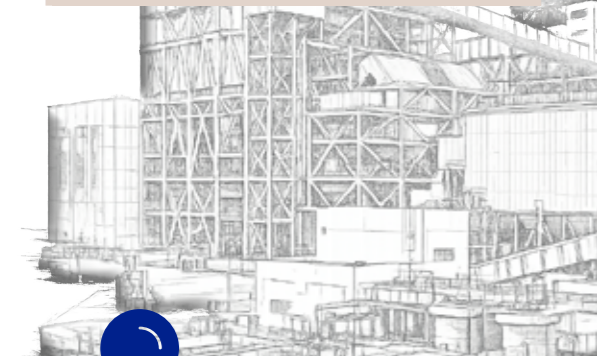
Actifs de production
6 unités totalisant 2 056 MW plus grande centrale thermique indépendante de la région MENA

Centre de e-monitoring & diagnostic en temps réel
outils de surveillance avancés, maintenance prédictive et optimisation des performances

Services annexes & création de valeur

Infrastructures de support
stations d'eau (deminéralisée & réfrigération), postes de transformation THT/HT, carrière de stockage des cendres

Expertise opérationnelle & capital humain
compétences techniques, routines O&M et amélioration continue



Maintenance et fiabilité
programme de maintenance préventive rigoureux pour garantir une disponibilité élevée

Opérations, supervision & innovation

Infrastructure industrielle & installations

Suivi environnemental
émissions, gestion des cendres, optimisation de performance énergétique

Fin de vie des équipements

A la fin de la période d'exploitation, TAQA Morocco transférera à l'ONEE la propriété des actifs en l'état.

Enjeux ESG

- Prévention des pollutions (sol, eau, air)
- Prévention de la contamination de l'eau
- Protection de la biodiversité
- Gestion des déchets
- Santé et sécurité
- Conformité réglementaire

Chaîne de valeur énergie renouvelable

La chaîne de valeur des énergies renouvelables reflète l'évolution progressive du modèle de TAQA Morocco vers une production énergétique à plus faible empreinte environnementale. Intégrant les phases de développement, de construction, d'exploitation et de fin de vie, elle est conçue dans une logique de durabilité dès l'amont, en prenant en compte la biodiversité, l'acceptabilité

territoriale, la gestion responsable de la chaîne d'approvisionnement et la performance environnementale des installations. Elle contribue ainsi à la diversification du mix énergétique national et à l'accompagnement de la transition vers un modèle énergétique plus durable et résilient.



Développement & planification 01

- Développement & planification
- Études de faisabilité du site
- Études d'impact environnementales et sociales
- Autorisations administratives
- Consultation des parties prenantes locales

Enjeux ESG

- Protection de la biodiversité
- Acceptabilité sociale et relations avec les parties prenantes
- Mécanisme de gouvernance des questions éthiques
- Conformité

Ingénierie 02

- Dimensionnement
- Design des routes d'accès et du raccordement au réseau
- Prévion du cycle de vie du projet

Enjeux ESG

- Résilience climatique
- Énergie
- Biodiversité
- Santé et sécurité

Approvisionnement & achats 03

- Approvisionnement
- Sélection fournisseurs

Enjeux ESG

- Maîtrise des risques ESG dans la chaîne d'approvisionnement
- Achats responsables
- Droits humains et conditions de travail dans la chaîne d'approvisionnement

Construction Installation 04

- Génie civil : fondations, routes
- Montage turbines et nacelles
- Raccordement au réseau électrique

Enjeux ESG

- Consommation d'énergie
- Biodiversité
- Maîtrise des impacts environnementaux du chantier (pollution, bruits, déblais...)
- Santé et sécurité
- Acceptabilité sociale

Fin de vie 06

- Repowering
- Démantèlement turbines et infrastructures
- Transport des équipements vers filières agréées
- Recyclage des métaux et gestion des déchets dangereux (huile, composites)

Enjeux ESG

- Réduction empreinte carbone
- Contamination de l'eau
- Réhabilitation du site
- Gestion déchets
- Santé et sécurité
- Concertation sociale

Exploitation Maintenance 05

- Production électrique continue
- Maintenance préventive et corrective
- Optimisation performance turbines

Enjeux ESG

- Gestion durable des infrastructures énergétiques
- Biodiversité
- Santé et sécurité
- Relations avec les communautés

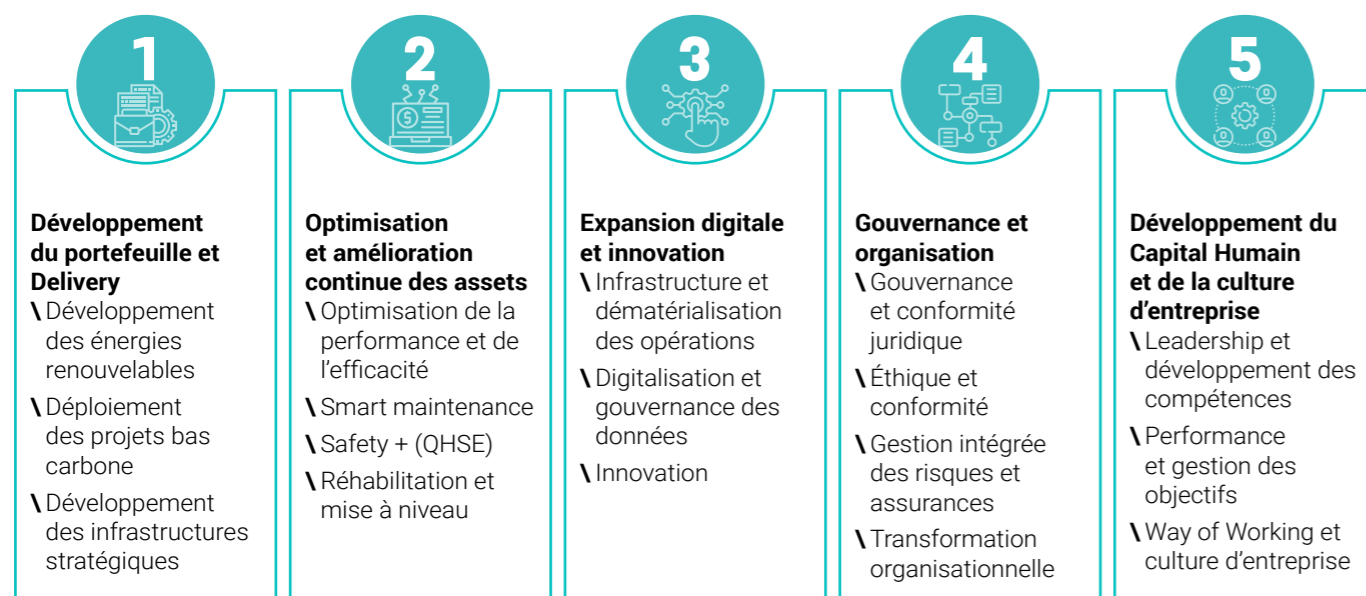
STRATÉGIE ET CRÉATION DE VALEUR DURABLE



Dans un contexte de profonde transformation du secteur énergétique, TAQA Morocco a initié la refonte de son Plan Stratégique pour la période 2025-2027. Élaboré à travers un processus de co-construction mobilisant l'ensemble des équipes, ce plan a pour objectif de soutenir les ambitions de l'organisation à l'horizon 2030, tout en renforçant l'agilité, la performance et la résilience de son modèle opérationnel.

Il pose les fondations et les prérequis essentiels pour faire de TAQA Morocco une plateforme multi-assets intégrée, combinant énergie et eau. Cette stratégie favorise une dynamique d'opérations sûres, durables et performantes, tout en stimulant la collaboration, l'innovation et l'excellence opérationnelle à chaque étape de la chaîne de valeur.

5 Axes stratégiques



Durabilité et stratégie : un alignement structurant

La stratégie de TAQA Morocco intègre pleinement les enjeux de durabilité comme levier de transformation et de création de valeur à long terme. Les orientations stratégiques du Groupe traduisent une évolution progressive vers un modèle énergétique plus diversifié, plus efficient et plus résilient, combinant développement de nouvelles capacités bas carbone, optimisation des actifs existants et renforcement de la gouvernance.

La transition énergétique et hydrique constitue un axe structurant des décisions d'investissement, avec une diversification vers les énergies renouvelables et les infrastructures stratégiques, contribuant à la réduction de l'intensité carbone et à l'accompagnement des priorités nationales. Parallèlement, l'optimisation des actifs existants intègre la gestion responsable des ressources, l'amélioration continue de la performance environnementale et la maîtrise des risques industriels.

La digitalisation, l'innovation et la gouvernance renforcée permettent d'ancrer les enjeux ESG dans les processus décisionnels, la gestion des risques et le pilotage opérationnel. Le développement du capital humain et la consolidation d'une culture de sécurité et de performance constituent enfin des leviers essentiels pour assurer la pérennité du modèle.

La durabilité est pleinement intégrée à la stratégie de TAQA Morocco et en constitue l'un des fondements. Elle oriente la transformation du modèle énergétique, renforce la robustesse des actifs et soutient une création de valeur durable au service des parties prenantes et du développement national.

Responsable RSE : Wafa SAHIL

La durabilité n'est pas un programme parallèle dans notre organisation, elle constitue un cadre structurant de nos décisions stratégiques. Notre ambition est de contribuer à la transformation du paysage énergétique et hydrique national en conciliant performance industrielle, transition bas carbone et responsabilité territoriale.

L'évolution vers un modèle intégré énergie-eau, la modernisation continue de nos actifs et le renforcement de nos standards de gouvernance traduisent cette volonté d'inscrire la création de valeur dans la durée. Nous veillons à ce que chaque décision d'investissement, chaque projet structurant et chaque initiative opérationnelle contribuent à renforcer la résilience de notre modèle et à répondre aux attentes croissantes de nos parties prenantes.

La durabilité est notre moteur d'innovation, de performance et de confiance, au service du développement durable du Royaume.

CONTRIBUTIONS AUX OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



TAQA Morocco inscrit sa démarche de durabilité en cohérence avec les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies, en veillant à aligner ses priorités stratégiques avec les enjeux globaux de transition énergétique, de gestion responsable des ressources et de développement inclusif. Les orientations issues de l'analyse de matérialité et de l'évolution du modèle énergétique du Groupe contribuent de manière structurée à plusieurs ODD prioritaires.

Cet alignement traduit une convergence naturelle entre la stratégie de TAQA Morocco et les ambitions internationales en matière de durabilité. Les ODD constituent un cadre de référence qui éclaire et renforce les engagements de TAQA Morocco dans une logique de performance responsable et de création de valeur à long terme.



ODD 6
Eau propre et assainissement

Dans un contexte de stress hydrique au Maroc, la gestion responsable de l'eau constitue un enjeu prioritaire pour TAQA Morocco. La préservation de la ressource est intégrée aux pratiques industrielles à travers l'optimisation des transferts hydriques, la mise en œuvre de systèmes de réutilisation et de réduction des consommations, ainsi que le développement de capacités de dessalement durables. Cette approche vise à concilier performance opérationnelle et gestion efficiente d'une ressource stratégique.



ODD 7
Énergie propre et d'un coût abordable

TAQA Morocco contribue à l'accès à une énergie fiable, continue et abordable en tant que producteur privé d'électricité au Maroc. L'entreprise participe activement à la sécurité d'approvisionnement énergétique du pays tout en accompagnant la transition vers un mix énergétique plus durable, conciliant performance industrielle, fiabilité du réseau et évolution progressive vers des sources à moindre impact environnemental.



ODD 8
Travail décent et croissance économique

La stratégie ESG de TAQA Morocco met en avant le développement du capital humain, la promotion de la diversité et l'accompagnement des carrières, participant ainsi à la création d'emplois et à la croissance durable.



ODD 13
Lutte contre les changements climatiques

TAQA Morocco s'engage à réduire son empreinte environnementale, notamment par des initiatives de réduction des émissions de gaz à effet de serre et par le déploiement de solutions techniques de limitation des impacts (optimisation des procédés, gestion des ressources, etc).



ODD 17
Partenariats pour la réalisation des objectifs

TAQA Morocco inscrit son développement dans une logique de coopération structurée avec l'ensemble de ses parties prenantes. L'organisation renforce ses partenariats institutionnels, industriels et territoriaux afin de soutenir la transformation du modèle énergétique et hydrique, sécuriser la mise en œuvre de projets structurants et favoriser le transfert d'expertise.

ENVIRONNEMENT

Produire l'énergie d'aujourd'hui,
tout en préparant la transition de demain

Axe stratégique I : Développement du portefeuille et Delivery

Diversifier les actifs, développer et livrer de nouvelles capacités pour soutenir la croissance, la transformation vers du multi-assets tout en réduisant l'intensité carbone avec l'objectif de diminution de 25% d'ici 2030

- \ Développement des énergies renouvelables
- \ Déploiement des projets bas carbone
- \ Développement des infrastructures stratégiques

Axe II : Optimisation et amélioration continue des Assets

- \ Optimisation de la performance et de l'efficacité
- \ Réhabilitation et mise à niveau

TAQA Morocco intègre les enjeux environnementaux comme un levier structurant de performance, de résilience et de transformation à long terme dans sa stratégie. Dans un contexte marqué par l'évolution des exigences énergétiques, climatiques et réglementaires, la maîtrise des impacts environnementaux et l'amélioration continue de la performance des actifs constituent des priorités stratégiques.

La dimension environnementale de cette stratégie s'inscrit en premier lieu dans la diversification du portefeuille d'actifs et le développement de nouvelles capacités, visant à accompagner la croissance tout en réduisant l'intensité carbone des activités de 25 % à l'horizon 2030. Cette trajectoire repose notamment sur le développement des énergies renouvelables, la mise en œuvre de projets bas carbone et le renforcement d'infrastructures stratégiques adaptées aux enjeux de transition énergétique.

Parallèlement, l'optimisation et la modernisation continues des actifs existants contribuent à améliorer leur efficacité environnementale.

Les actions engagées portent sur la performance énergétique, la réduction du stress hydrique, la maintenance prédictive, la

mise à niveau des installations, dans une logique de réduction des émissions, de maîtrise des rejets et de limitation des impacts sur les milieux naturels.

La transformation environnementale est également soutenue par la digitalisation et l'innovation, qui permettent une gestion plus fine et plus intelligente des actifs, une meilleure anticipation des risques environnementaux et une amélioration continue de la performance opérationnelle.

Enfin, la prise en compte des enjeux environnementaux s'appuie sur un cadre de gouvernance et de gestion des risques renforcé, garantissant la conformité réglementaire, l'intégration des exigences environnementales dans les processus de décision et le pilotage des performances dans une logique d'amélioration continue.

À travers cette approche, TAQA Morocco vise à concilier performance industrielle, transition environnementale et création de valeur durable, en cohérence avec ses priorités stratégiques et les référentiels internationaux de durabilité.



CADRE D' ACTIONS ENVIRONNEMENTALES

La performance environnementale des activités de TAQA Morocco repose sur un équilibre entre production d'électricité, réduction de l'empreinte carbone et adaptation des infrastructures aux enjeux climatiques. Elle intègre également la gestion responsable de l'eau, la maîtrise des rejets et la préservation des écosystèmes dans les zones d'implantation des actifs.

Ces enjeux sont pris en compte de manière opérationnelle dans les projets, les actifs existants et le développement de nouvelles capacités.

Ils se traduisent par des contributions ciblées aux Objectifs de Développement Durable (ODD), en lien direct avec les impacts environnementaux les plus matériels.

- 
ODD 6 – Eau propre et assainissement
 Utilisation de l'eau dans les processus industriels
 Gestion des rejets et préservation de la ressource hydrique
- 
ODD 7 – Énergie propre et d'un coût abordable
 Production et fourniture d'électricité à grande échelle
 Développement de nouvelles capacités énergétiques
 Diversification progressive du mix énergétique
- 
ODD 9 – Industrie, innovation et infrastructure
 Modernisation et optimisation des infrastructures de production d'électricité
 Intégration de l'innovation et de la digitalisation pour améliorer la performance environnementale et opérationnelle des actifs
- 
ODD 12 – Consommation et production responsables
 Gestion des déchets industriels
 Économie circulaire
 Utilisation des matières premières et substances
- 
ODD 13 – Lutte contre les changements climatiques
 Réduction de l'intensité carbone de 25 % d'ici 2030
 Résilience et adaptation climatique des infrastructures
- 
ODD 15 – Vie terrestre
 Prévention et maîtrise des impacts des activités sur les écosystèmes terrestres
 Intégration des enjeux de biodiversité dans les projets et l'exploitation des actifs
- 
ODD 17 – Partenariats pour la réalisation des objectifs
 Coopération avec des partenaires institutionnels, techniques et associatifs
 Contribution collective à l'amélioration des pratiques environnementales et à la transition énergétique



GESTION DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Gouvernance

La réduction des émissions de GES est pilotée au plus haut niveau de l'organisation et intégrée dans la gouvernance stratégique de TAQA Morocco à travers un dispositif structuré de responsabilités différenciées et complémentaires.

Le Conseil de Surveillance et le Directoire assurent la supervision globale de la stratégie de transition énergétique et du respect des objectifs de réduction de l'intensité carbone. Cette supervision s'appuie sur des mécanismes de suivi réguliers et sur l'intégration du sujet climat dans les arbitrages stratégiques liés aux investissements et au développement des actifs.

Au niveau opérationnel, la gouvernance des projets structurants bas carbone repose sur une organisation claire :

Ce dispositif permet un pilotage intégré des enjeux climatiques, depuis la définition stratégique jusqu'à la mise en œuvre opérationnelle et le reporting.

L'intégration des enjeux climatiques dans les dispositifs de gouvernance et de gestion des risques contribue à renforcer la capacité d'anticipation et de pilotage. L'analyse des risques climatiques, la prise en compte des scénarios pertinents et l'adaptation progressive des pratiques opérationnelles permettent de consolider la résilience des activités et d'inscrire les actifs existants et futurs dans une trajectoire durable face aux effets du changement climatique.



Le Sponsor de l'axe stratégique

Assure l'alignement des projets avec les objectifs de transition et de performance carbone, veille à la cohérence des KR (Key Results) stratégiques et joue un rôle de relais en cas de blocage.



Les Pilotes de projets structurants

Traduisent les orientations stratégiques en programmes et projets opérationnels, coordonnent les ressources nécessaires et assurent le suivi de l'avancement à travers le dispositif de pilotage et l'outil PMO-PS.



Les Chefs de projet

Assurent la mise en œuvre opérationnelle des projets, veillent à l'atteinte des objectifs fixés et garantissent la remontée régulière des indicateurs de performance.

Agir face au changement climatique : Plus d'énergies, moins d'émissions

Le premier enjeu stratégique de TAQA Morocco est de répondre aux besoins croissants en électricité et en eau tout en menant une transformation progressive de son portefeuille d'actifs.

Cette trajectoire repose sur la diversification des sources de production, le développement de nouvelles capacités, le dessalement et une réduction significative de l'intensité carbone, avec une ambition de réduction de 25 % d'ici 2030.

Stratégie

La réduction des émissions de GES accompagne la transformation du modèle de TAQA Morocco, soutenue par la mise en place de la société TAQA Morocco Green Energy (TMGE) et la mise en œuvre de projets structurants.

Trajectoire climat affirmée avec une réduction de 25 % de l'intensité carbone à horizon 2030 tout en poursuivant la diversification de ses actifs et la transition vers une plateforme multi-assets.
Exigence environnementale et amélioration continue : Conformité réglementaire et dynamique d'amélioration continue garanties par la certification ISO 14001 de la centrale et par un mécanisme structuré de veille et de mise en conformité réglementaire.
Développement des énergies renouvelables, avec une ambition cible de 4 840 MW d'ici 2030.
Déploiement de projets bas carbone, incluant des projets structurants dans les énergies renouvelables, bas carbone et le dessalement
Développement d'infrastructures stratégiques soutenant la transition énergétique nationale.

Parc éolien de Boujmil

Dans le cadre de la stratégie nationale de transition énergétique, visant à porter à 52 % la capacité électrique installée issue des énergies renouvelables à l'horizon 2030, le projet de parc éolien de Boujmil permettra la vente directe de l'électricité produite à des consommateurs industriels privés, conformément aux dispositions de la loi n°13-09 et de la loi n°40-19 modifiant et complétant la loi n°13-09. Le projet poursuit sa phase de développement avec un démarrage des travaux de construction en décembre 2025.

Il s'agit d'un parc éolien onshore, dont la production annuelle prévue est de 430 GWh pour la phase 1 et de 200 GWh pour la phase 2, pour une mise en exploitation envisagée en 2027 pour la phase 1. Ce projet s'inscrit pleinement dans les objectifs nationaux de transition énergétique et contribue à la diversification du mix électrique marocain en faveur des énergies renouvelables.

Impacts liés au climat

Les activités de TAQA Morocco sont associées à des enjeux environnementaux liés au climat, en lien avec la production d'électricité, la consommation énergétique et l'exploitation d'infrastructures industrielles.

La production d'électricité à partir d'actifs thermiques s'accompagne d'émissions de gaz à effet de serre, dont le niveau dépend notamment de la performance des installations et des conditions d'exploitation. La consommation énergétique des procédés industriels et des activités de support constitue

également un facteur influençant l'intensité carbone globale. Par ailleurs, l'évolution des conditions climatiques peut avoir une incidence sur la performance et la disponibilité des infrastructures, nécessitant une prise en compte progressive des enjeux d'adaptation.

Le développement de nouvelles capacités, notamment renouvelables, contribue à une évolution favorable du profil carbone des activités et à la diversification du mix énergétique.

Réduction des émissions de gaz à effet de serre



Risques climatiques liés aux émissions

Pour les centrales thermiques, le principal risque est lié à la dépendance structurelle aux combustibles fossiles, qui expose les activités à une pression accrue sur la performance carbone. L'atteinte des objectifs de réduction de l'intensité carbone repose sur la capacité à maîtriser les émissions à production constante, à optimiser les procédés et à limiter les dérives de performance dans le temps. Une dégradation de l'efficacité opérationnelle pourrait se traduire par une augmentation relative des émissions et un écart par rapport à la trajectoire fixée.

Les risques de transition constituent également un facteur structurant. L'évolution des cadres réglementaires, des exigences de reporting climatique et des attentes des investisseurs peut renforcer la nécessité de démontrer des progrès mesurables et crédibles en matière de réduction des

émissions. Dans ce contexte, une insuffisante anticipation des trajectoires sectorielles ou des standards de marché pourrait affecter l'accès au financement, la perception des parties prenantes ou la compétitivité à long terme.

Pour les activités de bureaux, bien que la contribution directe aux émissions de gaz à effet de serre soit limitée, l'enjeu réside dans la cohérence globale de la démarche climat. Une maîtrise insuffisante des consommations énergétiques, des usages numériques ou des pratiques internes pourrait impacter la trajectoire de réduction des émissions.

Pour les nouveaux projets éoliens en développement, les risques se situent essentiellement en phase de conception, en lien avec les choix technologiques, les équipements retenus et la sélection des prestataires, susceptibles d'influencer l'empreinte carbone sur l'ensemble du cycle de vie

Opportunités climatiques liés aux émissions

À l'inverse, la réduction des émissions de GES constitue un levier majeur d'opportunités pour accompagner la transformation du modèle d'affaires de TAQA Morocco.

Sur les centrales thermiques, les actions d'optimisation des procédés, de maintenance ciblée et de pilotage fin des installations permettent de réduire l'intensité carbone sans compromettre la continuité de production. Ces leviers contribuent à améliorer simultanément la performance environnementale et l'efficacité opérationnelle.

Les projets en développement représentent une opportunité structurante de diversification du portefeuille d'actifs vers

des sources d'électricité renouvelable. Leur mise en service progressive permet de renforcer la part de production bas carbone, de soutenir la trajectoire de réduction de l'intensité carbone et d'inscrire la transition dans une logique de long terme.

Pour les activités tertiaires, la réduction des émissions indirectes à travers des actions de sobriété énergétique, d'optimisation des usages et de sensibilisation contribue à diffuser une culture climat au sein de l'organisation et à renforcer la cohérence de la stratégie globale.

Actions mises en œuvre et prospectives

TAQA Morocco a engagé plusieurs leviers opérationnels visant à maîtriser ses émissions de gaz à effet de serre et à améliorer durablement la performance environnementale de ses activités. Ces actions s'inscrivent dans une logique d'optimisation

continue des installations existantes, de structuration du pilotage des émissions et d'intégration des enjeux climatiques dans les décisions de développement.

Indicateurs et performances clés

18 385,78 MWH
Consommation d'électricité

15 741 462,1 MWH
Électricité produite

12 048 573,6 tCO₂
Émissions directes (Scope1)

12 484,09 tCO₂
Émissions directes (Scope2)

2 115 117,4 tCO₂
Émissions directes (Scope3)



Résilience climatique et adaptation



Risques de résilience climatique et d'adaptation

Les risques physiques liés au changement climatique représentent le principal facteur de vulnérabilité pour les installations existantes, ainsi que pour les projets en développement. Pour les centrales thermiques, l'exposition accrue à des épisodes de fortes chaleurs, à des variations des conditions environnementales ou à des événements climatiques extrêmes peut affecter la disponibilité des équipements, les rendements opérationnels et les conditions de fonctionnement, notamment en matière de refroidissement et de maintenance. Ces phénomènes sont susceptibles d'entraîner des contraintes opérationnelles accrues, des besoins d'adaptation des pratiques et, à terme, des impacts sur la performance globale.

Les actifs et infrastructures peuvent également être exposés à des risques climatiques aigus, tels que des événements météorologiques exceptionnels, susceptibles d'affecter la

sûreté des sites, la continuité des opérations ou l'accès aux installations. Ces risques appellent une attention particulière dans la planification des opérations, la gestion des situations d'urgence et la protection des équipements critiques.

Pour les nouveaux projets en développement, les risques d'adaptation se situent principalement en amont, lors des phases de conception et d'implantation, tels que chaleur, tempêtes, sécheresse ou submersion côtière, qui peuvent affecter la disponibilité de la ressource, la performance attendue des installations ou les conditions d'exploitation à long terme.

Enfin, les activités de bureaux, bien que moins exposées aux risques physiques majeurs, peuvent être concernées par des enjeux de confort thermique, de continuité des services et de consommation énergétique, en particulier lors d'épisodes climatiques extrêmes.

Opportunités de résilience climatique et adaptation

À l'inverse, l'intégration des enjeux de résilience climatique offre des opportunités significatives pour renforcer la robustesse et la performance des activités.

Pour les centrales thermiques, l'adaptation progressive des pratiques d'exploitation, la modernisation des équipements et l'anticipation des contraintes climatiques permettent de sécuriser la disponibilité des actifs, de limiter les interruptions non planifiées et de préserver la performance sur le long terme. Ces démarches contribuent également à renforcer la fiabilité

du système électrique dans un contexte de demande soutenue.

Les projets en développement (énergie renouvelable, bas carbone et dessalement) constituent une opportunité majeure d'intégrer dès la phase de conception des critères de résilience climatique, notamment à travers le choix des technologies, l'implantation des installations et l'adaptation des standards techniques. Cette approche permet d'optimiser la performance future des actifs, de limiter les risques d'exploitation et d'améliorer la durabilité des investissements.

Mesures d'adaptation des infrastructures

L'adaptation au changement climatique vise à renforcer la résilience des activités face à l'évolution des conditions climatiques et à garantir la continuité d'exploitation des installations. Les actions engagées s'inscrivent dans une approche progressive, intégrée aux dispositifs de gestion des risques, aux pratiques opérationnelles et aux phases de développement des projets.

Pour les centrales thermiques, les actions d'adaptation reposent principalement sur l'anticipation des contraintes climatiques et l'amélioration de la robustesse des installations. La prise en compte des épisodes de fortes chaleurs, des conditions environnementales extrêmes et des risques susceptibles d'affecter la disponibilité des équipements est intégrée dans les pratiques de maintenance, de planification des opérations et de gestion des situations d'urgence. Ces mesures contribuent à limiter les impacts potentiels sur la performance, la sécurité des installations et la continuité de service.

Les infrastructures et équipements critiques font l'objet d'une attention particulière afin de renforcer leur résistance aux aléas climatiques. L'adaptation progressive des procédures opérationnelles et des plans de continuité d'activité permet d'améliorer la capacité de réaction face à des événements climatiques aigus et de réduire les risques d'interruption non planifiée.

Pour les nouveaux projets en développement, la résilience climatique est intégrée dès les phases amont. Les études de conception prennent en compte les caractéristiques climatiques des sites dans le cadre des études d'impacts sur l'environnement, l'évolution attendue des conditions environnementales et les exigences de robustesse des équipements. Cette approche permet d'optimiser la durabilité des installations, de sécuriser la performance future et de limiter les risques d'exploitation à long terme.

Intégration dans la gestion des risques

De manière transversale, l'intégration des risques climatiques dans les dispositifs de gestion des risques et de gouvernance permet d'améliorer la capacité d'anticipation et de pilotage. La prise en compte des scénarios climatiques, le renforcement des plans de continuité d'activité et l'adaptation progressive des procédures opérationnelles contribuent à une meilleure

maîtrise des impacts potentiels du changement climatique.

Enfin, le renforcement de la résilience climatique soutient la crédibilité de la trajectoire de transition de TAQA Morocco, en démontrant la capacité des actifs existants et futurs à s'inscrire durablement dans un environnement climatique évolutif.

Efficacité énergétique et performance des installations



Risques en lien avec l'efficacité de l'énergie

Au niveau des centrales thermiques, le principal risque réside dans la dégradation progressive de la performance énergétique des installations liée au vieillissement des équipements, aux conditions d'exploitation et aux contraintes opérationnelles.

Une baisse d'efficacité peut se traduire par une augmentation de la consommation spécifique, un impact sur l'intensité carbone et une pression accrue sur les coûts d'exploitation.

Les conditions climatiques constituent également un facteur de risque indirect. Les épisodes de fortes chaleurs ou les variations de conditions ambiantes peuvent influencer le rendement des installations, la disponibilité des équipements et les besoins de refroidissement, avec des effets potentiels sur la performance énergétique globale.

Pour les activités de bureaux, bien que l'impact énergétique soit plus limité en volume, le risque porte principalement sur une gestion peu optimisée des consommations (bâtiments, éclairage, climatisation, équipements numériques). Une maîtrise insuffisante de ces usages peut nuire à la cohérence globale de la démarche de performance énergétique et à la crédibilité des engagements environnementaux.

Pour les nouveaux projets en développement, le risque se situe en amont, au stade de la conception et du développement. Des choix techniques ou d'implantation insuffisamment optimisés peuvent limiter le potentiel de performance énergétique attendu sur le cycle de vie du projet, réduire les facteurs de charge ou générer des contraintes d'exploitation à long terme.

Opportunités en lien avec l'efficacité de l'énergie

À l'inverse, l'amélioration continue de l'efficacité énergétique offre des opportunités structurantes pour l'ensemble des activités.

Sur les centrales thermiques, les actions d'optimisation des performances, de maintenance ciblée, de modernisation des équipements permettent de stabiliser, voire d'améliorer, les rendements énergétiques, tout en contribuant à la réduction de l'intensité carbone.

Pour les activités de bureau, la mise en œuvre de pratiques de sobriété énergétique, l'optimisation des équipements et la sensibilisation des utilisateurs contribuent à réduire les consommations indirectes, à diffuser une culture de la performance énergétique.

Les projets en développement représentent, quant à eux, une

opportunité majeure d'intégrer dès l'origine des standards élevés de performance énergétique. Les choix technologiques, la qualité des études de gisement et l'optimisation de la conception permettent de maximiser la production d'électricité renouvelable et de renforcer la contribution des nouveaux actifs à la trajectoire de réduction de l'intensité carbone.

Enfin, de manière transversale, la digitalisation et l'innovation constituent des leviers clés pour le suivi, l'analyse et l'amélioration continue de la performance énergétique des installations. Le recours à des outils de monitoring, d'analyse des données et de maintenance prédictive permet une gestion plus fine des consommations, une anticipation des dérives de performance et une meilleure maîtrise des risques opérationnels.

Actions mises en œuvre



Les actions mises en œuvre en matière d'efficacité énergétique s'appuient directement sur les résultats de l'audit énergétique réalisé en 2023, qui a permis d'identifier des gisements significatifs d'amélioration de la performance énergétique, en particulier au niveau des pertes thermiques, des réseaux vapeur et condensats, ainsi que des systèmes HVAC des centrales thermiques.

L'audit a mis en évidence l'importance des pertes liées à la dégradation du calorifugeage des surfaces chaudes, avec un potentiel de gains énergétiques significatif. En réponse, un plan d'action structuré a été défini, portant sur la remise en état des surfaces dégradées et le renforcement du calorifugeage. Les actions engagées incluent la spécification renforcée des matériaux d'isolation thermique (épaisseur, densité, conductivité) dans les cahiers des charges, la programmation prioritaire du calorifugeage des unités les plus contributrices, ainsi qu'un suivi rigoureux des travaux conformément aux règles de l'art.

L'audit recommande également la vérification indépendante des performances après remise en service, afin de corriger rapidement toute perte thermique résiduelle.

Par ailleurs, la maîtrise des pertes thermiques s'appuie sur un dispositif de contrôle régulier, comprenant l'utilisation trimestrielle de caméras thermiques pour identifier les surfaces chaudes dégradées, intégrer ces pertes dans le bilan thermique et ajuster les actions de maintenance en conséquence. Des actions spécifiques portent également sur l'entretien des réseaux de vapeur et de condensats, la détection et la réparation des fuites, le contrôle des purgeurs de vapeur défectueux, la fermeture des alimentations en vapeur des équipements non utilisés et la révision des postes de détente, afin de limiter les consommations inutiles et d'améliorer l'efficacité globale du système thermique.

L'audit énergétique a également couvert les systèmes HVAC, essentiels au bon fonctionnement des installations et au confort du personnel. Les actions définies visent à optimiser

leur performance énergétique tout en garantissant le respect des conditions d'exploitation requises. Elles reposent sur un suivi des paramètres de fonctionnement, une meilleure régulation des équipements et l'intégration d'un plan d'action budgétisé, permettant de concilier performance énergétique, sécurité des installations et conditions de travail adaptées.

Ces actions contribuent à une réduction durable des consommations énergétiques, à l'amélioration de la performance des installations et, indirectement, à la réduction de l'intensité carbone associée à la production d'électricité.

TAQA Morocco améliore la performance énergétique de ses activités support grâce à des actions ciblées issues d'un audit énergétique, incluant l'éclairage LED intelligent, l'optimisation thermique des bâtiments et la réduction des pertes énergétiques. Cette démarche contribue à une consommation d'électricité plus maîtrisée et reflète l'engagement du Groupe en faveur d'une exploitation durable.

Perspectives climat

Les projets en développement, tels que les infrastructures HVDC et les solutions renouvelables associées au dessalement et au

transfert d'eau, soutiendront la trajectoire de décarbonation du Groupe à moyen et long terme.



PRÉVENTION DE LA POLLUTION ET MAÎTRISE DES REJETS



Gouvernance

La prévention des pollutions et la maîtrise des rejets relèvent d'un pilotage structuré au plus haut niveau de TAQA Morocco. Ces enjeux sont intégrés au système de management QHSE, certifié ISO 14001, qui encadre la conformité réglementaire, la gestion des impacts environnementaux et l'amélioration continue des pratiques opérationnelles.

La supervision est assurée par le Directoire et le Conseil de Surveillance, qui valident les orientations ESG, les objectifs environnementaux et les plans d'action associés.

Les équipes HSE et opérationnelles ont la charge de la mise en œuvre et du suivi au quotidien, en s'appuyant sur des dispositifs de contrôle internes, des audits réguliers et des audits externes réalisés par des tiers indépendants.

Cette organisation permet d'assurer un suivi rigoureux, une traçabilité des données environnementales et une remontée structurée de l'information vers les instances de gouvernance.

Stratégie

La stratégie de TAQA Morocco en matière de prévention des pollutions s'inscrit dans sa politique environnementale globale, encadrée par la politique QHSE et les standards internes applicables. Elle repose sur un suivi continu des émissions atmosphériques, des rejets dans l'environnement et de la gestion des substances dangereuses.

Cette stratégie vise à assurer la conformité réglementaire, à prévenir les situations de non-conformité et à renforcer

la maîtrise des impacts environnementaux sur l'ensemble du périmètre d'activités. Elle s'appuie sur la fiabilité des équipements de mesure et de contrôle, le recours à des prestataires spécialisés pour les audits et la maintenance des instruments, ainsi que sur des partenariats financiers et réglementaires associés aux exigences de conformité. Ces éléments constituent des leviers essentiels pour assurer la robustesse du pilotage environnemental et soutenir la performance durable des activités.

Impacts liés au climat

Les activités de TAQA Morocco peuvent présenter des impacts liés aux pollutions et aux rejets, selon la nature des activités.

L'exploitation des installations thermiques est principalement associée à des émissions atmosphériques et à des rejets nécessitant une maîtrise rigoureuse des procédés et des équipements.

La maîtrise de ces enjeux repose sur la performance des installations, l'efficacité des dispositifs de prévention et le respect des exigences réglementaires, dans une logique d'amélioration continue.

Le projet éolien de Boujmil en développement intègre ces enjeux dès les phases amont, afin de prévenir les impacts potentiels liés aux choix techniques, à l'implantation des équipements et à l'utilisation de substances lors des phases de construction et d'exploitation futures. L'étude d'impact environnemental conclut que l'importance des impacts sur la qualité de l'air durant la phase de construction demeure globalement faible.

Qualité de l'air et prévention des pollutions

Risques en lien avec qualité de l'air et la prévention des pollutions

La qualité de l'air et la prévention des pollutions constituent un enjeu opérationnel, environnemental et réglementaire directement lié à l'exploitation des installations de production d'électricité. Les risques associés sont principalement d'ordre réglementaire, opérationnel et réputationnel, dans un contexte d'exigences environnementales croissantes et d'attentes renforcées des parties prenantes locales et institutionnelles.

Les risques réglementaires et réputationnels sont liés au respect des normes applicables aux émissions atmosphériques (notamment SO₂, NOx et particules fines) et à la capacité de TAQA Morocco à démontrer une conformité continue, mesurée et documentée.

Les risques opérationnels portent sur la performance, la disponibilité et la fiabilité des équipements de combustion, de traitement et de surveillance des émissions. Toute défaillance technique, dérive de performance ou interruption des systèmes de traitement (désulfuration, réduction des NOx, captage des particules) pourrait affecter la conformité réglementaire et la continuité d'exploitation.

Pour le projet éolien de Boujmil, les risques se situent principalement en phase amont et concernent l'intégration des enjeux de qualité de l'air et de prévention des pollutions dès la conception, notamment lors des phases de construction, afin d'éviter des nuisances temporaires (poussières, émissions liées aux engins) et de prévenir tout impact potentiel futur.

Opportunités en lien avec qualité de l'air et la prévention des pollutions

Les opportunités associées à cet enjeu résident dans le renforcement des dispositifs de prévention et de contrôle des émissions, l'optimisation continue des procédés industriels et l'amélioration des pratiques opérationnelles.

Les investissements dans la modernisation des équipements de combustion, de traitement des fumées et de surveillance, ainsi que dans la digitalisation et la maintenance prédictive, permettent de consolider durablement la performance

environnementale, de renforcer la conformité réglementaire et de soutenir la trajectoire globale de transition et de décarbonation de TAQA Morocco.

La valorisation des sous-produits issus des procédés de traitement des émissions, notamment les cendres captées, constitue également une opportunité de contribution à l'économie circulaire, tout en réduisant les impacts environnementaux globaux.

Actions mises en œuvre

Pour maîtriser la qualité de l'air et prévenir les pollutions atmosphériques, TAQA Morocco déploie un ensemble d'équipements et de dispositifs techniques performants couvrant l'ensemble de la chaîne de production.

Les installations sont équipées de systèmes de désulfuration des fumées (FGD) permettant de réduire significativement les émissions de dioxyde de soufre (SO₂), reposant notamment sur l'utilisation de l'eau de mer et des mécanismes d'oxydation naturelle avant restitution au milieu marin dans des conditions contrôlées.

Des brûleurs bas NOx sont intégrés aux chaudières afin de limiter la formation des oxydes d'azote à la source, complétés par des dispositifs de traitement adaptés.

Les précipitateurs électrostatiques (ESP) assurent le captage des cendres volantes et la réduction des émissions de particules fines.

La dispersion des émissions résiduelles est optimisée grâce à une cheminée de grande hauteur, contribuant à limiter les impacts sur les zones habitées à proximité du site.

Par ailleurs, un système de surveillance et d'analyse en continu des émissions atmosphériques permet un suivi permanent des rejets et de la qualité de l'air. Les données collectées sont régulièrement analysées et font l'objet d'audits annuels réalisés par un organisme tiers indépendant, garantissant leur fiabilité et la conformité aux exigences réglementaires en vigueur.

Pour les projets en cours de construction, notamment éoliens, TAQA Morocco a prévu de mettre en œuvre des mesures spécifiques visant à préserver la qualité de l'air, incluant le contrôle des émissions des véhicules et engins, la limitation des envols de poussières et le suivi des bonnes pratiques environnementales sur les chantiers.

Gestion des substances dangereuses et des produits chimiques

Risques Gestion des substances dangereuses et des produits chimiques

Les risques principaux sont d'ordre opérationnel, réglementaire et sanitaire. Ils concernent notamment les conditions de stockage, de manipulation et d'utilisation des produits chimiques nécessaires aux procédés industriels et aux opérations de maintenance. Une gestion insuffisamment maîtrisée pourrait entraîner des situations de non-conformité réglementaire, des risques pour la santé et la sécurité des personnes ou des impacts environnementaux localisés. Ces

risques sont renforcés par la diversité des substances utilisées et par la nécessité d'une traçabilité rigoureuse tout au long de leur cycle de vie.

Les risques réglementaires et réputationnels sont liés à l'évolution des exigences applicables en matière de substances dangereuses, de transport, d'étiquetage et de gestion des déchets associés. La capacité à démontrer une conformité continue et documentée constitue un enjeu clé.

Opportunités dans la gestion des substances dangereuses et des produits chimiques

Les opportunités associées à cet enjeu résident dans la structuration et l'amélioration continue des pratiques de gestion. La mise en place de procédures claires, la formation des équipes et le renforcement de la traçabilité permettent de réduire les risques opérationnels, d'améliorer la sécurité

des installations et de renforcer la conformité réglementaire. L'intégration de critères environnementaux et de sécurité dans le choix des produits et des prestataires constitue également un levier pour limiter l'exposition aux substances les plus sensibles et renforcer la prévention des pollutions.

Actions mises en œuvre

Les actions mises en œuvre reposent sur un cadre procédural intégré au système de management QHSE, visant à encadrer le stockage, la manipulation, l'utilisation et l'élimination des substances dangereuses et des produits chimiques. Des procédures spécifiques définissent les conditions d'utilisation, les exigences de sécurité et les modalités de contrôle, afin de prévenir les risques pour les personnes et l'environnement.

La gestion opérationnelle s'appuie sur la traçabilité des substances utilisées, le recours à des fiches de données de sécurité, des contrôles réguliers des zones de stockage et la vérification du respect des conditions réglementaires applicables.

Ces dispositifs sont complétés par des actions de formation et de sensibilisation des équipes concernées, visant à renforcer la maîtrise des risques et l'appropriation des bonnes pratiques.

Enfin, ces actions font l'objet d'un suivi régulier dans le cadre des audits internes et externes associés à la certification ISO 14001, permettant d'inscrire la gestion des substances dangereuses dans une logique d'amélioration continue.

Indicateurs et performances clés

Les émissions atmosphériques s'élèvent en 2025 à 2 949,28 tonnes de NOx et 2 069,66 tonnes de SOx.

Les émissions atmosphériques significatives de Particules en suspension (PS) est 125,68 tonnes.



PRÉSERVATION DURABLE DES RESSOURCES NATURELLES

Gouvernance

La préservation des ressources naturelles constitue un enjeu structurant de la performance environnementale de TAQA Morocco. Ces enjeux sont intégrés au système de management QHSE, certifié ISO 14001, qui encadre la gestion des impacts liés à l'eau, aux matières premières et aux ressources utilisées dans les activités industrielles.

La supervision relève des instances de gouvernance, qui définissent les orientations environnementales et veillent

à la conformité réglementaire. Le pilotage opérationnel est assuré par les équipes techniques et HSE, appuyées par des dispositifs de contrôle internes, des audits réguliers et des revues de performance. Cette organisation permet d'assurer un suivi structuré, une traçabilité des données et une intégration progressive des enjeux liés aux ressources naturelles dans les décisions opérationnelles.

Stratégie

La stratégie de TAQA Morocco en matière de ressources naturelles s'inscrit dans sa politique environnementale globale et vise à optimiser l'utilisation de la ressource en eau, à

maîtriser le recours aux matières premières et à limiter la pression exercée sur les milieux naturels, dans un contexte de contraintes croissantes sur les ressources.

Impacts

Les activités de TAQA Morocco génèrent des enjeux environnementaux liés à l'utilisation des ressources naturelles, en particulier la ressource en eau et les matières premières nécessaires à la production d'électricité, au premier rang le charbon pour les installations thermiques.

L'exploitation des centrales thermiques mobilise des volumes significatifs d'eau pour les besoins industriels ainsi que des matières premières énergétiques, dont l'intensité dépend des conditions d'exploitation, de la performance des installations

et des choix techniques opérés. Ces usages nécessitent une gestion rigoureuse afin de limiter la pression sur les ressources et d'assurer la continuité des opérations.

Les projets éoliens en développement impliquent principalement l'utilisation de matières premières lors des phases de construction et d'installation, ces enjeux sont intégrés dès les phases amont afin d'anticiper les besoins et de limiter les impacts sur l'ensemble du cycle de vie des projets.

Indicateurs et performances clés dans la gestion de l'eau

100%
de conformité réglementaire assurée grâce à un dispositif de surveillance continue et à des analyses indépendantes des rejets.

3 139 000 m³
Volume totale d'eau rejetée (Toutes les zones)

3 000 m³
d'effluents traités réutilisés pour l'irrigation des espaces verts du site de Jorf Lasfar

Le volume total d'eau de mer prélevée s'élève à
3 139 000 m³

Préservation de la ressource en eau



Risques en lien avec les ressources en eau

La gestion de l'eau constitue un enjeu opérationnel majeur pour TAQA Morocco, en raison des besoins liés aux processus de production d'électricité, notamment le refroidissement des installations et les opérations de traitement associées. Dans un contexte de stress hydrique croissant, les principaux risques identifiés concernent la raréfaction des ressources en eau douce, susceptible d'affecter la disponibilité de la ressource pour les usages industriels, ainsi que les risques de contamination des milieux aquatiques liés aux effluents et aux circuits de process.

À ces enjeux s'ajoutent des risques réglementaires et réputationnels, en cas de non-respect des normes applicables aux prélèvements, à la qualité des rejets ou à la protection des milieux récepteurs.

Ces risques sont intégrés au dispositif global de gestion des risques environnementaux (ERM) et font l'objet d'un suivi structuré dans le cadre du système de management QHSE certifié ISO 14001.

Opportunités en lien avec les ressources en eau

Les opportunités associées à la gestion de l'eau résident dans la capacité à réduire la pression sur les ressources en eau douce et à renforcer la résilience hydrique des sites.

Le recours préférentiel à l'eau de mer pour les besoins industriels, le recyclage des effluents traités et le développement de solutions de dessalement constituent des leviers structurants pour sécuriser

les besoins futurs, optimiser l'usage de la ressource et améliorer la performance environnementale à long terme.

Ces démarches contribuent également à renforcer la conformité réglementaire et la crédibilité des engagements ESG de TAQA Morocco.

Actions mises en œuvre et à venir

Un dispositif structuré est déployé afin d'optimiser la gestion de l'eau et de réduire l'empreinte hydrique des activités de TAQA Morocco. Le recours préférentiel à l'eau de mer pour le refroidissement et la désulfuration permet de limiter les prélèvements sur les ressources en eau douce, réduisant ainsi la pression sur les nappes phréatiques.

Les eaux usées sont traitées au sein de deux stations dédiées, chimique et biologique, garantissant la conformité réglementaire des effluents et la protection des milieux récepteurs. Dans une logique de circularité, 3 000 m³ d'eaux traitées sont réutilisés pour l'irrigation des espaces verts du site de Jorf Lasfar.

La maîtrise des rejets repose sur un processus physico-chimique structuré, incluant la neutralisation et la précipitation des métaux, suivies de phases de décantation et de déshydratation des boues, évacuées vers des filières autorisées. Les eaux traitées font ensuite l'objet d'un rejet contrôlé, conforme aux normes de qualité applicables.

La performance du dispositif est assurée par une surveillance continue de la qualité de l'eau, combinant le monitoring

opérationnel, des analyses réalisées par des laboratoires indépendants agréés et des contrôles périodiques.

Ce suivi est complété par des actions de sensibilisation des équipes et des prestataires, ainsi que par des mesures spécifiques de contrôle de la température et de la qualité des rejets, contribuant à la protection durable des milieux aquatiques.

Concernant les projets éoliens en phase de développement, bien que les impacts sur l'eau pendant la construction soient jugés faibles, TAQA Morocco met en œuvre des mesures visant à préserver la qualité de l'eau, telles que la collecte des eaux de pluie, le respect du drainage naturel, la prévention de la pollution et la limitation de l'érosion.

En 2025, TAQA Morocco a réutilisé les eaux traitées de la STEP pour l'irrigation des espaces verts, contribuant ainsi à l'optimisation de la gestion et à la préservation des ressources en eau

Perspectives

\ Renforcement des dispositifs de monitoring et de détection des fuites, permettant une maîtrise proactive des consommations d'eau et la limitation des pertes.

\ Définition progressive d'objectifs chiffrés de réduction de l'intensité eau et de recyclage, en priorité sur les sites exposés au stress hydrique, afin d'optimiser l'efficacité et l'utilisation circulaire des ressources.

Gestion des matières premières et des ressources



Risques en lien avec les matières premières et les ressources

La gestion des matières premières et des ressources chez TAQA Morocco présente des risques liés à la disponibilité et à la continuité d'approvisionnement, aux fluctuations des coûts et à la dépendance à des fournisseurs externes. La production d'électricité repose principalement sur le charbon, dont l'utilisation comporte des risques environnementaux

significatifs, notamment en matière d'émissions atmosphériques et de génération de résidus solides. Les activités industrielles, y compris les centrales thermiques et les projets en développement, exposent également à des risques opérationnels, réglementaires et réputationnels si la consommation des ressources n'est pas maîtrisée.

Opportunités en lien avec les matières premières et les ressources

Cette gestion offre des opportunités d'optimisation et de performance environnementale.

En amont, TAQA Morocco privilégie un charbon de meilleure qualité, caractérisé par une teneur réduite en soufre, ce qui permet de limiter les émissions de polluants, d'améliorer

l'efficacité de la combustion et de réduire la production de résidus solides.

Cette approche contribue à renforcer la durabilité des opérations, à optimiser l'utilisation des matières premières et à soutenir la transition énergétique du groupe.

Actions mises en œuvre

TAQA Morocco a mis en place des procédures de planification et de suivi des matières premières et des ressources, en privilégiant les fournisseurs certifiés et des approvisionnements responsables.

Les initiatives incluent le choix rigoureux du charbon, l'optimisation des flux de combustibles et de matériaux, le recours à des matières recyclées ou valorisées lorsque possible,

et la digitalisation des processus logistiques pour réduire les pertes et sécuriser les approvisionnements.

L'ensemble s'inscrit dans le cadre de la politique QHSE et du système ISO 14001, avec des audits réguliers internes et externes pour assurer la conformité et l'efficacité des dispositifs.

ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET GESTION RESPONSABLE DES DÉCHETS



Gouvernance

La gouvernance de la gestion des déchets est assurée par la Direction Opérationnelle, avec un suivi par le Comité ESG et le Conseil de Surveillance, qui valident les priorités et supervisent la conformité aux standards réglementaires et internationaux.

La Direction QHSE est responsable de l'implémentation opérationnelle des processus de tri, collecte et traitement des déchets. Le site industriel déploie les procédures pour la séparation des flux et le suivi des volumes générés.

Les mécanismes de contrôle incluent des audits internes et externes, réalisés dans le cadre du système ISO 14001, et des inspections régulières des prestataires en charge du traitement des déchets dangereux. Les écarts sont analysés et des mesures correctives sont prises, y compris des sanctions ou suspensions pour non-conformité pour le prestataire.

Un reporting annuel consolidé est présenté au Comité ESG et au Conseil de Surveillance, permettant un suivi chiffré et la documentation des performances et des actions correctives.

Stratégie

La gestion des déchets constitue un pilier stratégique de TAQA Morocco, s'inscrivant au cœur de sa démarche environnementale et de sa feuille de route ESG. TAQA Morocco adopte une approche intégrée et durable qui vise non seulement à assurer une gestion responsable et conforme aux normes environnementales de l'ensemble des déchets générés, mais aussi à inscrire cette gestion dans une dynamique d'économie circulaire.

En transformant les déchets en ressources valorisables, cette stratégie contribue à réduire l'empreinte environnementale des activités tout en renforçant l'efficacité des flux de matières et l'utilisation optimale des ressources dans l'ensemble des opérations du groupe.

Impacts

Les activités de TAQA Morocco génèrent une diversité de déchets issus de ses opérations industrielles, de ses projets de développement et de ses fonctions support, qui ont des impacts environnementaux et opérationnels distincts selon les sources et types de déchets.

Dans le cadre de l'exploitation de centrales thermiques, des résidus comme les cendres de combustion et autres déchets industriels peuvent contribuer à des pressions sur les sols.

Les projets de développement éolien, bien qu'axés sur la transition énergétique, impliquent la génération de déchets liés à la construction, à la maintenance des infrastructures et aux matériaux de grande dimension. Ces projets intègrent

ces enjeux dès les phases amont afin de prévenir les impacts potentiels liés aux choix techniques.

Les déchets non dangereux issus des activités support ont un impact en termes de consommation de ressources et de volumes orientés vers l'élimination, ce qui renforce l'enjeu du tri et du recyclage afin de favoriser leur valorisation.

Ces flux variés soulignent l'importance d'un système de gestion intégrée des déchets qui prend en compte les spécificités des opérations industrielles lourdes et légères, assurant un suivi, un tri et une valorisation conformes aux exigences environnementales et aux attentes de durabilité.



PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ ET PRÉSERVATION DES ÉCOSYSTÈMES

Risques en lien avec la gestion des déchets et l'économie circulaire

La gestion et la valorisation des déchets, intégrée dans une logique d'économie circulaire, présente des risques liés à la conformité réglementaire, au stockage et au transport des flux, ainsi qu'à la dépendance aux filières externes pour le traitement et la valorisation des déchets.

Cela concerne à la fois les cendres volantes et de fond, les

déchets industriels non dangereux (bois, plastiques, cartons, métaux) et les déchets dangereux spécifiques, tels que les huiles, produits chimiques, absorbants et équipements contaminés, ainsi que les boues issues des traitements physico-chimiques. Une mauvaise gestion pourrait entraîner des incidents opérationnels, des impacts environnementaux ou des enjeux réputationnels.

Opportunités en lien avec la gestion des déchets et l'économie circulaire

Cette démarche offre des opportunités de valorisation et de recyclage systématique, permettant d'optimiser les flux, de réduire les volumes stockés et de réintroduire des matériaux dans des filières productives.

Elle renforce la performance environnementale et opérationnelle

et favorise la circularité des matériaux. La valorisation des cendres volantes vers le secteur cimentier et le recyclage des déchets non dangereux permettent à TAQA Morocco de créer des synergies industrielles tout en limitant le recours au stockage.

Actions mises en œuvre

TAQA Morocco met en place des dispositifs de tri stricts sur site et s'appuie sur des prestataires certifiés pour la collecte, le transport et le traitement des déchets dangereux et non dangereux.

Les cendres volantes issue de la production sont valorisées via le GIE CEVAL vers les cimentiers à hauteur d'environ 1 200 tonnes par jour, tandis que les cendres de fond sont stockées dans des carrières aménagées d'environ 60 hectares avec réhabilitation progressive et re végétation.

Les déchets industriels non dangereux sont triés et recyclés via des filières spécialisées.

Les déchets dangereux, incluant huiles, produits chimiques, absorbants et équipements contaminés, sont gérés selon la réglementation locale, avec suivi, audits réguliers et sanctions en cas de non-conformité.

D'autres initiatives incluent la digitalisation des flux logistiques pour minimiser les risques de pillage et optimiser les transports, la réhabilitation progressive des sites de stockage et le tri systématique des recyclables.

L'ensemble s'inscrit dans le cadre de la politique QHSE, du système ISO 14001 et des processus dédiés à la gestion des déchets

Indicateurs et performances clés

Taux de recyclage remarquable des cendres volantes de **91.45%** en 2025 par rapport à **50.76%** en 2020.

Le volume total d'eau recyclée et réutilisée s'élève en 2025 à **7 330 m³**

Poids total des déchets dangereux destinés à l'élimination **134 506,3 t** (mise à la décharge)

Poids total des déchets non dangereux destinés à l'élimination **155,56 t** (mise à la décharge)

Perspectives

Les objectifs déclarés se concentrent sur le maintien de niveaux élevés de recyclage et le traitement conforme des déchets dangereux.

Gouvernance

La biodiversité est intégrée dans la politique environnementale QHSE de TAQA Morocco, qui encadre les pratiques environnementales. Ce dispositif est complété par des procédures visant à intégrer la protection de la biodiversité et la préservation des écosystèmes dans les activités industrielles.

Ce cadre est renforcé par le nouveau standard biodiversité du Groupe TAQA, en cours de déploiement, qui formalise les engagements et définit les responsabilités relatives à la protection et à la préservation des écosystèmes.

Stratégie

La stratégie biodiversité s'inscrit dans la politique QHSE et le standard biodiversité en cours de déploiement. Elle vise à intégrer la prise en compte des enjeux biodiversité dans les opérations et les projets, via l'anticipation en amont et l'encadrement des impacts.

Conformément aux pratiques définies, l'identification et la prévention des impacts s'appuient sur les Etudes d'Impact Environnemental et Social (EIES) réalisées en amont des projets et sur l'analyse de la situation des sites au regard des zones protégées ou écologiquement sensibles.

Impacts

Les sites d'exploitation de TAQA Morocco ne sont pas situés à proximité d'aires protégées, de zones écologiquement sensibles ou d'habitats d'espèces menacées, les EIES réalisées en amont

des projets n'ont pas mis en évidence d'impacts significatifs sur la biodiversité locale.

Risque en lien avec la biodiversité

Les activités de production d'électricité et de développement de projets énergétiques exposent TAQA Morocco à des risques environnementaux potentiels, notamment la perturbation des habitats naturels et la pression sur les écosystèmes locaux. La dépendance à des fournisseurs et sous-traitants pour certaines opérations peut également entraîner des risques

indirects sur la biodiversité si les pratiques environnementales ne sont pas rigoureusement respectées.

Par ailleurs, l'évolution des réglementations environnementales et des attentes des parties prenantes peuvent générer pour TAQA Morocco des risques et affecter la réputation.

Opportunités en lien avec la biodiversité

La mise en place d'une stratégie biodiversité et du nouveau standard biodiversité offre l'opportunité pour TAQA Morocco de structurer les engagements, de clarifier les responsabilités et de renforcer la gouvernance environnementale.

L'intégration des enjeux de biodiversité dès les phases de conception et d'exploitation permet de réduire les impacts, de préserver les écosystèmes et de valoriser la performance durable des projets.

Cette approche renforce également l'image du groupe TAQA Morocco en matière de responsabilité environnementale et contribue à l'alignement avec les standards internationaux.

Perspectives

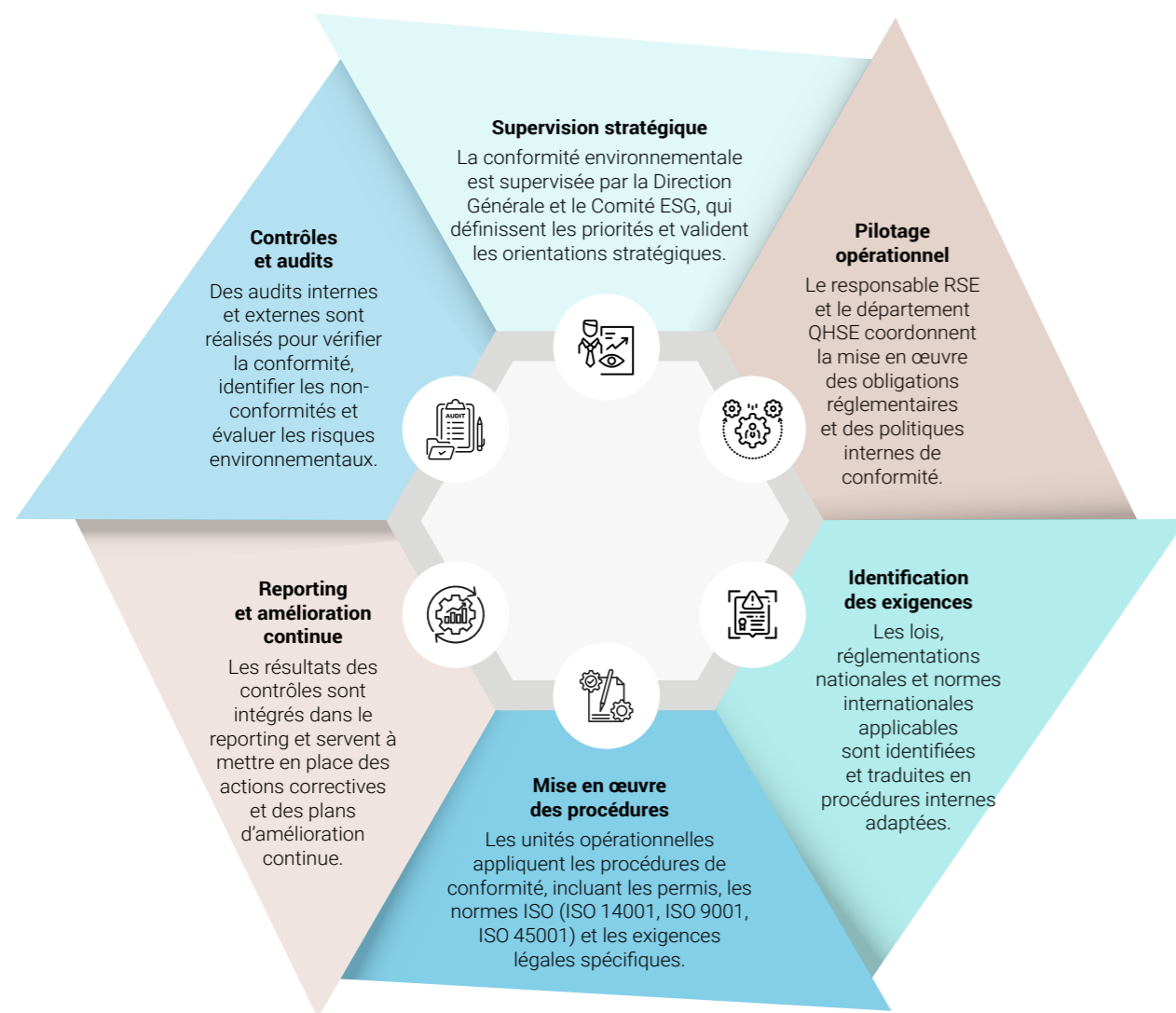
TAQA Morocco vise à poursuivre l'élaboration et le déploiement du standard de biodiversité Groupe afin de structurer et harmoniser la prise en compte de la biodiversité dans l'ensemble des entités opérationnelles.

CHAÎNE DE VALEUR ET CONFORMITÉ ENVIRONNEMENTALE

Gouvernance

TAQA Morocco évalue et gère les performances environnementales de ses fournisseurs pour minimiser les impacts négatifs tout au long de sa chaîne de valeur. Le

responsable Environnement supervise le processus et définit les critères d'évaluation environnementale. Les départements opérationnels intègrent ces exigences dans les contrats et la sélection des fournisseurs.



Evaluation des fournisseurs

Processus d'évaluation

- \ Sélection initiale basée sur les certifications environnementales (ISO 14001).
- \ Questionnaires et audits périodiques pour vérifier les pratiques environnementales.
- \ Suivi des mesures correctives en cas de non-conformité.

Aucun incident de résiliation de contrat avec un prestataire pour un motif environnemental n'a été enregistré au cours des dernières années

Actions mises en œuvre

TAQA Morocco collabore étroitement avec ses fournisseurs afin de maîtriser les impacts environnementaux associés à l'approvisionnement et aux opérations tout au long de la chaîne de valeur. Elle privilégie des partenaires intégrant des exigences environnementales et démontrant un engagement en matière de durabilité et de transition énergétique. Cette démarche est

complétée par des actions de sensibilisation et, le cas échéant, de formation des fournisseurs, visant à promouvoir l'adoption de bonnes pratiques environnementales et à renforcer la prise en compte des enjeux environnementaux au sein de la chaîne d'approvisionnement.





PARTIE SOCIALE

TAQA Morocco, un environnement de travail sûr, sain, inclusif et responsable



Les femmes et les hommes de TAQA Morocco constituent un levier central de la performance durable, de développement et de la continuité des activités. Dans un environnement industriel exigeant, marqué par des enjeux élevés de sécurité, de fiabilité opérationnelle et de maîtrise des compétences critiques, la gestion responsable de l'emploi, le développement des savoir-faire, la protection de la santé et de la sécurité ainsi que la qualité du dialogue social jouent un rôle déterminant dans la création de valeur à long terme.

TAQA Morocco aborde les enjeux sociaux à travers une approche structurée et intégrée, couvrant l'ensemble du cycle de vie professionnel, à travers l'attractivité et la stabilité de l'emploi, l'accompagnement des parcours, la montée en compétences, les conditions de travail, la prévention des risques professionnels, la promotion de la diversité, de l'équité et de l'inclusion, ainsi que l'écoute et l'engagement continus des collaborateurs. Ces dimensions sont appréhendées à la fois sous l'angle des impacts sur les personnes et de leur contribution directe à la résilience, à la performance opérationnelle et à la maîtrise des risques.

TAQA Morocco structure une démarche progressive et cohérente visant à garantir des conditions de travail sûres, équitables et inclusives, à renforcer l'employabilité des collaborateurs et à soutenir une performance durable, en cohérence avec ses engagements en matière de développement responsable et de contribution aux Objectifs de Développement Durable.

GOUVERNANCE ET PILOTAGE DES ENGAGEMENTS SOCIAUX

Les engagements sociaux de TAQA Morocco sont pilotés par la Direction du Capital Humain & Culture, en coordination avec la Direction Générale, afin de garantir un cadre de travail responsable, inclusif et respectueux des droits des collaborateurs. Ces engagements couvrent notamment la gestion des talents, le développement des compétences, la santé et la sécurité au travail, ainsi que le dialogue social.

La mise en œuvre des politiques sociales s'appuie sur des procédures internes formalisées et un dialogue régulier avec les représentants du personnel. Le suivi de la performance sociale est assuré à travers des indicateurs RH clés, permettant d'évaluer l'efficacité des actions menées et d'inscrire les engagements sociaux dans une démarche d'amélioration continue.



STRATÉGIE POUR UN ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL SAIN, INCLUSIF ET RESPONSABLE

TAQA Morocco déploie une stratégie sociale visant à offrir à ses collaborateurs un environnement de travail sûr, inclusif et propice au développement professionnel. Cette stratégie repose sur la prévention des risques professionnels, la promotion de la santé et de la sécurité au travail, ainsi que le respect des droits humains et des principes d'égalité et de non-discrimination. L'entreprise accorde une attention particulière au développement des compétences, à l'égalité des chances et au bien-être

des collaborateurs, en favorisant un climat de confiance et de dialogue. Des actions ciblées sont mises en œuvre pour encourager la diversité, renforcer l'inclusion et garantir des conditions de travail équitables pour l'ensemble des collaborateurs. À travers cette approche, TAQA Morocco s'engage à concilier performance durable et responsabilité sociale, en plaçant le capital humain au cœur de sa stratégie.

Risques et opportunités sociaux

Risques

TAQA Morocco identifie et évalue les risques sociaux susceptibles d'affecter son capital humain et la performance de ses activités. Ces risques concernent principalement la santé et la sécurité au travail, la disponibilité et la rétention des compétences clés, ainsi que les risques liés au climat social

et au dialogue avec les collaborateurs. Des insuffisances dans ces domaines pourraient avoir des impacts sur la continuité des opérations, l'engagement des équipes et la réputation de l'entreprise.

Opportunités

Les enjeux sociaux constituent également des leviers d'opportunités pour TAQA Morocco. Le développement des compétences, l'amélioration du bien-être au travail et la promotion d'un environnement inclusif et équitable permettent de renforcer l'engagement des collaborateurs, d'améliorer

la performance opérationnelle et d'accroître l'attractivité de l'entreprise en tant qu'employeur responsable. En investissant dans le capital humain et dans des pratiques sociales durables, TAQA Morocco favorise la création de valeur à long terme et contribue à la réalisation de ses objectifs.

CAPITAL HUMAIN ET CARACTÉRISTIQUES DE L'EMPLOI AU SEIN DE TAQA MOROCCO

GRI 2-7 GRI 2-8

Les effectifs de TAQA Morocco sont majoritairement composés de collaborateurs en contrat à durée indéterminée, mobilisés principalement sur les sites opérationnels ainsi qu'au sein des équipes intervenant sur les nouveaux projets en développement et en phase de construction. Cette organisation reflète les exigences des activités d'exploitation, de maintenance, des fonctions support et du pilotage de projets, et s'inscrit dans une démarche visant à favoriser la stabilité de l'emploi et la maîtrise durable des compétences clés.

La structure des effectifs fait l'objet d'un suivi régulier selon plusieurs critères, notamment le genre, les catégories professionnelles, l'âge et les types de contrat. Ce pilotage permet d'analyser les évolutions de l'emploi dans le temps et d'éclairer les décisions relatives au recrutement, au développement des compétences et à la gestion des parcours professionnels.

406
employés en CDI

38%
de cadres



EMPLOI, ATTRACTIVITÉ DES TALENTS ET GESTION DES RECRUTEMENTS ET MOBILITÉS



Attractivité des talents et recrutement

TAQA Morocco s'engage à promouvoir un emploi durable, équitable et de qualité à travers une politique de recrutement alignée avec sa stratégie, ses valeurs et ses priorités opérationnelles. Cette politique repose sur les principes de transparence, d'égalité des chances et de non-discrimination et vise à assurer une adéquation durable entre les besoins de l'organisation, les compétences disponibles et l'évolution des métiers.

Dans ce cadre, TAQA Morocco privilégie la mobilité interne et le développement des talents, tout en maintenant un équilibre entre le recrutement de jeunes diplômés et de profils expérimentés. Cette approche permet de favoriser le transfert des compétences et de renforcer la continuité des savoir-faire.

L'intégration des nouvelles recrues est accompagnée par un parcours d'intégration structuré, facilitant leur appropriation des exigences du poste et de la culture de l'entreprise. Par ailleurs, TAQA Morocco contribue à l'insertion professionnelle des jeunes à travers l'accueil de stagiaires de fin d'études.

50 nouvelles recrues dont **37 hommes** et **13 femmes**



Impacts de l'emploi sur les collaborateurs et la performance

Les activités de TAQA Morocco génèrent des impacts globalement positifs en matière d'emploi, tant sur les personnes que sur la performance économique de l'organisation. En offrant des emplois stables et en investissant dans le développement des compétences, l'entreprise contribue au renforcement de l'engagement des collaborateurs et à l'amélioration de leur employabilité. Cette dynamique soutient également la performance durable de l'organisation, en assurant la disponibilité d'une main-d'œuvre qualifiée, engagée et capable d'accompagner la continuité des activités.

Des impacts négatifs potentiels peuvent néanmoins apparaître dans un contexte d'évolutions organisationnelles ou technologiques, notamment en matière d'adaptation des compétences, de tensions sur certains métiers ou de charge de travail. Ces risques sont identifiés en amont et intégrés dans les dispositifs de gestion du capital humain, afin d'en limiter les effets sur les collaborateurs et l'organisation.

Actions de pilotage, suivi de la performance et amélioration continue

TAQA Morocco met en œuvre une approche proactive et intégrée de gestion de l'emploi, fondée sur un suivi régulier des effectifs et d'indicateurs clés tels que le turnover, les flux d'entrées et de sorties, les absences et les heures supplémentaires. Ce dispositif de pilotage permet d'anticiper les besoins en ressources humaines, d'ajuster l'organisation du travail et de prévenir les risques de surcharge, de désorganisation ou de perte de compétences critiques.

La planification des effectifs est étroitement articulée avec les actions de formation et de développement des compétences, afin de garantir la continuité des activités et de préserver l'employabilité des collaborateurs face aux évolutions des métiers.

L'analyse des résultats observés sur la période met en évidence une évolution globalement stable des effectifs et un turnover maîtrisé, sans impact négatif significatif sur l'emploi. Ces éléments alimentent une démarche d'amélioration continue, permettant d'ajuster les politiques et pratiques de gestion du capital humain en fonction des enseignements tirés et des évolutions de l'environnement interne et externe.

Les départs enregistrés en 2025 concernent **27 collaborateurs**

4 Femmes

23 Hommes

0 Licenciements

Protection sociale, bien-être et qualité de vie au travail

TAQA Morocco accorde aux employés à temps plein, sur ses principaux sites opérationnels, un ensemble d'avantages sociaux visant à renforcer la protection sociale, le bien-être et l'équilibre entre vie privée et vie professionnelle. Ces dispositifs couvrent notamment la santé, la retraite, le logement, la scolarité des enfants ainsi que des actions de solidarité et d'accompagnement social. Ils incluent également des mesures favorisant la vie sociale et le bien-être, ainsi que des aides spécifiques liées aux fêtes et rituels religieux.

Les avantages proposés intègrent une assurance individuelle accident couvrant les risques de décès ou d'invalidité

permanente, une couverture médicale étendue comprenant assurance de base et complémentaire, dispositifs d'assistance médicale, bilans de santé réguliers et plateforme de soutien psychologique. En complément des régimes légaux, des dispositifs de retraite renforcés sont mis en place, incluant des régimes de retraite complémentaire, un dispositif d'épargne retraite et une prime de fin de carrière. Des mécanismes spécifiques permettent également la prise en charge des situations de handicap et d'invalidité, à travers un accompagnement médical et social adapté.

Valorisation de l'engagement et l'excellence collective

TAQA Morocco a mis en place le programme TAQdir afin de renforcer l'engagement de ses collaborateurs et d'encourager l'esprit d'équipe. Selon l'ampleur de leurs contributions, les collaborateurs se voient attribuer des points (200, 300, ou 500) tout au long de l'année.

Les réalisations personnelles sont récompensées par des cadeaux symboliques (TAQdir individuel), tandis que les succès

en équipe donnent lieu à un événement dédié (TAQdir équipe) pour célébrer l'excellence collective.

La gestion du programme est assurée par les managers, chargés de formaliser les propositions, tout en offrant à l'ensemble des collaborateurs la possibilité de suggérer des candidatures.

En 2025, les points TAQdir sont convertis en bon d'achats à faire valoir auprès de la plateforme e-program.

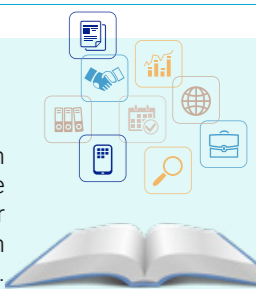
Accompagnement des parcours et mobilité des talents

Dans le but de fidéliser ses talents et de renforcer l'engagement de ses collaborateurs, TAQA Morocco a mis en place une politique de mobilité interne. Cette démarche vise à optimiser l'allocation des ressources humaines tout en favorisant le développement professionnel des employés. Fondée sur les principes d'équité, de transparence et d'anticipation, elle permet de répondre de manière efficace aux besoins tant de l'organisation que des collaborateurs.

Le processus comprend plusieurs étapes clés, incluant l'identification des opportunités de mobilité, l'évaluation des compétences et des aspirations, ainsi qu'un accompagnement personnalisé pour garantir une transition réussie.

Guide de mobilité et évolution de carrière

TAQA Morocco a élaboré un « Guide Mobilité et Evolution de Carrière » destiné à accompagner les collaborateurs dans la gestion de leur parcours professionnel. Ce guide présente les trajectoires possibles, les passerelles entre métiers et les compétences requises pour évoluer, tout en précisant les modalités de mobilité, les critères d'éligibilité et le rôle des parties prenantes internes impliquées dans le processus.



DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES ET VALORISATION DU CAPITAL HUMAIN PAR LA FORMATION GRI 404

Politique, engagements et impacts

TAQA Morocco a mis en place une approche structurée de développement des compétences et de capitalisation des savoirs, portée par un centre d'excellence. Ce dispositif positionne la formation comme un levier de performance opérationnelle, de sécurité, d'employabilité et de création de valeur durable, en assurant le développement, le maintien et la transmission des compétences des collaborateurs.

La formation est intégrée à la gestion des métiers critiques et aux priorités opérationnelles, en tenant compte des exigences réglementaires, des évolutions technologiques et des besoins liés au développement et à la continuité des activités.

Les actions déployées produisent des effets sur les parcours professionnels et sur la fiabilité des opérations, en contribuant au renforcement de l'employabilité, à la sécurisation des postes sensibles et à une meilleure maîtrise des métiers et des risques.

Le pilotage du dispositif intègre une vigilance particulière sur la

répartition des formations, la gestion des charges et le choix des formats pédagogiques, afin de garantir leur adéquation aux besoins opérationnels et leur efficacité dans la durée.

Heures de formation par employé



Suivi de la performance et mesure d'efficacité

Le pilotage de la formation est assuré de manière centralisée par le centre d'excellence, sur la base d'une ingénierie structurée et d'outils de suivi dédiés. Le déploiement des formations fait l'objet d'un reporting régulier, appuyé par des tableaux de bord et, de manière croissante, par la plateforme Oracle Learning, qui permet une traçabilité fine des parcours et des compétences acquises.

L'efficacité des actions est évaluée à plusieurs niveaux, incluant l'évaluation des acquis, le suivi de la participation et de la réalisation des formations, ainsi que les retours des participants, des formateurs et des managers. Cette boucle de feedback terrain alimente l'amélioration continue du dispositif.

Les objectifs poursuivis visent à sécuriser les compétences critiques et réglementaires, améliorer la performance et la sécurité, garantir l'équité des parcours et optimiser l'efficacité des investissements formation.

Les principaux indicateurs suivis portent notamment sur le volume d'heures de formation réalisées, le taux de réalisation du plan de formation, la couverture des populations cibles, les heures de formation par collaborateur bénéficiaire, la répartition par famille de compétences et la part des formations animées par des formateurs internes. Les cibles associées sont définies annuellement et ajustées en fonction des priorités opérationnelles.

Les résultats observés reflètent le niveau de réalisation du plan de formation, le volume d'heures déployées et l'intensité des actions par collaborateur bénéficiaire. Le déploiement des parcours liés aux métiers critiques, le recours accru aux formateurs internes et l'amélioration de la fiabilité des données de formation contribuent à une meilleure correspondance entre les besoins identifiés, les actions mises en œuvre et les résultats suivis.



Actions de pilotage, suivi de la performance et amélioration continue

TAQA Morocco s'appuie sur un dispositif structuré de pilotage de la formation, fondé sur une planification priorisée des actions et sur une ingénierie de formation basée sur l'évaluation des compétences. Cette approche permet d'identifier les écarts, de structurer des parcours adaptés et de cibler les populations prioritaires, en cohérence avec les besoins opérationnels et les exigences réglementaires.

Les parcours sont organisés de manière progressive, en combinant des modalités pédagogiques variées, incluant le présentiel et le e-learning, et en mobilisant prioritairement des formateurs internes afin de favoriser la transmission des savoirs métiers et l'ancrage opérationnel des formations. La standardisation des supports et des fiches descriptives contribue à l'homogénéité des contenus et à la qualité des dispositifs déployés.

Le pilotage intègre des ajustements réguliers portant sur les calendriers, les formats et la répartition des formations entre

les populations, ainsi que des parcours spécifiques destinés aux collaborateurs nouvellement recrutés ou promus afin de sécuriser la prise de poste.

Les formations métiers et HSE sont adaptées en fonction des besoins identifiés, avec un suivi appuyé par des indicateurs permettant d'assurer une couverture cohérente et équitable.

La poursuite du déploiement des parcours liés aux métiers critiques, le développement des compétences transverses, comportementales et managériales, ainsi que la reconnaissance du rôle des formateurs internes accompagnent l'évolution du modèle opérationnel et de la culture interne.

La digitalisation progressive des parcours, notamment à travers le projet Oracle Learning, renforce la traçabilité, la visibilité et le pilotage des actions, dans une logique d'amélioration continue intégrant les retours d'expérience et l'évolution des besoins métiers.

Formation, compétences et transmission des savoirs

TAQA Morocco déploie un ensemble de programmes couvrant les formations métiers techniques, les formations HSE et de conformité, les compétences transverses, les soft skills et le leadership, ainsi que des parcours d'intégration structurés

pour les nouveaux recrutés. Le dispositif inclut également des programmes dédiés aux formateurs internes, visant à renforcer la transmission des savoirs critiques. Ces programmes s'appliquent à l'ensemble de l'entreprise.

Employabilité future et gestion des transitions professionnelles

Les parcours de formation métiers, techniques et transverses contribuent au renforcement de l'employabilité future des collaborateurs, en favorisant la polyvalence, l'adaptabilité et la reconnaissance des compétences acquises. La digitalisation des parcours via Oracle Learning permet de tracer et de valoriser ces compétences dans la durée.

Par ailleurs, le dispositif de formateurs internes offre aux

collaborateurs expérimentés des opportunités d'évolution vers des rôles de formateur, de tuteur ou de référent métier, favorisant la transmission des savoirs et la reconnaissance de l'expérience. Ces actions sont complétées par des dispositifs d'évaluation et de reconnaissance des parcours, contribuant à la préparation des successions et à une gestion structurée de la fin de carrière.



PROMOTION DE LA DIVERSITÉ, DE L'ÉQUITÉ, DE L'INCLUSION ET LUTTE CONTRE TOUTE FORME DE DISCRIMINATION



Politiques et engagements

TAQA Morocco affirme son engagement en faveur de la diversité, l'inclusion, et l'égalité des chances à travers une charte Diversité & Inclusion déployée auprès de l'ensemble des collaborateurs.

La gouvernance de ces engagements repose sur une Commission Diversité & Inclusion dédiée, chargée de définir, mettre en œuvre et suivre les actions associées, sous le pilotage du Comité RSE. Des initiatives spécifiques sont également menées en faveur de l'inclusion des personnes en situation de handicap, coordonnées par un référent dédié.

En parallèle, TAQA Morocco soutient la mixité et le développement du leadership féminin à travers le programme Women in TAQA Morocco, lancé en 2024, qui vise à renforcer le mentoring, la reconnaissance des talents et l'engagement des femmes au sein de l'organisation.

Objectifs à horizon 2030

30% de femmes manager **20%** de femmes parmi les cadres

En mars 2025, TAQA Morocco a signé la déclaration en faveur des Women's Empowerment Principles (WEP's), un cadre international qui vise à promouvoir l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. Cette adhésion traduit un engagement à renforcer l'autonomisation des femmes au travail, notamment en matière d'égalité des chances, de leadership, de non-discrimination et d'équité dans les pratiques professionnelles.



Gouvernance des sujets de diversité et inclusion

La Commission Diversité & Inclusion est chargée de définir, déployer et suivre les engagements de l'organisation en matière d'inclusion. La commission se réunit au minimum une fois par an et rassemble les principales parties prenantes : le responsable QHSE, le directeur Capital Humain & Culture, le responsable RSE, le référent handicap et le médecin de travail. La validation et le suivi de la mise en œuvre des actions

définies par la commission sont effectués trimestriellement lors du comité RSE.

Le référent handicap, rattaché à la direction PS & QHSE, joue un rôle central dans l'organisation. Il accompagne et oriente les collaborateurs en situation de handicap, tout en veillant à la mise en place d'actions favorisant leur employabilité durable et leur intégration professionnelle.

Impacts de la politique de diversité & inclusion

Les actions menées par TAQA Morocco en matière de diversité, d'inclusion et d'égalité des chances génèrent des impacts positifs significatifs sur les collaborateurs. Elles contribuent à la promotion de la non-discrimination et au respect des droits humains, favorisant un environnement de travail plus équitable, inclusif et respectueux. Cette dynamique soutient le bien-être des collaborateurs, renforce leur engagement et améliore durablement le climat social au sein de l'organisation.

Ces engagements permettent également de renforcer l'inclusion des femmes et des personnes en situation de handicap, en facilitant l'accès à l'emploi, l'évolution professionnelle et la reconnaissance des talents, indépendamment du genre ou de la situation personnelle.

Sur le plan économique et organisationnel, la démarche contribue à l'attractivité de TAQA Morocco en tant qu'employeur responsable et à la fidélisation des talents. Elle soutient la performance collective et l'innovation, tout en limitant les risques sociaux, juridiques et réputationnels liés aux enjeux de discrimination ou d'exclusion.

Certaines contraintes peuvent néanmoins être identifiées, notamment les coûts liés au déploiement des actions (formation, accompagnement, aménagements spécifiques) ou le risque de résistances internes et de perceptions d'iniquité en cas de communication insuffisante ou de compréhension partielle des dispositifs. Ces risques sont intégrés dans l'approche de pilotage et font l'objet d'une vigilance continue.

Politique de parentalité en faveur d'un équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle

TAQA Morocco s'engage en faveur de l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée. Dans ce cadre, elle a mis en place une politique de parentalité structurée autour de plusieurs axes : soutien à la maternité et à la paternité, renforcement des liens familiaux, aides scolaires, logement et transport.

Les collaboratrices bénéficient d'un accompagnement complet

pendant la maternité, avec le versement intégral de leur salaire et de leur prime annuelle tout au long du congé. De plus, l'entreprise accorde des jours de congé parental aux nouveaux pères afin de leur permettre de gérer sereinement les démarches administratives et de soutenir leur famille.



DIALOGUE SOCIAL CONTINU ET ENGAGEMENT DES COLLABORATEURS



Dialogue social et dispositifs d'échange

TAQA Morocco a structuré des dispositifs de dialogue visant à favoriser des échanges réguliers entre les collaborateurs, les managers et le Directoire. Ces dispositifs ont pour objectif de soutenir une communication fluide, de renforcer l'écoute et de créer des espaces d'échange sur les orientations, les projets et

les enjeux opérationnels. Ils sont complétés par l'organisation périodique de webinaires RH, destinés à partager les actualités, à présenter l'avancement des projets et à répondre aux questions des équipes.

Dispositifs de proximité et dialogue direct

Afin de renforcer une culture de proximité, d'écoute et de dialogue continu, TAQA Morocco a mis en place des proximity meetings. Ces rencontres périodiques réunissent des collaborateurs, y compris des nouvelles recrues issues de différents métiers, autour d'échanges directs avec le Président du Directoire.

Organisées en présentiel, ces réunions favorisent un dialogue

ouvert sur les enjeux stratégiques et opérationnels et offrent aux collaborateurs un espace d'expression leur permettant de poser des questions, de partager des idées et de faire remonter d'éventuels points de vigilance. Elles contribuent à renforcer la qualité des échanges, l'engagement des équipes et une culture de collaboration au sein de l'organisation.

Échanges collectifs avec les instances dirigeantes

Dans la continuité des dispositifs de dialogue mis en place, TAQA Morocco organise des Town Hall meetings en présentiel ou sous forme de webinaires, permettant aux dirigeants de s'adresser directement à l'ensemble des collaborateurs.

Ces rendez-vous constituent un cadre d'échange collectif favorisant le partage d'informations, la lisibilité des orientations et l'écoute des équipes, tout en contribuant au sentiment d'appartenance et à la cohésion collective.

Instances réglementaires de représentation et de dialogue social

• Délégués du personnel (DP)

Conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur, quatorze délégués du personnel sont élus afin d'assurer la représentation des collaborateurs. Leur mission consiste à porter à la connaissance de la Direction des Ressources Humaines les attentes relatives à l'application de la législation du travail, des clauses des contrats de travail et du Règlement Intérieur, lorsque celles-ci n'ont pu être traitées dans le cadre des procédures internes existantes.

Les délégués du personnel constituent ainsi une interface formelle entre les collaborateurs et la direction, contribuant à la prise en compte des préoccupations sociales et au maintien d'un climat de dialogue structuré.

• Représentation syndicale

En complément des délégués du personnel, six représentants syndicaux, désignés conformément au cadre légal applicable, participent au dialogue social au sein de TAQA Morocco. Ils contribuent à la défense des intérêts des salariés et à la concertation avec la direction sur les sujets sociaux, économiques et organisationnels, dans une logique de dialogue constructif et de respect mutuel.

• Comité d'Hygiène et de Sécurité (CHS)

Le Comité d'Hygiène et de Sécurité constitue une instance clé du dispositif de prévention des risques professionnels. Il contribue à l'identification des dangers, au suivi des incidents et accidents, ainsi qu'à la formulation de recommandations visant à améliorer les conditions de santé et de sécurité au travail.

Le comité participe également aux actions de sensibilisation, aux visites de terrain et à l'analyse des situations à risque, en lien avec les équipes santé et sécurité au travail (SST) et les représentants des travailleurs.

• Comité d'Entreprise (CE)

Lorsque les conditions légales sont réunies, un Comité d'Entreprise est mis en place afin d'assurer l'information et la consultation des représentants des salariés sur les questions économiques, sociales et organisationnelles. Cette instance constitue un cadre de dialogue structuré sur l'évolution de l'activité, l'organisation du travail et les actions sociales mises en œuvre au bénéfice des collaborateurs.

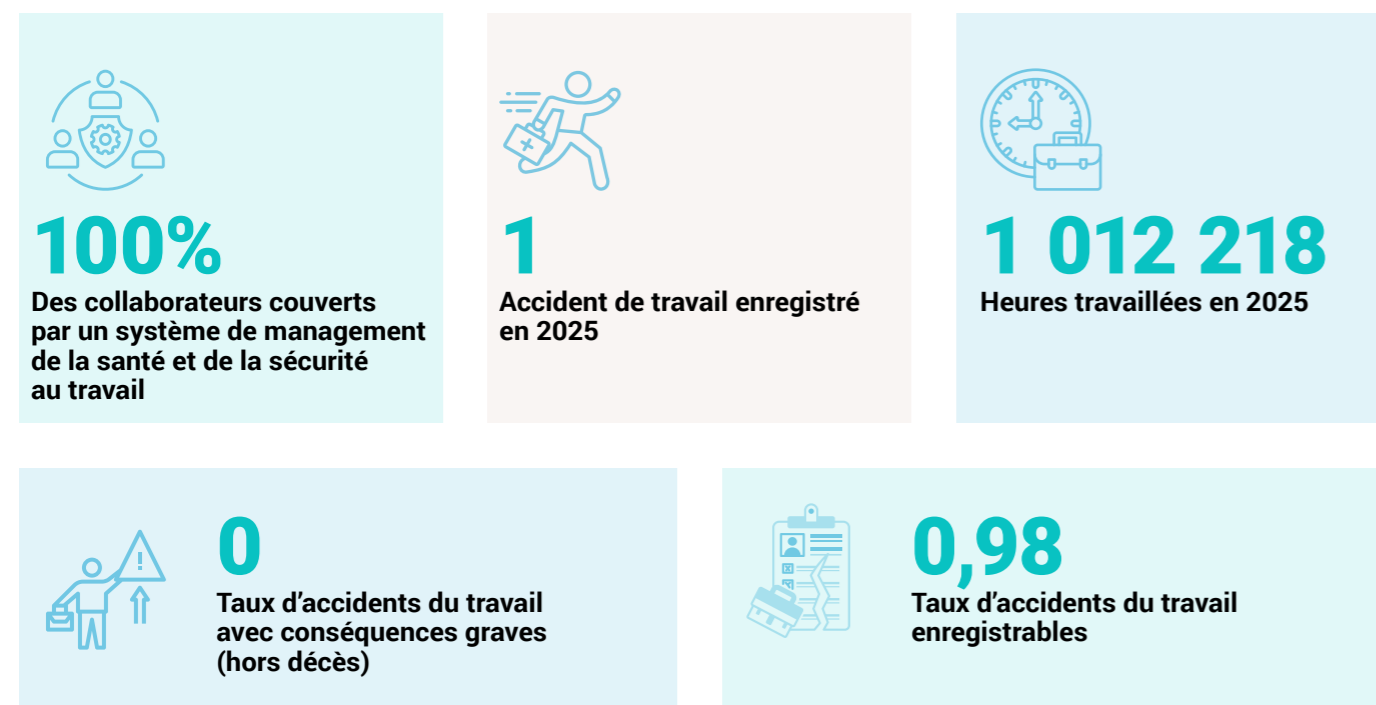


SANTÉ, SÉCURITÉ ET BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL (SST) AU CŒUR DE LA PERFORMANCE DURABLE

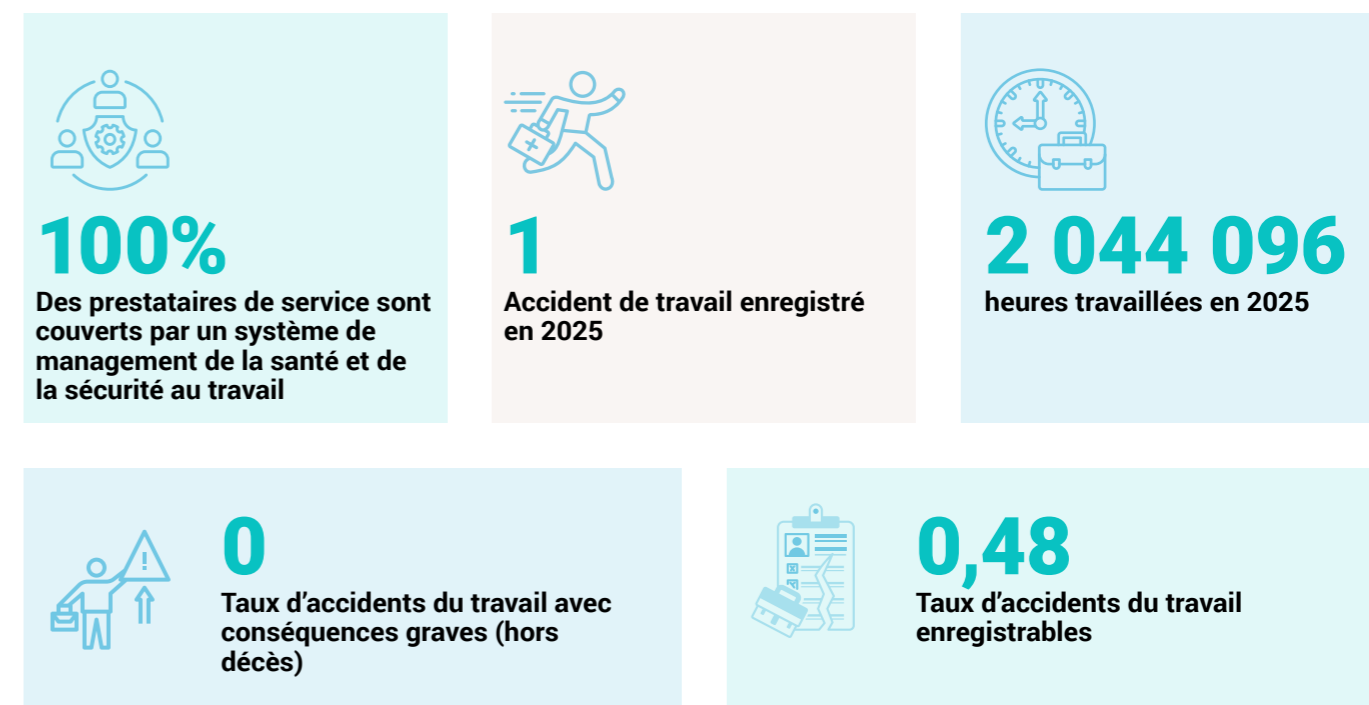


Santé et sécurité au travail (SST)

Collaborateurs de TAQA Morocco



Prestataires de service



Gouvernance SST et engagement de long terme

La santé, la sécurité au travail et la sécurité des procédés constituent des axes structurants de la performance durable de TAQA Morocco. L'objectif poursuivi est de garantir un environnement de travail sûr, sain et respectueux des personnes, pour l'ensemble des collaborateurs et des travailleurs intervenant sous son contrôle.

Cet engagement est formalisé à travers l'adoption d'une charte Santé et Sécurité au Travail, qui traduit l'ambition de progresser vers un niveau de maturité élevé en matière de sécurité. La démarche s'inscrit dans une dynamique d'amélioration continue et vise le stade interdépendant de la courbe de Bradley, fondé sur la responsabilisation individuelle et collective. Elle repose sur la mobilisation coordonnée des ressources humaines, techniques et organisationnelles nécessaires à la prévention des accidents, à la maîtrise des risques industriels et à l'amélioration durable du bien-être au travail.



Système de management SST et sécurité des procédés

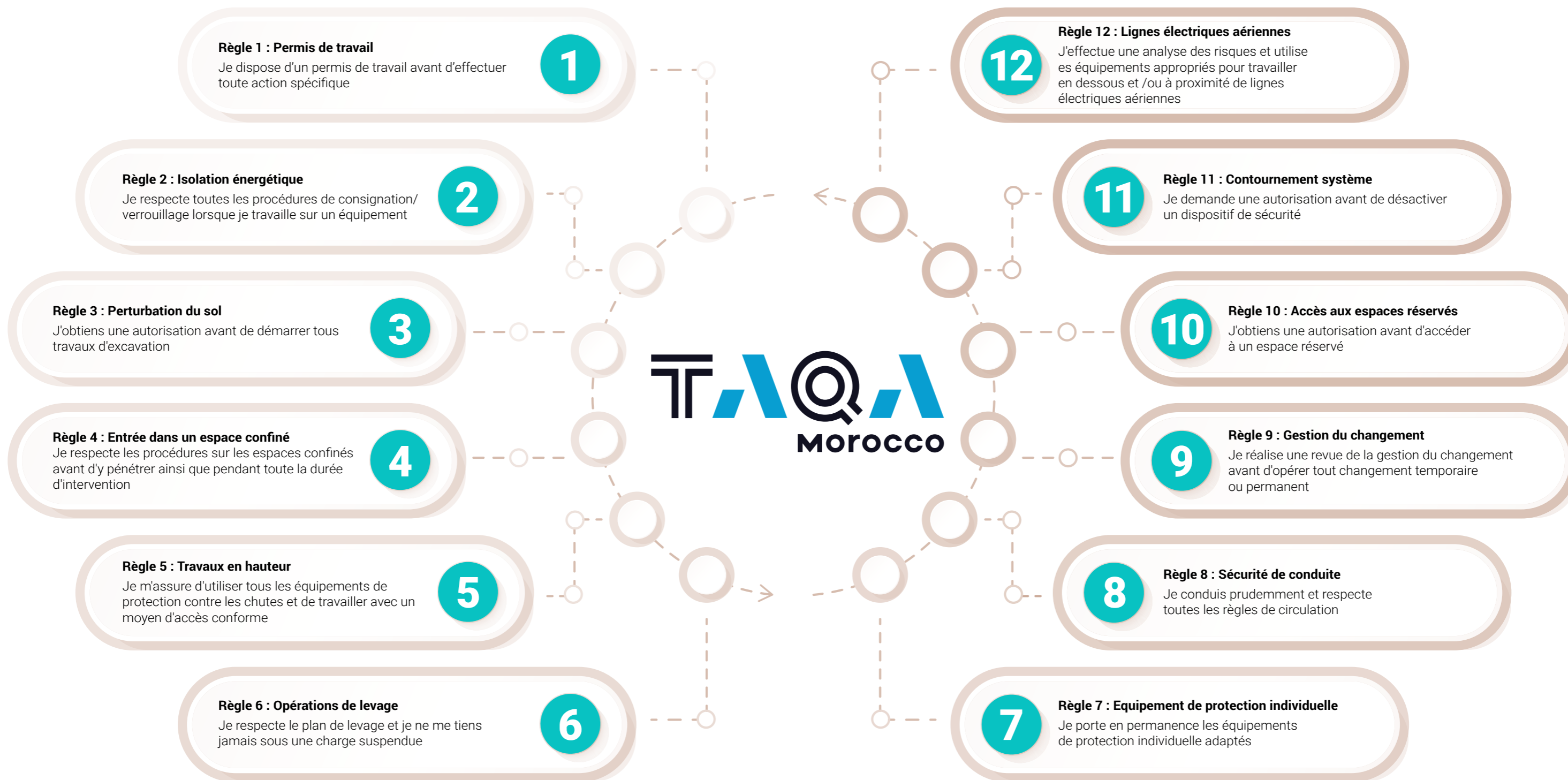
TAQA Morocco a déployé un système de management structuré de la santé et de la sécurité au travail couvrant l'ensemble des activités d'exploitation, de maintenance, de projets et de support, ainsi que toutes les installations. Ce dispositif s'applique aux collaborateurs et aux prestataires, sous-traitants et partenaires dont les activités ou les lieux de travail sont placés sous le contrôle de l'organisation.

Le système repose notamment sur :

- \ une charte SST et des politiques internes applicables sans distinction de statut contractuel ;
- \ des règles, procédures et standards harmonisés en matière de SST et de sécurité des procédés (Process Safety Management), incluant les 12 règles essentielles de sécurité et les 9 fondamentaux Process Safety Management ;

- \ l'identification systématique des dangers, l'évaluation régulière des risques et l'application de la hiérarchie des contrôles ;
- \ des exigences contractuelles renforcées, des autorisations de travail et un suivi terrain dédié aux partenaires et sous-traitants.

Le dispositif est déployé en conformité avec la réglementation nationale applicable et avec des référentiels reconnus, notamment ISO 45001, les lignes directrices de l'OIT et les standards internes du Groupe TAQA.





Pilotage opérationnel et prévention des risques

La gestion des risques repose sur des procédures formalisées permettant l'identification systématique des dangers, l'évaluation régulière des risques et l'application de mesures de prévention adaptées, en privilégiant l'élimination des risques à la source lorsque cela est possible.

Cette démarche s'appuie notamment sur :

- \ des analyses de risques par activité et par poste de travail ;
- \ des études de dangers et évaluations préalables pour les travaux à risque (travail en hauteur, levage, consignation, espaces confinés, produits chimiques) ;
- \ des audits, inspections terrain, rondes de sécurité et visites d'observation ;
- \ l'analyse des incidents, presque-accidents et situations dangereuses.

En cas d'événement, des procédures d'investigation sont mises en œuvre, incluant l'analyse des causes racines, la définition d'actions correctives et préventives, le suivi de leur efficacité et la capitalisation des retours d'expérience. Les principaux risques identifiés concernent notamment les chutes et trébuchements, la manutention de charges, l'exposition au bruit et aux substances chimiques, les risques ergonomiques

et psychosociaux, ainsi que ceux liés aux équipements et aux installations industrielles.



Yassine Dahkoun
Responsable Santé et Sécurité
TAQA Morocco

La certification ISO 45001 constitue une reconnaissance importante du niveau de maturité atteint par le dispositif de santé et de sécurité au travail de TAQA Morocco.

Elle confirme la structuration de nos processus, la robustesse de notre pilotage et l'intégration des exigences SST dans l'ensemble de nos activités.

Ce référentiel nous apporte un cadre commun et exigeant, qui soutient la prévention des risques, la sécurité des personnes et l'amélioration continue de nos pratiques, tout en renforçant la culture de sécurité partagée par l'ensemble des équipes et des partenaires.

Participation des collaborateurs et culture de sécurité



Rencontres Safe & Tea

Les rencontres Safe & Tea constituent un dispositif clé du dialogue en matière de santé et sécurité. Ces sessions informelles organisées sur site favorisent des échanges ouverts autour des enjeux de sécurité, en particulier avec les équipes de sous-traitants. Elles permettent de recueillir les retours du terrain, de diffuser les bonnes pratiques et de renforcer l'adhésion collective aux démarches de prévention des risques.

La participation active des collaborateurs constitue un pilier central du dispositif SST. Elle est encouragée à travers les rondes de sécurité, les visites d'observation, la participation aux audits internes et des espaces de dialogue dédiés, tels que les rencontres Safe & Tea, ouvertes aux collaborateurs et aux sous-traitants.

Le Comité d'Hygiène et de Sécurité se réunit périodiquement afin de contribuer à l'identification des dangers, au suivi des incidents et à la définition des actions d'amélioration. Des mécanismes formalisés garantissent le droit de retrait en cas de danger grave et imminent, ainsi que la protection contre toute forme de représailles, contribuant à instaurer un climat de confiance et de transparence.





Effets de la démarche SST

Les activités de TAQA Morocco génèrent des effets sur les personnes, l'environnement et l'activité. Sur le plan humain, la démarche SST contribue à la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs et au développement d'une culture de prévention, de dialogue et de transparence. Elle participe également à l'évolution du niveau de maturité sécurité de l'écosystème local.

Sur le plan environnemental, la maîtrise des risques industriels et de sécurité des procédés contribue à la prévention des incidents susceptibles d'avoir des impacts environnementaux. Sur le plan économique, la réduction des accidents et des arrêts non planifiés soutient la continuité d'activité, la performance opérationnelle et la relation de confiance avec les partenaires, tout en impliquant des investissements dédiés aux équipements, formations, audits et dispositifs de prévention.

Suivi de la performance et amélioration continue

La performance SST est suivie à travers un ensemble d'indicateurs, d'audits, d'inspections terrain et de revues périodiques impliquant le management et les équipes opérationnelles. Les résultats observés sont utilisés pour orienter les actions d'amélioration continue.

Les enseignements tirés des incidents, audits et retours d'expérience sont intégrés dans l'évolution des politiques, des procédures et des programmes de formation, afin d'ancrer durablement une culture de sécurité proactive, partagée et responsable.

Développement des compétences, santé au travail et prévention médicale

La maîtrise des compétences constitue un élément structurant de la démarche SST. Des actions de formation générales et spécifiques sont déployées à l'embauche, de manière périodique et lors de tout changement d'activité, afin d'accompagner la prévention des risques professionnels et la maîtrise des situations à risque.

Ce dispositif est complété par l'intervention des services de santé au travail, qui assurent la surveillance de la santé des travailleurs, contribuent à l'identification et à l'analyse des risques professionnels et participent à la mise en œuvre des actions de prévention. Des examens médicaux périodiques, incluant des tests audiométriques, des épreuves fonctionnelles respiratoires et des bilans de santé, sont réalisés en partenariat avec des établissements spécialisés.

Des programmes volontaires de promotion de la santé complètent l'ensemble, en ciblant les risques physiques, chimiques, ergonomiques et psychosociaux et en favorisant une approche globale de la santé au travail. Aucune maladie professionnelle n'a été déclarée au cours de la période de reporting.

MindCare

TAQA Morocco accorde une importance équivalente à la santé mentale et à la santé physique de ses collaborateurs. À ce titre, l'organisation met à leur disposition MindCare, une plateforme d'accompagnement confidentielle destinée à répondre aux besoins en matière de bien-être psychologique.

MindCare offre un accès à un accompagnement individuel assuré par des professionnels qualifiés, ainsi qu'à des ressources et conseils variés (articles, podcasts et vidéos) portant notamment sur la gestion du stress et l'équilibre personnel. La plateforme propose également un espace d'écoute et de partage.

Accessible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, MindCare permet un nombre illimité de consultations selon les besoins des collaborateurs, dans le strict respect de la confidentialité.



Campagnes de sensibilisation aux cancers du sein et de la prostate

En 2025, TAQA Morocco a réaffirmé son engagement en faveur de la santé et du bien-être de ses collaborateurs et prestataires à travers des actions ciblées de prévention et de sensibilisation aux cancers les plus répandus.

Dans le cadre d'Octobre Rose, une journée dédiée au dépistage et à la sensibilisation au cancer du sein a été organisée sur le site de Jorf Lasfar et Casablanca, avec l'intervention de spécialistes de l'hôpital Cheikh Zaid. Cette initiative a permis

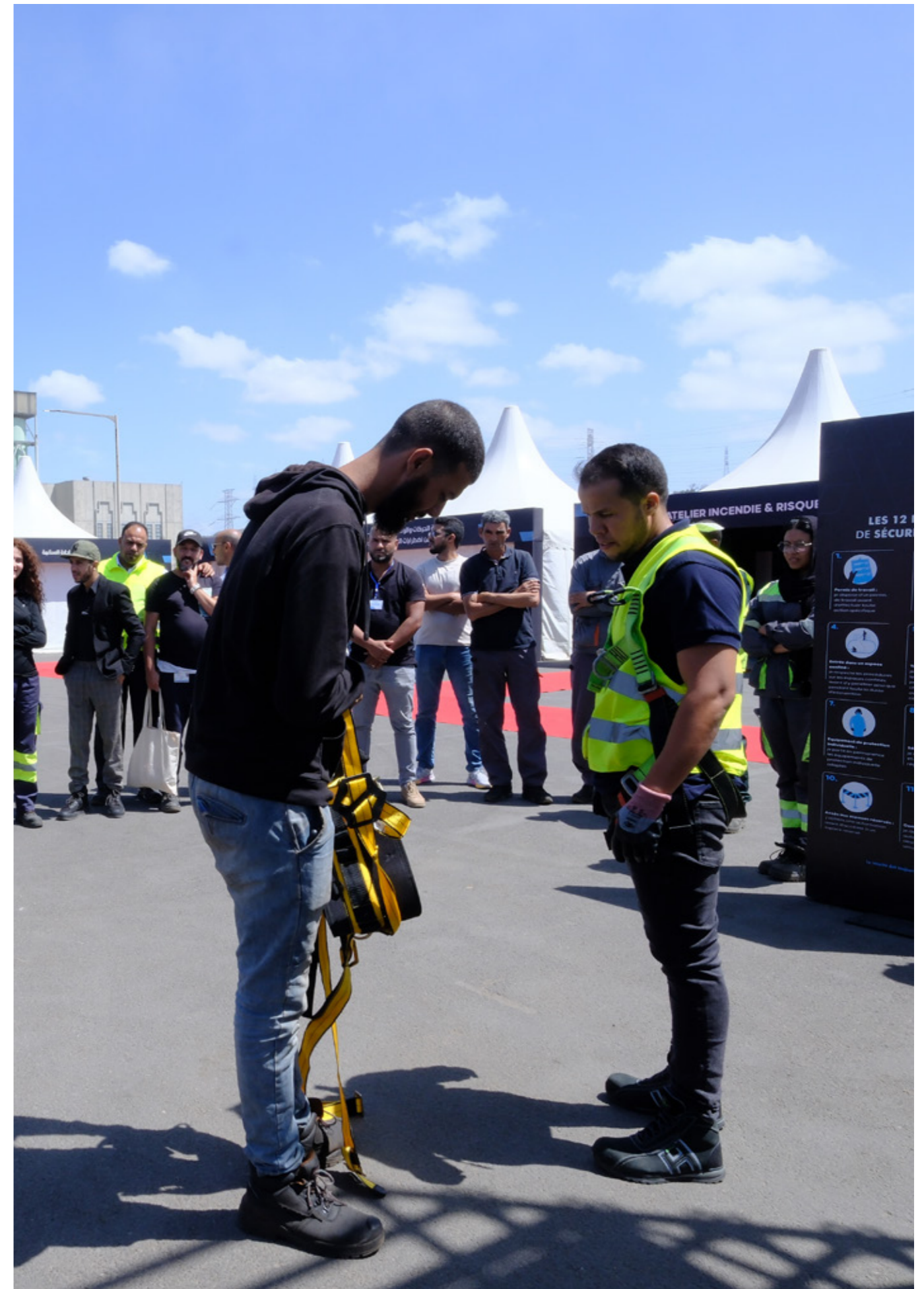
à 49 collaboratrices et prestataires de bénéficier d'examens cliniques.

En novembre, à l'occasion de Blue November, TAQA Morocco a mené une action similaire sur le site de Jorf Lasfar en faveur de la prévention du cancer de la prostate, touchant 25 collaborateurs, avec une prise en charge des frais de dépistage et la mise à disposition d'un espace d'information dédié.



CONTRIBUTIONS AUX OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLES (ODD)

ODD	Actions de TAQA Morocco	Contribution Sociétale
 <p>ODD 3 Bonne santé et bien-être</p>	<ul style="list-style-type: none"> \ Déploiement d'un dispositif de santé et sécurité au travail visant la prévention des risques professionnels. \ Accès à une couverture médicale et à des dispositifs de protection sociale pour les collaborateurs. \ Promotion de l'équilibre vie professionnelle / vie personnelle à travers une politique de parentalité et des mesures de flexibilité adaptées. 	<p>Contribution à la promotion de la santé, de la sécurité et du bien-être des collaborateurs, en favorisant des conditions de travail sûres et un environnement professionnel équilibré.</p>
 <p>ODD 5 Égalité entre les sexes</p>	<ul style="list-style-type: none"> \ Mise en œuvre d'un plan de féminisation avec des objectifs chiffrés à horizon 2030 pour les instances dirigeantes et les postes de responsabilité. \ Garantie de l'égalité des chances en matière de recrutement, d'évolution de carrière et de rémunération. \ Soutien renforcé à la maternité et à la parentalité, incluant le maintien de la rémunération durant le congé maternité. 	<p>Contribution au renforcement de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, notamment à travers l'accès équitable aux postes de responsabilité et la promotion de la diversité de genre au sein de l'entreprise.</p>
 <p>ODD 10 Réduction des inégalités</p>	<ul style="list-style-type: none"> \ Mise en place de politiques RH fondées sur l'équité, la transparence et la non-discrimination. \ Accès équitable aux opportunités de formation, de mobilité interne et d'évolution professionnelle. \ Accompagnement personnalisé des collaborateurs lors des transitions de carrière afin de favoriser l'inclusion et l'employabilité. 	<p>Contribution à la réduction des inégalités en garantissant l'équité, la non-discrimination et l'égalité des chances dans la gestion des ressources humaines et l'évolution professionnelle.</p>



PARTIE SOCIÉTALE

Générer un impact durable pour nos parties prenantes

TAQA MOROCCO AU SERVICE DES COMMUNAUTÉS LOCALES

TAQA Morocco for Community

20 477
Bénéficiaires directs et indirects

6
Millions de dirhams alloués

Mécénat des collaborateurs

131
Bénévoles

232
heures de mobilisation en 2025

L'engagement de TAQA Morocco en faveur du développement des communautés locales se concrétise à travers son programme structurant « TAQA Morocco For Community », qui constitue le pilier de son action sociale. Inscrit dans une vision de long terme, ce programme vise à générer un impact positif durable au sein des territoires d'implantation, en cohérence avec sa stratégie de durabilité et sa contribution aux Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies.

À travers des actions ciblées en matière de santé, le programme contribue à l'ODD 3 « Bonne santé et bien-être », en facilitant l'accès aux soins, à la prévention et à la sensibilisation sanitaire, notamment au bénéfice des populations vulnérables. En parallèle, les initiatives dédiées à l'éducation, au renforcement des compétences et à l'accès à des environnements d'apprentissage inclusifs s'inscrivent pleinement dans l'ODD 4 « Éducation de qualité », en favorisant l'égalité des chances et le développement du capital humain au niveau local.

Par ailleurs, l'ensemble des actions menées dans le cadre de « TAQA Morocco For Community » est guidé par une volonté de réduction des inégalités, en ligne avec l'ODD 10 « Inégalités réduites ». Le programme privilégie des projets inclusifs, conçus à partir des besoins exprimés par les communautés locales et accorde une attention particulière aux groupes les plus exposés aux vulnérabilités sociales et économiques.

Afin de maximiser l'impact et la pérennité des initiatives, TAQA Morocco s'appuie sur des partenariats structurés avec des associations, des institutions locales et des acteurs spécialisés, garantissant la pertinence des projets et leur ancrage territorial. Cette approche collaborative permet de créer une valeur partagée durable, tout en renforçant le rôle de TAQA Morocco en tant qu'acteur responsable et engagé du développement local.

Au cours de l'année 2025, TAQA Morocco a soutenu **28 projets et associations**.



Engagement communautaire et développement sociétal durable

Gouvernance et pilotage des engagements communautaires



Les initiatives communautaires de TAQA Morocco sont encadrées par une gouvernance structurée, sous la supervision du Comité RSE. Celui-ci veille à l'alignement des programmes avec la stratégie de durabilité, assure le suivi des impacts

sociaux et environnementaux et pilote la gestion des risques liés aux communautés locales. Il coordonne également les partenariats locaux et évalue la performance et l'efficacité des projets.

Stratégie de création d'impacts positifs pour les communautés



Le programme « TAQA Morocco for Community » constitue le pilier central de l'engagement sociétal. Ce programme vise à générer un impact positif durable au sein des communautés où elle opère et, plus largement, sur l'ensemble du Royaume. Il contribue aux Objectifs de Développement Durable (ODD) tout en renforçant les objectifs stratégiques de TAQA Morocco :

- Renforcer l'acceptation et le soutien des communautés locales à l'égard des activités de l'entreprise, en développant une relation de confiance durable.

- Accroître l'engagement et la motivation des collaborateurs via le mécénat et le bénévolat.

- Réduire les risques sociaux, opérationnels et réputationnels liés à l'impact sur les communautés.

L'alignement des initiatives communautaires avec la stratégie de TAQA Morocco permet d'intégrer ces actions dans une logique de création de valeur durable.

Risques et opportunités sociétaux

Risques

Les enjeux communautaires exposent TAQA Morocco à des risques susceptibles d'affecter ses perspectives opérationnelles et réputationnelles. L'absence d'un mécanisme de remédiation communautaire formalisé, combinée à des attentes sociales croissantes dans les territoires d'implantation, constitue un facteur de vulnérabilité pouvant entraîner une dégradation de la relation de confiance avec les communautés locales. Par ailleurs, la portée nécessairement ciblée de certains programmes face à l'ampleur des besoins sociaux peut générer un risque de perception d'iniquité ou d'efficacité limitée, susceptible d'alimenter des tensions locales ou des demandes accrues de médiation. Ces facteurs, s'ils se matérialisent, peuvent se traduire par une mobilisation additionnelle de ressources, des impacts réputationnels et à moyen terme, une fragilisation de la licence sociale d'exploitation.

Opportunités

À l'inverse, les initiatives communautaires constituent un levier d'opportunités sociétales significatif pour TAQA Morocco. La structuration du programme « TAQA Morocco for Community », son pilotage par le Comité RSE et la diversité des actions déployées permettent de renforcer l'acceptabilité locale des activités et de consolider durablement la relation avec les parties prenantes territoriales. Cette dynamique favorise la prévention des risques sociaux, la stabilisation de l'environnement opérationnel et le renforcement de la réputation de l'entreprise auprès des communautés, des autorités locales et des partenaires institutionnels. À moyen et long terme, ces opportunités contribuent à améliorer la résilience du modèle opérationnel et à soutenir la création de valeur durable.



Programmes d'action en faveur des communautés

a) Charte de mécénat d'engagement communautaire

En 2024, TAQA Morocco a formalisé sa Charte de mécénat afin d'encadrer de manière structurée ses initiatives de bénévolat et de mécénat de compétences. Cette charte précise les principes, les modalités de participation et les règles applicables aux actions de mécénat, les droits et devoirs du collaborateur mécène dans le respect des valeurs de TAQA Morocco et de son code d'éthique et de conduite.

Dans ce cadre, les collaborateurs peuvent consacrer jusqu'à 8 heures par an sur leur temps de travail à des missions de mécénat organisées ou accompagnées par TAQA Morocco.

La Charte de mécénat vise à encourager une participation volontaire, responsable et proactive des collaborateurs, tout en garantissant l'alignement des initiatives avec les priorités de durabilité de TAQA Morocco. Elle offre aux collaborateurs la possibilité de participer aux missions proposées, de prendre part aux événements solidaires organisés avec des partenaires associatifs, ou de soumettre de nouveaux projets à impact sociétal.

En favorisant l'engagement des collaborateurs au service d'initiatives à impact, cette charte renforce les liens entre TAQA Morocco et les communautés locales. Elle reflète la conviction quant à son rôle dans le développement des territoires et le bien-être collectif, faisant du mécénat un levier stratégique de création de valeur sociale.

b) Promotion de l'éducation et de l'employabilité des jeunes issus de milieux défavorisés

TAQA Morocco fait de l'éducation un pilier central de sa stratégie sociétale, considérant qu'elle constitue un levier structurant d'inclusion sociale, d'autonomisation et d'amélioration durable des conditions de vie des communautés locales.



Fondation Jadara

Dans le cadre de son engagement en faveur de la diversité et de l'égalité des chances, TAQA Morocco soutient la Fondation Jadara à travers l'octroi de bourses d'études pour des étudiantes poursuivant des études dans des filières scientifiques ou STEM (Science, Technology, Engineering, and Mathematics). Ainsi cinq étudiantes, issues de milieux à faibles revenus, ont bénéficié de bourses d'excellence, attribuées sur la base du mérite académique et du potentiel professionnel.

En plus, 38 collaborateurs de TAQA Morocco soutiennent la Fondation Jadara en tant que mentors de l'association.



+6 990

Bénéficiaires directs des programmes éducatifs.

Impacts sur les communautés

- \ Accès à l'enseignement supérieur pour des jeunes femmes issues de milieux défavorisés
- \ Renforcement de la présence féminine dans les filières scientifiques et technologiques
- \ Effet d'entraînement positif avec un rôle modèle au sein des communautés locales.

Impacts négatifs potentiels et dispositifs de gestion

- \ Nombre limité de bénéficiaires face à une demande élevée
 - \ Risque de concentration des bénéfices sur un groupe restreint
- Ces impacts sont pris en compte à travers des critères de sélection transparents et le développement de partenariats de long terme.



Association Bab Rayan

TAQA Morocco soutient l'inclusion sociale et éducative des jeunes vulnérables à travers le financement du Foyer Bab Rayan. Ce soutien contribue à assurer le fonctionnement du foyer et à offrir un accompagnement éducatif, social et humain aux orphelins et aux enfants en situation de précarité ou de marginalisation. À travers cette initiative, TAQA Morocco participe à la création d'un cadre de vie stable et protecteur, favorisant l'accès à l'éducation, le développement personnel et l'insertion sociale des jeunes bénéficiaires. Cet engagement s'inscrit dans la volonté de l'entreprise de promouvoir l'égalité des chances et de contribuer au développement social des communautés.

Impacts sur les communautés :

- \ Réduction du risque de décrochage scolaire et social
- \ Renforcement de l'autonomie et de l'insertion sociale des jeunes
- \ Amélioration des conditions de vie et de protection de l'enfance.

Impacts négatifs potentiels et dispositifs de gestion

- \ Difficulté de suivi à long terme de l'insertion des bénéficiaires
 - \ Pression sur les capacités d'accueil des structures partenaires
- TAQA Morocco met en œuvre un accompagnement progressif des bénéficiaires et s'appuie sur des partenariats spécialisés afin de renforcer la capacité de suivi et d'accueil des structures partenaires.



Fondation Zakoura – Programmes Shourouk

L'accès limité à l'électricité dans les zones rurales du Maroc constitue un obstacle majeur à l'éducation des jeunes enfants, affectant leur apprentissage et réduisant leurs opportunités de bénéficier des technologies et des outils pédagogiques modernes.

Pour répondre à ce défi, TAQA Morocco for Community, en partenariat avec la Fondation Zakoura Éducation, a lancé le programme Shourouk, visant à réduire les disparités régionales en améliorant l'accès à l'électricité grâce à l'installation de panneaux solaires dans les écoles rurales. Cette initiative permet de créer un environnement d'apprentissage sûr, lumineux et stimulant pour les enfants.

Sur une période de trois ans, le programme prévoit d'équiper soixante écoles, bénéficiant ainsi à des milliers d'enfants et contribuant à offrir des opportunités éducatives plus équitables dans les communautés rurales.

En 2025, cette initiative a bénéficié à 514 personnes.

Impacts sur les communautés :

- \ Amélioration des conditions d'apprentissage dans les zones enclavées
- \ Réduction de la fracture numérique
- \ Développement de compétences clés pour l'employabilité future.

Impacts négatifs potentiels et dispositifs de gestion

- \ Dépendance aux infrastructures technologiques
- \ Inégalités d'accès entre établissements bénéficiaires et non-bénéficiaires

Ces impacts font l'objet de mesures de gestion reposant sur un ciblage territorial et des partenariats éducatifs durables.



c) Contribution à l'amélioration de la santé des communautés vulnérables

TAQA Morocco place la santé au cœur de son engagement sociétal, la considérant comme un levier structurant du développement humain et de l'amélioration durable des conditions de vie des communautés locales.



Caravanes Médicales – Fondation YASA et Fondation Cheikh Zaïd

En 2025, TAQA Morocco, en partenariat avec la Fondation YASA, a organisé la caravane médico-humanitaire OLIVERA dans la commune de Sidi Bousberr, visant à offrir des consultations médicales spécialisées, des soins bucco-dentaires, ainsi que des ateliers éducatifs et de sensibilisation aux populations les plus vulnérables. Cette initiative a bénéficié à plus de 700 personnes.

Par ailleurs, en partenariat avec la Fondation Cheikh Zaid, quatre caravanes médicales pluridisciplinaires et de chirurgie de la cataracte ont été organisées dans les régions d'El Haouz, Tiflet-région de Khmessat, Tamarot et le Nord. Celles-ci permettent de faire bénéficier gratuitement les populations locales de consultations dans différentes spécialités, de médicaments et d'interventions dont des opérations de cataracte. Ces quatre caravanes ont profité à plus de 1 700 bénéficiaires.

Opération de don du sang – Centre Régional de Transfusion Sanguine d'El Jadida

TAQA Morocco a organisé une journée dédiée au don de sang à la centrale thermique de Jorf Lasfar, en partenariat avec le Centre Régional de Transfusion Sanguine d'El Jadida. Cet événement a mobilisé 28 collaborateurs bénévoles désireux de contribuer à cette initiative solidaire en faveur des patients nécessitant des transfusions. Grâce à leur engagement, la collecte permet de sauver près de 84 vies, chaque don pouvant bénéficier à jusqu'à trois personnes.

Impacts sur les communautés :

- \ Contribution à la préservation de vies humaines
- \ Sensibilisation et engagement solidaire des employés

Impacts négatifs potentiels et dispositifs de gestion :

- \ Portée locale limitée

La portée géographique limitée de certaines actions est prise en compte par leur reconduction annuelle et par des actions de communication visant à élargir progressivement leur rayonnement.



Inclusion des personnes en situation de handicap mental – AMSAT et Special Olympics Maroc

TAQA Morocco a renouvelé son partenariat avec l'Association Marocaine de Soutien et d'Aide aux Personnes Trisomiques (AMSAT) afin de soutenir les personnes porteuses de trisomie 21. Dans ce cadre, elle contribue au financement de projets visant à la formation et à l'inclusion professionnelle des personnes en situation de handicap mental. En 2025, cette initiative a bénéficié à 80 personnes.

En outre, à l'occasion de la Journée internationale des personnes en situation d'handicap, TAQA Morocco a produit un film de sensibilisation mettant en avant des parcours de personnes en situation de handicap mental et l'inclusion par le sport, en partenariat avec l'association Special Olympics Maroc. Diffusé auprès des collaborateurs, sur les réseaux sociaux et auprès des communautés de l'association, ce film sensibilise le public, renforce la visibilité de l'association et permet de lutter contre les préjugés inconscients autour du handicap mental.

Impacts sur les communautés :

- \ Renforcement de l'autonomie et inclusion sociale des personnes porteuses de trisomie
- \ Changement de perception sociale sur le handicap et promotion de l'inclusion par le sport et la communication

Impacts négatifs potentiels et dispositifs de gestion :

- \ Nombre limité de bénéficiaires

Le nombre limité de bénéficiaires est pris en compte à travers la mise en œuvre de programmes ciblés et le déploiement de campagnes de sensibilisation à large diffusion.



d) Protection de l'environnement et préservation de la planète au service des communautés



TAQA Morocco renforce sa contribution à l'environnement en soutenant des projets cohérents avec sa stratégie. Ces initiatives favorisent une gestion responsable des ressources naturelles, la résilience des écosystèmes, la lutte contre les changements climatiques et encouragent l'implication active des communautés locales.



+5 799

bénéficiaires des programmes de protection et de préservation de l'environnement

Forum de la Mer – El Jadida

En 2025, TAQA Morocco a soutenu la 8^e édition du Forum de la Mer, organisé par le cabinet EQUINOXE et l'ONG Planète Citoyenne. L'événement a réuni des experts et citoyens pour débattre et proposer des solutions concrètes et durables pour la protection de la mer et des zones littorales.

Impacts sur les communautés :

- \ Sensibilisation de 3 000 enfants et membres du grand public à la protection des zones littorales
- \ Renforcement de la culture environnementale et de la participation citoyenne.

Impacts négatifs potentiels et dispositifs de gestion :

- \ Portée limitée aux participants directs
- \ Prise en compte par la diffusion des conclusions et des bonnes pratiques auprès des écoles et des associations locales.

Plantation d'arbres – Safety Day

Dans le cadre du Safety Day 2025, TAQA Morocco a organisé des ateliers de plantation d'arbres et de sensibilisation au tri des déchets, impliquant le top management et de nombreux collaborateurs.

Impacts sur les communautés :

- \ Renforcement de l'implication des collaborateurs dans la protection de l'environnement
- \ Amélioration de la biodiversité locale et de la qualité des espaces verts
- \ Promotion de comportements écoresponsables au sein des communautés locales.

Impacts négatifs potentiels et dispositifs de gestion :

- \ Effets limités aux zones ciblées
- \ Reconduction des actions, le suivi des plantations et la communication interne destinée à encourager la participation des collaborateurs.

e) Renforcement de la cohésion sociale et soutien aux populations les plus vulnérables



TAQA Morocco s'engage activement aux côtés des communautés locales pour favoriser la cohésion sociale, soutenir les populations vulnérables et répondre aux enjeux d'équité et d'inclusion. Ces actions visent à améliorer durablement les conditions de vie des bénéficiaires et à renforcer les liens sociaux.

Solidarité durant le mois de Ramadan

Le mois sacré du Ramadan incarne les valeurs de générosité et de solidarité. À cette occasion, TAQA Morocco mobilise chaque année ses collaborateurs autour d'initiatives solidaires menées en partenariat avec des associations locales.

En 2025, la collaboration avec l'association Bab Rayan a permis la préparation et la distribution de fteurs au profit des personnes démunies, avec la mobilisation de 46 collaborateurs bénévoles. En plus, des volontaires de TAQA Morocco ont rendu visite aux résidents de la maison des personnes âgées d'El Jadida.

Impacts sur les communautés :

- \ Renforcement de l'implication des collaborateurs dans la protection de l'environnement
- \ Amélioration de la biodiversité locale et de la qualité des espaces verts
- \ Promotion de comportements écoresponsables au sein des communautés locales.

Impacts négatifs potentiels et dispositifs de gestion :

- \ Effets limités aux zones ciblées
- \ Reconduction des actions, le suivi des plantations et la communication interne destinée à encourager la participation des collaborateurs.



3 200

bénéficiaires des programmes de cohésion sociale.

Initiative Jmaat ElKora

Avec « Jmaat ElKora » on apporte la magie du football là où montagnes et plaines imposent le silence.

Alors que les stades des grandes villes se sont illuminés pour la CAN 2025, TAQA Morocco a choisi d'étendre la fête bien au-delà des projecteurs. Avec le programme « Jmaat El Kora », l'entreprise s'est donnée pour objectif d'apporter la magie du football dans les villages isolés, là où montagnes et plaines imposent souvent le silence.

Dans ces douars, l'isolement laisse place à la convivialité et à la fraternité. Les espaces publics se transforment en lieux de rassemblement où enfants et adultes se retrouvent autour de passes improvisées, de jeux collectifs et de moments de partage. Le football devient ainsi un langage universel et un vecteur de lien social intergénérationnel.

Les partenaires et influenceurs impliqués dans le programme ont troqué leurs écrans pour le contact direct avec les habitants. Chaque sourire, chaque éclat de rire et chaque geste de solidarité contribue à créer des moments authentiques et mémorables, renforçant la cohésion sociale et le sentiment d'appartenance au sein des communautés rurales.

Impacts sur les communautés :

- \ Renforcement du lien social et de la cohésion intergénérationnelle dans les villages ruraux
- \ Lutte contre l'isolement des habitants dans les zones isolées
- \ Création d'espaces de convivialité et de partage autour d'activités sportives.

Impacts négatifs potentiels et dispositifs de gestion :

- \ Portée limitée aux villages directement visités
- \ Possibilité d'attentes non satisfaites dans certaines communautés.



Mécanismes de gestion des impacts, de remédiation et de dialogue avec les communautés



a) Approche générale de remédiation des impacts négatifs

TAQA Morocco s'engage à prévenir, atténuer et le cas échéant, remédier aux impacts négatifs matériels susceptibles d'affecter les communautés locales. Ces impacts sont identifiés à travers des consultations communautaires, l'analyse des besoins locaux et le suivi des projets communautaires (ex. accès à l'éducation, santé, inclusion sociale). Lorsqu'un impact est identifié, l'entreprise met en œuvre des mesures correctives adaptées afin de limiter ses effets et d'améliorer en continu ses pratiques. Bien qu'aucun dispositif formalisé et spécifique de remédiation ne soit actuellement en place, TAQA Morocco intègre systématiquement des actions correctives dans sa démarche de responsabilité sociétale, en cohérence avec ses engagements.

b) Canaux de remontée des préoccupations des communautés

Le dialogue continu avec les parties prenantes constitue un axe central de la relation de TAQA Morocco avec les communautés locales. Les échanges ont lieu régulièrement à travers des rencontres des correspondants RSE avec les associations partenaires, des consultations lors de la mise en œuvre des projets et le suivi des initiatives communautaires. En complément, TAQA Morocco dispose d'un mécanisme d'alerte éthique (« Helpline ») disponible sur le site web (www.taqamorocco.ma/fr/groupe/ethique-compliance) permettant aux individus et aux communautés de signaler directement

toute préoccupation, besoin ou violation avérée ou suspectée, en toute confidentialité et sans crainte de représailles.

c) Suivi et traitement des préoccupations exprimés

Les problématiques soulevées en dehors du dispositif d'alerte éthique sont présentées, analysées et suivies au sein du Comité RSE, garantissant une prise en compte structurée et un suivi approprié des actions engagées. Les signalements reçus via la Helpline font quant à eux l'objet d'un traitement spécifique conformément aux procédures internes en vigueur.

d) Evaluation de la connaissance et de la confiance dans le dispositif

TAQA Morocco évalue le niveau de connaissance et de confiance des communautés vis-à-vis de ses mécanismes de dialogue et de remontée des préoccupations à travers les retours recueillis lors des consultations communautaires, notamment lors des échanges annuels avec les associations partenaires. Des actions de sensibilisation sont également menées auprès des partenaires et fournisseurs afin de renforcer la compréhension et l'appropriation de ces dispositifs.

Par ailleurs, un questionnaire de satisfaction à destination des associations partenaires est en cours de développement et de déploiement afin de renforcer l'évaluation de l'efficacité de ces mécanismes.



Contributions aux Objectifs de développement durable (ODD)

ODD	Actions de TAQA Morocco	Contribution Sociétale
<p>ODD 3 Bonne santé et bien-être</p>	<ul style="list-style-type: none"> Organisation de caravanes médicales Campagnes de sensibilisation à la santé Actions solidaires en faveur des populations vulnérables 	Amélioration de l'accès aux soins de proximité, renforcement de la prévention et contribution à la réduction des inégalités d'accès aux services de santé
<p>ODD 4 Education de qualité</p>	<ul style="list-style-type: none"> Soutien à la scolarisation Électrification d'écoles rurales Bourses d'excellence et programmes éducatifs 	Renforcement de l'égalité des chances, amélioration des conditions d'apprentissage et développement de compétences favorisant l'employabilité
<p>ODD 10 Réduction des inégalités</p>	<ul style="list-style-type: none"> Soutien à des bénéficiaires issus de milieux à faibles revenus Programmes en faveur des femmes, des jeunes et des personnes vulnérables Actions d'inclusion sociale et professionnelle 	Réduction des inégalités sociales et territoriales, promotion de l'inclusion et accès plus équitable aux services essentiels
<p>ODD 13 Changement climatique</p>	<ul style="list-style-type: none"> Sensibilisation des communautés et du grand public aux enjeux environnementaux et climatiques Soutien à des initiatives de protection des écosystèmes, notamment marins et littoraux Actions de plantation d'arbres et de promotion de comportements écoresponsables Mobilisation des collaborateurs autour d'initiatives environnementales locales 	Renforcement de la sensibilisation aux enjeux climatiques, contribution à la résilience environnementale des territoires et promotion de comportements responsables au sein des communautés locales

Dans sa démarche sociétale, TAQA Morocco veille au respect des droits humains dans ses interactions avec les communautés locales, en portant une attention particulière aux populations vulnérables et à la prévention des impacts sociaux négatifs potentiels. Le dialogue, l'accès à l'information et des canaux de signalement accessibles, constituent des

leviers de prise en compte des préoccupations et de gestion des situations susceptibles d'affecter les droits des personnes. Cette approche contribue à renforcer la relation de confiance avec les parties prenantes locales et à limiter les risques sociaux et réputationnels dans les territoires d'implantation.

ACHATS RESPONSABLES, LEVIER D'UNE CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT DURABLE

Achats responsables et chaîne d'approvisionnement durable

Gouvernance et politique des achats responsables



TAQA Morocco inscrit sa politique d'achats responsables comme un levier clé de sa stratégie. L'entreprise veille à intégrer de manière systématique les considérations sociales, environnementales et éthiques dans ses décisions d'approvisionnement, avec l'objectif de favoriser des pratiques responsables tout au long de la chaîne de valeur et de limiter les risques liés aux activités d'achats.

Dans cette perspective, TAQA Morocco a engagé une transformation progressive de sa fonction achats, marquée par un renforcement de la gouvernance et la modernisation des processus. Cette évolution, initiée en 2019, s'est traduite notamment par la digitalisation des procédures et par la réalisation d'une cartographie structurée des achats, permettant une meilleure visibilité sur les catégories de dépenses, les fournisseurs stratégiques et les enjeux ESG associés.

La relation avec les fournisseurs repose sur des exigences claires et encadrées. TAQA Morocco déploie des dispositifs d'évaluation et d'audit visant à s'assurer du respect, par ses partenaires commerciaux, des standards applicables en matière sociale, environnementale et de santé et sécurité. Ces mécanismes couvrent l'évaluation de la performance des fournisseurs, le suivi contractuel, ainsi que la gestion rigoureuse des données fournisseurs.

À travers cette approche, TAQA Morocco cherche à instaurer des relations durables et responsables avec ses partenaires, tout en contribuant à l'amélioration continue des pratiques au sein de sa chaîne d'approvisionnement et à l'atteinte de ses objectifs ESG.

Risques et opportunités en lien avec la chaîne d'approvisionnement

Risques

Les achats responsables exposent TAQA Morocco à des risques sociétaux liés aux pratiques sociales, éthiques et environnementales de sa chaîne d'approvisionnement. Une maîtrise insuffisante de ces enjeux, notamment dans un contexte de maturité hétérogène des fournisseurs, pourrait entraîner des risques de non-conformité, de perturbation des approvisionnements ou d'atteinte à la réputation. Ces risques sont susceptibles d'avoir des incidences financières indirectes, à travers des coûts additionnels de contrôle, des contraintes opérationnelles ou une perception accrue du risque par les parties prenantes financières. La dépendance à certains fournisseurs stratégiques renforce également l'exposition à des risques de continuité et de résilience de la chaîne de valeur.

Opportunités

L'intégration progressive des critères de durabilité dans les processus d'achats constitue une opportunité structurante pour TAQA Morocco. La sélection de partenaires engagés, l'accompagnement et la sensibilisation des fournisseurs permettent de sécuriser les approvisionnements, de réduire les risques sociétaux et réputationnels et de renforcer la robustesse de la chaîne de valeur. À moyen et long terme, cette approche favorise l'amélioration de son profil de risque global, soutient la continuité des activités et renforce l'attractivité de TAQA Morocco auprès des investisseurs et partenaires financiers.

Relations fournisseurs et création de valeur partagée



Dans une démarche visant à promouvoir des pratiques responsables tout au long de sa chaîne d'approvisionnement, TAQA Morocco a engagé plusieurs chantiers de transformation, parmi lesquels la révision de son code de conduite à destination des partenaires commerciaux. Ce référentiel traduit les engagements du Groupe TAQA Morocco en matière d'éthique, de transparence et de conformité aux exigences réglementaires et constitue un cadre de référence pour les décisions et pratiques opérationnelles.

À travers ce code de conduite, TAQA Morocco veille à instaurer une gouvernance équilibrée et responsable dans ses relations avec les fournisseurs, en alignant ses pratiques d'achats sur les standards internationaux. L'entreprise privilégie ainsi des partenaires partageant ses valeurs en matière de durabilité, d'intégrité et de transparence. Par ailleurs, TAQA Morocco accorde une attention particulière au recours aux fournisseurs locaux, contribuant au dynamisme économique des territoires tout en maintenant des niveaux élevés d'exigence en matière de qualité, de performance et de compétitivité.

Processus et dispositifs des achats responsables



Pour encadrer et sécuriser ses relations avec les fournisseurs et prestataires, TAQA Morocco a instauré un ensemble de procédures visant à assurer la conformité, la performance

et la responsabilité des pratiques d'achats, notamment en ce qui concerne :

STANDARDS DE GESTION ET DE GOUVERNANCE HSE DES PRESTATAIRES

Ces standards définissent la gouvernance HSE des prestataires en six étapes : référencement, sélection, contractualisation, formation, suivi et évaluation post-exécution. Ils incluent des audits réguliers et des indicateurs de performance, avec sanctions ou récompenses selon les résultats.

GESTION DES DEMANDES D'ACHATS

Cette procédure définit la formalisation des besoins d'achats dans l'ERP, leur affectation aux acheteurs par catégorie et leur traitement selon des circuits de validation différenciés pour les achats courants et exceptionnels.

GESTION DES CONTRATS ET AVENANTS

Cette procédure couvre l'élaboration, la signature et le suivi des contrats, avec un workflow de validation adapté à chaque type de contrat.

CONDITIONS GÉNÉRALES D'ACHATS

Ce document encadre les relations contractuelles entre TAQA Morocco et ses fournisseurs. Il définit les règles applicables en matière de commandes, de livraisons, de facturation, de paiement, de conformité réglementaire, de respect des engagements éthiques et de responsabilité sociale et environnementale. Les conditions générales d'achats constituent un cadre de référence commun visant à sécuriser les transactions et à clarifier les droits et obligations des parties.

SUIVI DES COMMANDES

Cette procédure décrit le suivi des commandes via l'ERP, en veillant au respect des délais de livraison. Des relances sont effectuées en cas de retard et des rapports périodiques assurent la traçabilité.

GESTION DES IMPORTATIONS

Cette procédure encadre la gestion des importations, de la création de la commande à la réception des articles, en assurant la conformité documentaire et le respect des délais de livraison par les départements concernés.

TRAITEMENT DES COMMANDES NON CONFORMES

Cette procédure s'applique aux commandes non conformes. Une fiche de non-conformité est établie et le fournisseur doit proposer un plan correctif. La réception des marchandises est suspendue jusqu'à résolution, et des sanctions peuvent être appliquées en cas de récidive.

ENTRÉES ET SORTIES DE STOCKS

Les procédures de gestion des stocks encadrent les flux entrants et sortants. Les entrées sont contrôlées via la vérification des documents de livraison et la mise à jour du stock, tandis que les sorties s'effectuent sur demande validée, avec suivi des mouvements dans l'ERP.

GESTIONS DES ACHATS ET DES ACHATS EXCEPTIONNELS DE GRÉ À GRÉ

Les achats sont effectués par appel d'offres ou en cas d'urgence, de gré à gré, avec une note justificative pour les cas exceptionnels. Chaque étape du processus est enregistrée dans l'ERP.

GESTION DE LA BASE DES DONNÉES DES PARTENAIRES COMMERCIAUX

Cette procédure encadre la préqualification des fournisseurs, la mise à jour de leurs informations dans la base de données et la réalisation d'évaluations techniques, HSE et financières préalables à tout référencement définitif.

EVALUATION DE LA PERFORMANCE DES FOURNISSEURS

Cette procédure permet de suivre et d'évaluer régulièrement les fournisseurs selon des indicateurs prédéfinis, qualité, respect des délais et conformité HSE avec des rapports de performance soumis à validation.

Suivi, évaluation et performance fournisseur



Processus d'évaluation des fournisseurs



a) Evaluation HSE Préliminaire



TAQA Morocco a mis en place un questionnaire d'évaluation des fournisseurs. Cet outil permet de mesurer et de suivre la performance des partenaires commerciaux selon des critères sociaux, environnementaux et éthiques, afin d'assurer leur conformité aux standards de durabilité et de renforcer une chaîne d'approvisionnement responsable.

Pour ses sous-traitants, TAQA Morocco utilise un questionnaire préliminaire d'évaluation HSE couvrant tous les aspects critiques de leur fonctionnement. Il inclut l'identification de l'entreprise, l'organisation et les responsabilités HSE, la politique HSE et sa dernière révision, la gestion des risques, la formation et la sensibilisation du personnel, la gestion des incidents et accidents, ainsi que le suivi de la performance HSE. Le questionnaire s'intéresse également à la sûreté, aux certifications ISO (9001, 14001, OHSAS 18001), à la maîtrise des équipements réglementés, aux EPI et à la conformité environnementale. Les sous-traitants doivent fournir des preuves documentées telles que plans de formation, historiques d'accidents, fiches de données de sécurité et attestations de certification.

Ces informations permettent à TAQA Morocco de suivre et d'auditer la performance HSE des sous-traitants, de détecter les non-conformités et de mettre en œuvre des actions correctives.

L'objectif est de garantir un haut niveau de conformité, de sécurité et de durabilité tout au long de la chaîne d'approvisionnement, tout en renforçant l'engagement des partenaires commerciaux envers les meilleures pratiques ESG.

b) Audit Social



Dans le cadre de ses engagements en matière de responsabilité sociétale des entreprises, TAQA Morocco œuvre activement à la promotion de pratiques responsables tout au long de sa chaîne d'approvisionnement. Elle diffuse son code de conduite (www.taqamorocco.ma/sites/default/files/202309/Code%20de%20Conduite%20avec%20les%20Partenaires%20)

Construire ensemble une chaîne de valeur durable

Les équipes d'achats et RSE ont organisé un atelier avec les partenaires économiques de l'entreprise sous l'objectif de renforcer la responsabilité et la durabilité de la chaîne de valeur.

Cette rencontre a permis des échanges riches et constructifs sur les bonnes pratiques, les leviers de compétitivité et de pérennité qu'offre une démarche RSE intégrée et partagée.

Commerciaux.pdf) auprès de ses fournisseurs et prestataires et veille à son application à travers la réalisation d'audits sociaux et environnementaux réguliers.

Ces audits portent notamment sur le respect des droits humains, des conditions de travail, de l'hygiène, de la santé et de la sécurité (HSE), ainsi que sur l'interdiction du travail forcé et du travail des enfants. Les partenaires commerciaux sont évalués selon des critères sociaux exigeants afin d'identifier, prévenir et gérer les risques sociaux potentiels.

Afin de renforcer l'engagement de ses partenaires, TAQA Morocco intègre systématiquement dans ses contrats des clauses spécifiques interdisant explicitement le recours au travail forcé et au travail des enfants. Ces exigences sont assorties de mécanismes de contrôle et de vérification visant à garantir leur mise en œuvre effective.

À l'issue des audits sociaux et environnementaux réalisés auprès des fournisseurs et prestataires, des plans d'action correctifs sont systématiquement définis afin de remédier aux écarts identifiés. TAQA Morocco assure un suivi rigoureux de la mise en œuvre de ces plans, en veillant à la correction des non-conformités et à l'atteinte des objectifs fixés.

Ce dispositif de suivi contribue à garantir un niveau de conformité satisfaisant des partenaires et le respect des engagements contractuels et ESG. En cas de manquement majeur aux standards sociaux ou environnementaux, des mesures correctives renforcées peuvent être appliquées, pouvant aller jusqu'à la suspension de la relation contractuelle.

Les contrats intègrent des clauses spécifiques imposant explicitement la conformité à la réglementation en vigueur en matière de rémunération. Ce dispositif est complété par un processus de suivi et de mise à jour régulière de la base de données fournisseurs, en particulier pour les prestataires contractuels, incluant la vérification des déclarations CNSS, des registres de commerce et des attestations de régularité fiscale.

c) Evaluation Environnemental et HSE



La protection de l'environnement constitue un axe structurant de démarche achats responsables de TAQA Morocco. Cette exigence est déployée sur l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement à travers l'intégration systématique des enjeux HSE dans les relations avec les prestataires et fournisseurs.

À cet effet, TAQA Morocco s'appuie sur un standard dédié de gestion et de gouvernance HSE, encadrant les modalités de sélection, de contractualisation et de suivi des prestataires. Les capacités HSE des partenaires sont évaluées en amont de toute collaboration, avec une prise en compte explicite des critères environnementaux dès la phase de préqualification.

Tout au long de la relation contractuelle, les prestataires sont soumis à des évaluations et audits réguliers visant à mesurer leur conformité aux exigences environnementales applicables. En cas de non-conformité significative, TAQA Morocco dispose d'un dispositif de mesures graduées pouvant inclure des avertissements, des pénalités, des restrictions d'accès aux activités à risque, voire l'exclusion du panel des fournisseurs en cas de manquements répétés ou d'incidents graves.

Digitalisation des processus achats



Dans le cadre de la modernisation de sa fonction achats, TAQA Morocco a engagé, au cours des dernières années, une démarche progressive de digitalisation de ses processus. Cette transformation vise à optimiser les délais de traitement, renforcer la traçabilité des opérations et améliorer l'efficacité globale du pilotage des achats. Les outils déployés permettent notamment un reporting plus fiable, une meilleure anticipation des besoins internes et une analyse plus fine des pratiques des fournisseurs.

Parallèlement, TAQA Morocco a renforcé la gestion de ses relations fournisseurs grâce à une plateforme digitale dédiée. Celle-ci facilite les échanges à distance et intègre des fonctionnalités telles que la soumission dématérialisée des offres, l'organisation de réunions virtuelles et la conduite de visites à distance, contribuant ainsi à une collaboration plus efficace, transparente et responsable.

Indicateurs et chiffres clés



Indicateurs	Performance 2025
Part des achats locaux (Région El Jadida)	20%
Part des achats nationaux	73,6%
Budget total d'approvisionnement (M MAD)	540
Nombre de fournisseurs locaux impliqués (Marocains)	333
Nombre total de fournisseurs impliqués	436

Contributions aux Objectif de développement durable (ODD)

ODD	Actions de TAQA Morocco	Contribution Sociétale
 <p>ODD 8 Travail décent et croissance économique</p>	<ul style="list-style-type: none"> \ Promotion de pratique éthiques et responsables chez les fournisseurs \ Respect des droits humains et conditions de travail via audits sociaux 	<ul style="list-style-type: none"> \ Conditions de travail décentes tout au long de la chaîne d'approvisionnement \ Maîtrise des risques sociaux et juridiques
 <p>ODD 12 Consommation et production responsables</p>	<ul style="list-style-type: none"> \ Intégration de critères environnementaux dans la sélection des fournisseurs \ Gestion HSE structurée des prestataires 	<ul style="list-style-type: none"> \ Réduction de l'empreinte environnementale de la chaîne d'approvisionnement \ Diffusion de pratiques durables au sein du réseau de partenaires
 <p>ODD 9 Industrie, innovation et infrastructures</p>	<ul style="list-style-type: none"> \ Digitalisation des processus d'achats \ Modernisation des outils de suivi fournisseurs 	<ul style="list-style-type: none"> \ Traçabilité renforcée et efficacité opérationnelle des processus achats \ Dynamique d'innovation au sein de la chaîne logistique
 <p>ODD 17 Partenariats pour la réalisation des objectifs</p>	<ul style="list-style-type: none"> \ Collaboration avec les fournisseurs et partenaires locaux \ Code de conduite et engagement envers les standards internationaux 	<ul style="list-style-type: none"> \ Relations durables et responsables avec les partenaires commerciaux \ Contribution au développement économique local



GOUVERNANCE

Gouvernance et durabilité

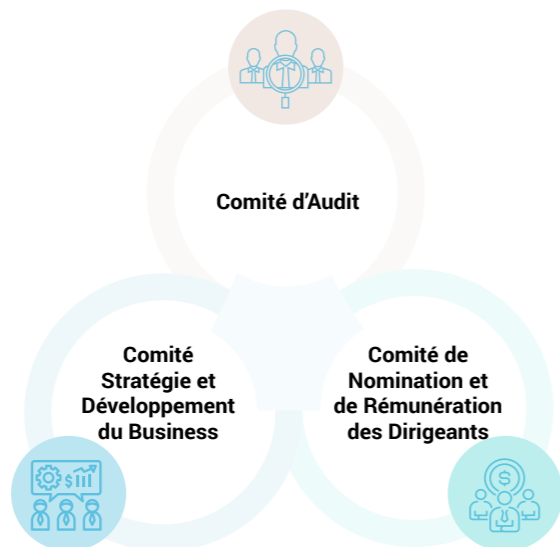
Consolidation des bonnes pratiques de gouvernance d'entreprise, reposant sur la pérennisation du dispositif de maîtrise des risques, le renforcement des processus décisionnels et l'optimisation des fonctions de pilotage.

Cet axe a pour objectif d'assurer le déploiement effectif de la stratégie ESG et de soutenir un développement durable intégrant pleinement les exigences de gouvernance.

STRUCTURE ET ORGANISATION DE LA GOUVERNANCE

TAQA Morocco est une société anonyme avec une gouvernance à deux niveaux incluant un Conseil de Surveillance et un Directoire. Cette structure duale dissocie les rôles exécutifs et les responsabilités de contrôle et assure ainsi une répartition équilibrée des pouvoirs ainsi qu'une synergie entre la prise de décision stratégique et sa mise en œuvre sur le plan opérationnel. Cette structure assure une gouvernance robuste et responsable.

Conseil de Surveillance



Directoire



2/8
des membres du Conseil de Surveillance sont des femmes.

2/8
des membres du Conseil de Surveillance sont indépendants

La représentation féminine au sein du Conseil de surveillance est conforme au pourcentage établi par la loi. Cette représentation est appelée à évoluer en 2027 pour répondre aux exigences légales prévues à compter de cette date.

Les membres indépendants représentent 25 % des membres du Conseil de Surveillance (soit deux membres sur huit), ce qui est conforme aux exigences légales et réglementaires

en la matière, pour une composition telle que celle de TAQA Morocco.

Le taux de présence aux réunions du Conseil de surveillance s'est établi à 100 % au cours de l'exercice, illustrant l'assiduité des membres aux travaux du Conseil.

La composition du Directoire compte la présence d'une femme au cours de l'exercice.

GOUVERNANCE DE LA DURABILITÉ

La gouvernance de la durabilité de TAQA Morocco repose sur un modèle de gouvernance dual intégrant le Conseil de Surveillance et le Directoire. Elle est déployée à l'ensemble des niveaux de l'organisation et vise à assurer l'intégration cohérente des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance dans la stratégie, la gestion des risques et la performance globale de l'entreprise.

Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance est responsable de la supervision des orientations stratégiques de TAQA Morocco, de la gestion des risques et des enjeux de durabilité. Il exerce cette supervision

Directoire

Le Directoire définit l'orientation stratégique, les priorités et les objectifs de l'entreprise. Il est responsable de la mise en œuvre opérationnelle de la stratégie, y compris des engagements relatifs à la durabilité.

À ce titre, le Directoire supervise les fonctions liées aux finances, aux opérations, à la gouvernance d'entreprise, à la santé et à la

Équipes Corporates et sites Opérationnels

Les équipes centrales et les sites opérationnels sont responsables de la mise en œuvre des politiques, stratégies et plans d'action définis par les organes de gouvernance.

Ils assurent l'identification, le suivi et le reporting des risques

TAQA Morocco développe, met en œuvre et fait évoluer ses dispositifs de gouvernance, de gestion des risques et de reporting ESG afin de renforcer la résilience de ses activités, de préserver sa réputation et d'assurer la conformité au cadre réglementaire applicable.

avec l'appui de ses comités spécialisés et veille à l'intégration des considérations ESG dans les décisions stratégiques et le pilotage de la performance globale.

sécurité, à l'environnement, aux relations sociales, à la diversité et à l'inclusion, ainsi qu'à la sécurité et à la cybersécurité.

Il assure un suivi régulier de la performance et des risques, y compris ESG, et rend compte de manière périodique au Conseil de Surveillance et à ses comités.

et de la performance, y compris des enjeux ESG, selon une périodicité adaptée (hebdomadaire, mensuelle et trimestrielle), contribuant ainsi à une remontée d'information structurée et à une prise de décision éclairée.

100%
Taux de présence aux réunions du Conseil de Surveillance

1
Une femme parmi les membres du Directoire.

La responsabilité et l'engagement comme fondements de la gouvernance de TAQA Morocco

La composition et le fonctionnement du Conseil de Surveillance s'inscrivent dans le cadre réglementaire applicable aux sociétés anonymes faisant appel public à l'épargne, notamment les dispositions de la loi n°17-95 telle que modifiée et complétée. La désignation des membres indépendants du Conseil de

Surveillance est réalisée conformément aux exigences légales en vigueur.

TAQA Morocco est une structure duale qui vise à assurer une séparation claire entre les fonctions de supervision, assurées par un Conseil de Surveillance et de gestion / direction de la Société confiées au Directoire. Ce modèle permet une prise de décision équilibrée et un contrôle renforcé des enjeux clés, notamment ceux liés à la performance, au développement, aux risques et à la durabilité.

CONSEIL DE SURVEILLANCE

Composition du Conseil de Surveillance au 31 décembre 2025



Le Conseil de Surveillance est composé, à la fin de l'année 2025, de huit membres, incluant un Président, un Vice-Président, quatre membres non exécutifs, dont le représentant permanent de Abu Dhabi National Energy Company PJSC (TAQA) et de deux membres indépendants.

Les membres du Conseil de Surveillance apportent des expertises variées et des expériences de divers secteurs, notamment la production d'énergie, l'investissement, la gestion d'actifs, la finance et les services publiques.

	Nom & Prénom	Genre	Nationalité	Date de début ou renouvellement du mandat	Date d'expiration du mandat	Jorf Lasfar Energy Company 5&6	TAQA North Africa	Nombre de mandats dans des sociétés faisant appel à l'épargne publique	Taux de présence
Président	M. Farid Saleh Farid Mohamed Al Awlaqi	H	Emirati	7 juin 2021	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos 2026	Président du Conseil de Surveillance	Représentant de TAQA PJSC, membre du Conseil de Surveillance		100%
Vice-président	Dr. Frank Possmeier	H	Allemand	18 avril 2024	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos 2025				100%
Membres non-exécutifs	TAQA PJSC représenté par M. Andreas Collor	H	Allemand	24 juin 2020	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos 2025				100%
	M. Ahmed Ali Mohamed Ali Alshamsi	H	Emirati	7 juin 2023	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos 2025				100%
	Mme Sarah AlBakeri	F	Emiratie	16 septembre 2025	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos 2025				100%
	Dr. Afif Saif Al Yafei	H	Emirati	16 septembre 2025	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos 2030				100%
Membres indépendants	H. E. Saqer Salem Mohamed Binham Alameri	H	Emirati	23 mai 2025	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos 2030				100%
	Mme Maha Abdulmajeed Ismaeel Ali Al Fahim	F	Emiratie	23 mai 2025	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos 2030				100%

Fonctionnement des instances de gouvernance

Le Conseil de Surveillance définit les politiques et orientations stratégiques. Il assure également la supervision et le contrôle de leur mise en œuvre, dans le respect des principes fondamentaux de la gouvernance d'entreprise. Cette instance est chargée de veiller à la conformité des actions de la société avec ses objectifs stratégiques et ses engagements éthiques, et d'effectuer les contrôles et vérifications nécessaires pour garantir la transparence et l'efficacité opérationnelle.

a) Président du Conseil de Surveillance

Le président du Conseil de Surveillance n'occupe aucun poste de cadre supérieur. Le président du Conseil de Surveillance est responsable de la convocation du Conseil de Surveillance et de la direction de ses travaux et débats.

b) Indépendance

La composition du Conseil de Surveillance, notamment en matière d'administrateurs indépendants, est établie conformément aux dispositions de l'article 41 bis de la loi n°17-95 telle que modifiée et complétée.

c) Diversité

Dans son engagement en faveur de la promotion de l'égalité et de la valorisation de la diversité au sein du Conseil de Surveillance, ce dernier a procédé à la cooptation de deux femmes en qualité de membres dont l'une en tant que membre indépendant, répondant ainsi non seulement aux exigences réglementaires mais également à la volonté de TAQA Morocco d'enrichir cet organe de gouvernance par la diversité des talents et des perspectives qu'apportent ces nouveaux membres.

d) Nomination des membres du Conseil de Surveillance

Le Comité de Nomination et de Rémunération des Dirigeants veille à ce que les candidats aux fonctions de membre du Conseil de Surveillance répondent aux critères requis. La nomination des membres du Conseil de Surveillance s'effectue ensuite conformément aux dispositions légales en vigueur, selon l'une des deux modalités suivantes :

- la cooptation par le Conseil de Surveillance, en cas de remplacement d'un membre, suivie d'une ratification par la plus proche Assemblée Générale ;



- la nomination de nouveaux membres directement par l'Assemblée Générale.

La sélection des candidats repose sur les exigences légales en matière d'indépendance et de diversité. Elle prend également en compte le parcours académique, les compétences techniques et la connaissance du secteur d'activité. À l'occasion de l'Assemblée Générale, l'expression et le vote des actionnaires constituent un élément central du processus de décision, contribuant à une gouvernance équilibrée et alignée avec les attentes des parties prenantes.

e) Formation des nouveaux membres du Conseil de Surveillance

En 2025, deux nouveaux membres ont rejoint le Conseil de Surveillance. Après leur nomination, les deux nouveaux membres ont été formés à la stratégie de TAQA Morocco ainsi qu'aux spécificités de la gouvernance juridique des sociétés au Maroc.

f) Evaluation du Conseil de Surveillance

Le fonctionnement du Conseil de Surveillance fait l'objet d'une évaluation périodique visant à renforcer son efficacité et la qualité

de sa supervision, dans le cadre d'un processus d'évaluation initié par la société mère au niveau de l'ensemble des filiales du groupe, y compris TAQA Morocco.

La dernière évaluation du fonctionnement du Conseil de Surveillance a été réalisée au cours du premier semestre 2023. Le plan d'action issu de cette évaluation a été mis en œuvre en 2024, avec un suivi assuré au cours de l'exercice 2025

Le Conseil de Surveillance exerce une supervision active des orientations stratégiques, de la gestion des risques et des enjeux de durabilité, à travers des revues régulières et un dialogue structuré avec le Directoire, portant notamment sur l'examen des principaux risques, la performance globale de l'entreprise et l'avancement des priorités stratégiques, incluant les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance.

Parcours et profil des membres du Conseil de Surveillance



M. Farid Saleh Farid Mohamed Al Awlaqi
 Émirati
 Président du Conseil de Surveillance
 Nommé le : 07 juin 2021
 Mandat expire en : 2027 (à l'issue de l'AGO approuvant les comptes de l'exercice clos le 31.12.2026)

Monsieur Farid Al Awlaqi est CEO de TAQA Generation. Il supervise et développe le portefeuille mondial de production d'électricité et d'eau de l'entreprise, les filiales opérationnelles et les investissements dans le secteur. Auparavant, il a occupé le poste de vice-président senior de la plateforme énergétique de Mubadala Investment, où il a exercé diverses fonctions allant des opérations au développement commercial, en passant par l'investissement et la gestion d'actifs.

M. Al Awlaqi est titulaire d'une maîtrise Sloan de la London Business School et d'une maîtrise en ingénierie pétrolière de l'Imperial College de l'Université de Londres. Il est également lauréat de la Royal Military Academy Sandhurst.

Autres mandats :
 Jorf Lasfar Energy Company 5&6 SA et TAQA North Africa.

Dr Franck Paul Possmeier est actuellement le Chief Investment Officer au sein de la BU « Generation » du Groupe TAQA. Auparavant, il a acquis une expérience de plus de vingt-trois ans dans les énergies renouvelables et dans les domaines de la stratégie et du développement d'entreprise, en menant des opérations de restructuration, fusions - acquisitions et Joint-Venture à l'international au sein de grands groupes tels que E-ON et Uniper. Depuis janvier 2024, il siège au Conseil d'administration de Abu Dhabi Future Energy Company (Masdar).

Dr. Possmeier est titulaire d'un master et d'un doctorat en Business et en Economie de l'Université allemande de Westfälische Wilhelms, à Münster.

Autres mandats:
 Aucun.



M. Frank Paul Possmeier
 Allemand
 Vice-Président du Conseil de Surveillance
 Nommé le : 18 avril 2024
 Mandat expire en : 2026 (à l'issue de l'AGO approuvant les comptes de l'exercice clos le 31.12.2025)

M. Ahmed Ali Mohamed Ali Alshamsi
 Émirati
 Administrateur non exécutif
 Nommé le : 07 juin 2023
 Mandat expire en : 2026 (à l'issue de l'AGO approuvant les comptes de l'exercice clos le 31.12.2025)

Monsieur Ahmed Al Shamsi occupe actuellement le poste de Directeur Associé au sein d'ADQ où il dirige l'équipe énergie et services publics et gère plusieurs investissements clés. M. Al Shamsi dispose d'une longue expérience dans le développement et la gestion d'entreprises régionales et internationales dans le secteur des services publics. Il a occupé plusieurs postes, dont celui de responsable du développement commercial pour les activités de transport et de distribution électrique à TAQA, et responsable des projets spéciaux des services publics au sein de la société d'investissement Mubadala.

M. Al Shamsi est titulaire d'une Maîtrise en développement international et politique publique et d'un Bachelor en économie de l'Université de Manchester, au Royaume-Uni.

Autres mandats :
 Aucun.



Mme Sarah AlBakeri
 Émiratie
 Administratrice non exécutive
 Nommé le : 16 septembre 2025
 Mandat expire en : 2026 (à l'issue de l'AGO approuvant les comptes de l'exercice clos le 31.12.2025)

Madame Sarah AlBakeri est Directrice des Ressources Humaines de TAQA Generation, elle dispose d'une solide expertise de plus de vingt ans dans les métiers du capital humain notamment, au sein de grandes institutions telles que ADNOC distribution, AMMROC et Tabreed aux Émirats arabes unis.

Mme. AlBakeri est titulaire d'un Bachelor en sciences de l'information appliquées à la communication et d'un master exécutif, avec mention, en administration publique de l'Université Zayed des Émirats arabes unis. Elle est également titulaire d'un master exécutif dans la conduite du changement de l'INSEAD Singapour.

Autres mandats :
 Aucun.



Dr Afif Saif Al Yafei est CEO de TAQA Transmission depuis 2020 et dirigeant expérimenté dans les secteurs de l'énergie et des services publics, Il est également membre du Conseil d'Administration de Emirates Nuclear Energy Company (ENEC), Abu Dhabi Offshore Transmission Company, et de Mirfa Seawater Treatment & Supply Company.

Dr. Afif est titulaire d'un doctorat en administration des affaires de l'Université d'Abou Dhabi, ainsi que d'une licence et d'un master en ingénierie de l'Université des Émirats arabes unis.

Autres mandats :
Aucun.



Dr. Afif Saif Al Yafei
Émirati
Administrateur non exécutif
Nommé le : 16 septembre 2025
Mandat expire en : 2031 (à l'issue de l'AGO approuvant les comptes de l'exercice clos le 31.12.2030)



S. E. Saqer Salem Mohamed Binham Alameri
Émirati
Administrateur indépendant
Nommé le : 23 mai 2025
Mandat expire en : 2031 (à l'issue de l'AGO approuvant les comptes de l'exercice clos le 31.12.2030)

S.E. Saqer Salem Mohamed Binham Alameri est membre du Conseil d'Administration de la Banque de Tunisie et des Émirats Arabes Unis, il est également membre du Conseil d'Administration de Bena Real Estate Investment Company et du Comité d'Investissement Direct d'Abou Dhabi.

S.E. Almeri occupe actuellement le poste de Directeur Exécutif du Pôle Audit Interne au sein d'Abu Dhabi Investment Authority. Il est titulaire d'une Maîtrise en Management (Master degree in B.A) de l'Université des Émirats Arabes Unis et d'une Maîtrise en Marketing de l'Université de Concordia aux États-Unis.

Autres mandats :
Aucun.



Mme Maha Abdulmajeed Ismaeel Ali Al Fahim
Émiratie
Administratrice indépendante
Nommé le : 23 mai 2025
Mandat expire en : 2031 (à l'issue de l'AGO approuvant les comptes de l'exercice clos le 31.12.2030)

Mme Maha Alfahim est actuellement Responsable de recherche au sein de Abu Dhabi Investment Authority (ADIA). Auparavant, elle a occupé des postes de responsabilité au Supreme Council for Financial & Economic Affairs et à l'American Enterprise Institute for Public Policy Research à Washington, D.C. Elle est également Administrateur indépendant dans plusieurs sociétés aux Émirats Arabes Unis.

Mme Al Fahim est diplômée d'un Bachelor en Sciences Politiques et en études comparatives internationales de l'Université du Michigan.

Autres mandats :
Aucun.

Représentant Permanent de TAQA PJSC.

Andreas Collor est le Directeur des Opérations de TAQA Generation, supervisant la stratégie et la performance des actifs mondiaux du Groupe. Fort de plus de vingt ans d'expérience dans le secteur de l'énergie, il a occupé des postes de direction chez Fortum, Uniper et E.ON, couvrant la gestion d'actifs, le développement commercial, les ventes et la gestion de projets. Il a travaillé sur toutes les principales technologies de production d'électricité, conventionnelles et renouvelables.

M. Andreas Collor est titulaire d'un Master en ingénierie de l'Université de Flensburg et d'un Executive MBA de l'Université Jacobs en Allemagne.

Autres mandats :
Aucun.



M. Andreas Collor
Allemand
Administrateur non exécutif représentant d'Abu Dhabi National Energy Company PJSC (TAQA)
Nommé le : 24 juin 2020
Mandat expire en : 2026 (à l'issue de l'AGO approuvant les comptes de l'exercice clos le 31.12.2025)

Appartenance aux comités

- Président du Conseil de Surveillance
- Président du Comité
- Comité d'Audit
- Comité Stratégie et Développement du business
- Comité de Nomination et de Rémunération

Compétences et expériences

- Services financiers
- Secteur énergétique
- Services publics
- Ressources humaines
- Immobilier et Tourisme
- Investissement/ Gestion d'actifs
- Défense/Sécurité/ Technologie

Compétences et expériences des membres



Nom & Prénom	Services financiers	Secteur énergétique	Services publics	Ressources humaines	Immobilier et tourisme	Investissement / Gestion d'actifs	Défense / Sécurité / Technologie
M. Farid Saleh Farid Mohamed Al Awlaqi		x	x			x	
Dr. Frank Possmeier		x	x			x	
TAQA PJSC représenté par M. Andreas Collor		x				x	
M. Ahmed Ali Mohamed Ali Alshamsi		x	x				
Mme Sarah AlBakeri					x		
Dr. Afif Saif Al Yafei		x	x			x	
H. E. Saqer Salem Mohamed Binham Alameri	x				x		
Mme Maha Abdulmajeed Ismaeel Ali Al Fahim	x					x	

Rôle et composition des comités du Conseil de Surveillance



Le Conseil de Surveillance de TAQA Morocco s'appuie sur trois comités spécialisés - **le Comité d'Audit, le Comité Stratégie et Développement du Business et le Comité de Nomination et de Rémunération des Dirigeants**, dont le rôle est d'assister le Conseil de Surveillance, chacun dans son domaine d'action.

a) Comité d'audit

Le Comité d'audit est chargé du suivi des questions liées à la production et à la vérification de l'information financière et comptable. Ainsi, en dehors des pouvoirs du Conseil de Surveillance ou du Directoire de TAQA Morocco, le Comité d'audit est responsable devant le Conseil de Surveillance de la société de :

- ✓ Contrôler la production d'informations destinées aux actionnaires, au public et l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux ;
- ✓ Surveiller l'efficacité des systèmes de contrôle interne, des audits internes et de la gestion des risques associés à TAQA Morocco ;
- ✓ Surveiller la vérification légale des comptes sociaux et des comptes consolidés de TAQA Morocco ;
- ✓ Contrôler et évaluer l'indépendance du Commissaire aux Comptes ;
- ✓ Veiller à ce que la direction prenne les mesures nécessaires pour établir une culture de conformité, avec une conduite éthique et légale.

Les comités spécialisés du Conseil de Surveillance constituent des instances d'analyse approfondie chargées d'examiner les sujets relevant de leur périmètre respectif et de formuler des recommandations éclairant les décisions du Conseil.

Les travaux des comités font l'objet d'un reporting régulier au Conseil de Surveillance, notamment sur les sujets liés aux risques, à la conformité et, le cas échéant, aux enjeux de durabilité.

b) Comité Stratégie et Développement du Business

Le Comité Stratégie et Développement du Business assiste et conseille le Conseil de Surveillance dans l'exercice de ses missions en matière de stratégie et de développement commercial.

c) Comité de Nomination et de Rémunération des Dirigeants

Le Comité de Nomination et de Rémunération des Dirigeants est chargé d'aider les membres du Conseil de Surveillance dans les domaines de la nomination et la rémunération des membres du Directoire. Il donne des recommandations au Conseil de Surveillance sur la sélection des membres du Directoire et leur nomination, ainsi que sur la politique de leur rémunération.

Membres	Comité d'Audit	Comité Stratégie et Développement du Business	Comité de Nomination et de Rémunération
M. Farid Saleh Farid Mohamed Al Awlaqi			
Dr. Frank Possmeier		Président	
TAQA PJSC représenté par M. Andreas Collor	Membre	Membre	Membre
M. Ahmed Ali Mohamed Ali Alshamsi			
Mme Sarah AlBakeri			Président
Dr. Afif Saif Al Yafei		Membre	Membre
H. E. Saqer Salem Mohamed Binham Alameri	Président		
Mme Maha Abdulmajeed Ismaeel Ali Al Fahim	Membre		
M. Muhammad Liaqat*	Membre		

*Membre non siégeant au Conseil de Surveillance

d) Politique de rémunération



La rémunération des membres du Conseil de Surveillance sous forme de jetons de présence pour l'exercice 2024 s'est élevé à un montant de 4.500.000,00 MAD brut. Conformément aux

dispositions légales et aux bonnes pratiques de gouvernance, cette rémunération a été soumise à l'approbation de l'Assemblée Générale des actionnaires.

Activités et réunion du Conseil de Surveillance



Au cours de l'année 2025, le Conseil de Surveillance de TAQA Morocco s'est réuni trois fois pour traiter et discuter de la stratégie de la société et des projets de développement des

performances opérationnelles et financières et de la sécurité. Il passe également en revue les comptes annuels et semestriels ainsi que des sujets de gouvernance.

Nom	Durée du mandat	Conseil de surveillance	Comité d'Audit	Comité Stratégie et Développement Du Business	Comité de Nomination et De Rémunération
M. Farid Saleh Farid Mohamed Al Awlaqi	4 ans et 6 mois	100%			
Dr. Frank Possmeier	1 an et 8 mois	100%		100%	
TAQA PJSC représenté par M. Andreas Collor	5 ans et 6 mois	100%	100%	100%	100%
M. Ahmed Ali Mohamed Ali Alshamsi	2 ans et 6 mois	100%			
Mme Sarah AlBakeri	3 mois	100%			100%
Dr. Afif Saif Al Yafei	3 mois	100%		100%	100%
H. E. Saqer Salem Mohamed Binham Alameri	6 ans et 9 mois	100%	100%		
Mme Maha Abdulmajeed Ismaeel Ali Al Fahim	1 an et 9 mois	100%	100%		

Supervision des impacts et reporting de durabilité



a) Délégation de la responsabilité de la gestion des impacts



La responsabilité opérationnelle de la gestion des impacts de TAQA Morocco sur l'économie, l'environnement et les personnes, y compris les droits humains, est déléguée à une équipe dédiée placée sous la coordination de la Direction Communication, RSE et Relations Investisseurs, avec l'appui de la Responsable RSE.

Cette équipe est chargée de piloter la mise en œuvre de la stratégie de durabilité, d'assurer le suivi des actions et initiatives ESG, ainsi que de coordonner la collecte et l'analyse des informations relatives aux impacts identifiés. Elle veille à la cohérence des démarches engagées avec les orientations stratégiques de TAQA Morocco et les exigences réglementaires applicables, et contribue à la préparation du reporting de durabilité.

b) Communication des informations clés aux organes de gouvernance



La gouvernance duale de TAQA Morocco assure une circulation régulière et structurée de l'information stratégique. À ce titre, le Directoire rend compte de manière périodique au Conseil de Surveillance des éléments clés relatifs à l'exercice en cours, garantissant ainsi la transparence des décisions et une supervision efficace.

c) Rôle des instances de gouvernance dans le reporting de durabilité



Les informations relatives aux indicateurs environnementaux et de durabilité font l'objet d'un examen et d'un suivi rigoureux selon trois niveaux de périodicité :

Trimestriellement	Les indicateurs sont présentés au Comité RSE / Comité Responsabilité Sociale d'Entreprise et Actions Citoyennes, une instance rattachée au Directoire.
Annuellement	Ces données sont validées par les membres du Directoire, puis transmises au Groupe TAQA et publiées par TAQA Morocco.
En fonction des enjeux	Certaines thématiques liées à la durabilité peuvent également être portées à la connaissance du Conseil de Surveillance, soit à titre informatif, soit pour décision.

Directoire



Le Directoire de TAQA Morocco est responsable de la gestion quotidienne de l'entreprise. Il exécute les stratégies établies par le Conseil de Surveillance, en assurant l'alignement des opérations et des initiatives avec les directives stratégiques.

Le Directoire est responsable de la mise en œuvre opérationnelle de la stratégie définie par le Conseil de Surveillance, y compris des orientations relatives à la

durabilité, et rend compte régulièrement de l'avancement et des résultats obtenus. Cette organisation permet une répartition claire des responsabilités entre les organes de gouvernance et le management exécutif, favorisant une exécution efficace et maîtrisée des décisions stratégiques.

Il compte six membres et s'est réuni autant que besoin au cours de l'exercice 2025.



Monsieur Abdelmajid Iraqui Houssaini est actuellement le Président du Directoire du groupe TAQA Morocco.

Auparavant, il a été Acting CEO du segment Power & Water du Groupe TAQA, jusqu'en 2020, où il a piloté le développement et la croissance du portefeuille des actifs industriels de production d'eau et d'électricité aux Émirats Arabes Unis, au Maroc, aux États Unis, à Oman, en Inde et au Ghana. En 2007, il a été nommé Country Manager du groupe TAQA au Maroc et Président du Conseil de Surveillance de Takoradi International Company (TICO) au Ghana.

M. Iraqui Houssaini a débuté sa carrière en tant que Représentant Financier au sein de la Metropolitan Life Insurance aux USA. En 1999, il rejoint le groupe CMS Generation en tant qu'Analyste Senior avant de devenir Directeur en charge du Business développement et de gérer le volet financier des opérations du groupe au Maroc.

M. Iraqui Houssaini est titulaire d'un diplôme en finance et d'un MBA de Eastern Michigan University (États-Unis).

M. Abdelmajid IRAQUI HOUSSAINI

Président du Directoire

Monsieur Saïd El Mamouni est actuellement Directeur Juridique Exécutif et Secrétaire du Directoire au sein de TAQA Morocco.

Auparavant, il a occupé le poste de Directeur Juridique Afrique du Groupe ADDOHA, de Directeur Juridique Pôles Chimie et Mine du Groupe OCP et de Directeur Juridique d'Altadis Maroc (devenue Imperial Tobacco), après avoir été Directeur Juridique-Adjoint chez Bank Al Maghrib et Directeur du Département juridique, assurances et gestion du patrimoine foncier de TOTAL Maroc pendant plus de neuf ans. M. El Mamouni a débuté sa carrière en 1993 dans le domaine des assurances.

M. El Mamouni est diplômé des Études Supérieures en droit des affaires de la Faculté de Droit de Rabat.

M. Saïd EL MAMOUNI

Directeur Juridique Exécutif



Madame Fadoua Moutaouakil est actuellement directrice du Pôle Stratégie, M&A et Risk Management de TAQA Morocco, où elle pilote des projets stratégiques complexes et assure la gestion des risques au sein du Groupe.

Elle débute sa carrière en 1999 au sein du cabinet PwC, où elle se spécialise dans l'audit, le conseil et la consolidation. En 2003, elle rejoint le Groupe Al Mada (anciennement ONA/SNI), où elle occupe plusieurs postes de responsabilité, notamment celui de directrice financière, puis de directrice de la stratégie et des finances, avant d'intégrer le directoire de la Compagnie Optorg.

En parallèle de ses fonctions exécutives, Mme. Moutaouakil siège depuis plus de quinze ans en tant qu'administratrice au sein de plusieurs sociétés cotées et non cotées, d'abord comme représentante de l'actionnaire, puis en tant qu'administratrice indépendante. Elle est également membre de plusieurs comités de gouvernance (audit, investissement, nominations & rémunération).

Mme. Moutaouakil est titulaire du Diplôme National d'Expertise Comptable (2005) et du diplôme du cycle normal de l'ISCAE (1999), option finance & révision comptable. Elle détient également une certification en normes IAS/IFRS (INTEC, France et ISCAE, Maroc) et a suivi des programmes de leadership et de gouvernance auprès d'institutions internationales, dont le Leadership Program de la London Business School (2023) et le certificat "Governance: Women on Board" de la Harvard Business School (2023).

Mme Fadoua MOUTAOUAKIL

Directrice Pôle Stratégie, M&A et Risk Management



Monsieur Zakaria Fafouri est actuellement Directeur Financier de TAQA Morocco, un poste qu'il occupe depuis 2012, où il a développé une expertise dans la structuration d'opérations financières d'envergure sur le marché marocain.

Avant de rejoindre TAQA Morocco, M. Fafouri a acquis une expérience solide dans le domaine de l'audit et du conseil. Il a débuté sa carrière en 1996 au sein de PwC, où il a passé près de quinze ans à superviser des missions d'audit et de conseil, aussi bien au Maroc qu'à l'international, en tant qu'Associate Partner.

M. Fafouri est titulaire du Diplôme National Français d'Expertise Comptable.

M. Zakaria FAFOURI

Directeur Financier

Monsieur Mehdi Belghiti est actuellement directeur du pôle business support et transformation.

Il a démarré sa carrière en 2002 en tant qu'analyste financier au sein de CFG Group, une banque d'investissement leader au Maroc.

En 2004, il a rejoint le groupe COMANAV, un opérateur maritime et portuaire, et a été nommé secrétaire général en 2006. Il était responsable des fonctions support (stratégie et développement, finances, ressources humaines, achats, juridique et système d'information) et a dirigé la transformation financière et opérationnelle de l'entreprise, y compris sa privatisation par CMA-CGM, qui l'a ensuite nommé directeur général adjoint de sa filiale marocaine.

En 2008, il a rejoint le groupe ADDOHA, une société cotée en bourse et un leader régional de l'immobilier, en tant que directeur général adjoint chargé des finances et des ressources. En octobre 2012, il a rejoint TAQA Morocco en tant que directeur du business support, et en juin 2015, il a été nommé membre du directoire de JLEC 5&6.

M. Mehdi Belghiti est ingénieur, diplômé de l'École Polytechnique de Lausanne (EPFL).

M. Mehdi BELGHITI

Directeur du Pôle Business Support et Transformation

Monsieur Hicham Chad est actuellement Directeur du Business Développement et de la structuration financière de TAQA Morocco, qu'il a rejoint en 2012 en tant que Directeur Financier de Jorf Lasfar Energy Company 5&6. Il a par la suite occupé le poste de Directeur du Business Development et de la structuration financière, où il a développé une expertise dans la conduite de projets de croissance et de transformation. Il possède une expérience significative dans le secteur de l'énergie bas carbone, infrastructure et renouvelable.

M. Chad a débuté sa carrière en 2006 au sein du cabinet Ernst & Young où il a conduit plusieurs missions en audit et conseil.

M. Chad est diplômé du cycle normal de l'Institut Supérieur de Commerce et d'Administration des Entreprises (ISCAE). Il est également titulaire du CFA (Chartered Financial Analyst) et est expert-comptable titulaire du Diplôme National Français d'Expertise Comptable.

M. Hicham CHAD

Directeur du Business Development et de la Structuration Financière



Le rôle et fonctionnement des comités du Directoire : GRI 2-9

a) Rôle du Comité de Direction :

Le Comité de Direction supervise l'ensemble des questions liées à la stratégie, au développement et à l'organisation du Groupe TAQA Morocco. À ce titre, il adopte toutes les décisions nécessaires à l'atteinte des objectifs opérationnels et financiers de TAQA Morocco.

b) Rôle du Comité d'Entreprise :

Le Comité d'Entreprise est consulté pour émettre des avis ou pour donner son accord dans les domaines suivants :

- \ Les transformations structurelles et technologiques envisagées au sein de l'entreprise ;
- \ La stratégie de production de TAQA Morocco et aux moyens d'améliorer sa rentabilité ;
- \ L'élaboration des projets sociaux au profit du personnel et le suivi de leur mise en œuvre ;
- \ Le bilan social ;
- \ Les programmes d'apprentissage ;
- \ La formation insertion et la formation continue.

c) Rôle du Comité Gouvernance, Risk Management et Conformité :

Le Comité Gouvernance, Risk Management et Conformité a pour mission d'évaluer de manière régulière l'approche globale et les procédures de gestion des risques, de mettre en place un cadre commun d'identification et de gestion des risques, ainsi que de veiller à la disponibilité des moyens et ressources nécessaires.

Il s'assure du déploiement des bonnes pratiques et des standards internationaux dans la gestion opérationnelle des risques, du suivi de l'exécution du plan d'audit et du plan de contrôle interne annuels approuvés par le Comité d'Audit, et de l'instauration d'une gouvernance des données de la Société.

Il est également chargé de garantir une conformité permanente au cadre réglementaire en vigueur.

d) Rôle du Comité d'Hygiène de Sécurité au Travail et de Sûreté :

Conformément aux dispositions légales et réglementaires définies par la Charte de Concertation Sociale, le Comité d'Hygiène, de Sécurité au Travail et de Sûreté est responsable, d'une part, de veiller à l'application des dispositions légales et réglementaires concernant la sécurité, l'hygiène et la protection de la santé sur les lieux de travail, et d'autre part, de surveiller et coordonner les mesures de sécurité au sein de TAQA Morocco.

Politique de rémunération des dirigeants

Les membres du Directoire de TAQA Morocco ne perçoivent pas de rémunération spécifique liée à leur mandat social. En raison de leur contrat de travail, leur rémunération est prise

e) Rôle du Comité Responsabilité Sociale d'Entreprise et Actions Citoyennes :

Le Comité Responsabilité Sociale d'Entreprise et Actions Citoyennes assiste le Conseil de Surveillance et le Directoire dans la définition, le pilotage et le suivi de la démarche environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) de TAQA Morocco. À ce titre, il contribue à l'élaboration et à la formalisation des orientations ESG de l'entreprise, en cohérence avec la stratégie globale, les priorités opérationnelles et le cadre réglementaire applicable.

Le Comité assure le suivi des politiques, des initiatives et des plans d'action RSE, ainsi que l'examen périodique des indicateurs de performance et du tableau de bord associé. Il évalue régulièrement l'avancement de la démarche de durabilité et sa contribution aux performances globales de TAQA Morocco, notamment en matière de durabilité, de gestion des risques et de création de valeur à long terme.

Dans le cadre de ses missions, le Comité participe également à l'élaboration du plan annuel de sponsoring et d'actions citoyennes, en veillant à son alignement avec les orientations stratégiques de TAQA Morocco. Il suit la mise en œuvre de ce plan et en apprécie les résultats au regard des objectifs fixés et des impacts attendus.

Le Comité rend compte de ses travaux, analyses et recommandations au Directoire puis au Conseil de Surveillance, selon une périodicité définie, afin de soutenir une supervision appropriée des enjeux ESG et des actions citoyennes.

e) Comité d'Organisation de Rémunération et de Dialogue Social

Le Comité d'Organisation, de Rémunération et de Dialogue Social a deux missions principales.

La première concerne l'organisation du travail et la politique de rémunération : il assiste le Directoire en matière de dispositifs de rémunération, de plans d'organisation, de planification de la relève et de développement des compétences des collaborateurs.

La seconde mission porte sur le Dialogue Social, avec pour objectif de préserver un climat social sain et apaisé. À ce titre, le Comité coordonne et supervise les actions et travaux de la Commission de Dialogue Social, créée et opérant conformément à la Charte de Concertation Sociale de TAQA Morocco.

en charge par une entité hors du périmètre de consolidation du Groupe TAQA Morocco.

Gestion des risques

La politique de gestion des risques de TAQA Morocco s'inscrit dans une démarche proactive et intégrée, visant à ancrer une véritable culture du risque à l'ensemble des niveaux de l'organisation. Elle incite les collaborateurs à identifier, anticiper et maîtriser les risques en amont, contribuant ainsi à la protection et à l'atteinte des objectifs stratégiques et opérationnels de l'entreprise.

Grâce à une collaboration étroite entre les fonctions de gestion des risques, de continuité d'activité et d'audit interne, et à un alignement avec les meilleures pratiques internationales, TAQA

Morocco assure une gouvernance robuste et une maîtrise efficace de ses opérations. Cette approche s'appuie sur des outils modernes et des initiatives innovantes, notamment la digitalisation des processus, afin de renforcer l'efficacité, la transparence et la résilience de l'entreprise dans un environnement en constante évolution.

Le dispositif de gestion des risques de TAQA Morocco intègre les risques liés à la durabilité dans une approche globale, permettant leur identification, leur évaluation et leur suivi au même titre que les autres risques stratégiques et opérationnels.

Principes de l'Entreprise Risk Management (ERM)

Atteinte des objectifs globaux

Favoriser la prise de décisions stratégiques qui contribuent à l'atteinte des objectifs globaux, que l'on peut classer dans les quatre catégories suivantes :

- \ Objectifs stratégiques - liés à la stratégie de TAQA Morocco, ils sont en ligne avec sa mission et la supportent
- \ Objectifs opérationnels - visant l'utilisation efficace et efficiente des ressources
- \ Objectifs de reporting - liés à la fiabilité du reporting
- \ Objectifs de conformité - relatifs à la conformité aux lois et aux réglementations en vigueur.

Assurance raisonnable

Fournir à la Direction Générale une assurance raisonnable quant à la réalisation des objectifs et que les mécanismes de gestion des risques opèrent correctement.



Culture du risque

Intégrer la culture du risque dans toute l'entreprise, allant du Conseil de Surveillance, au Directoire, au Comité de direction, aux responsables opérationnels ainsi qu'aux collaborateurs à tous les niveaux

Amélioration continue

Assurer une amélioration continue de ses processus en adoptant les meilleures pratiques pour accompagner le développement du groupe.

Création et préservation de la valeur

Sécuriser la création et la préservation de la valeur en traitent les menaces et opportunités qui peuvent l'affecter.

Gouvernance de la gestion des risques

La gouvernance de la gestion des risques chez TAQA Morocco est sous la responsabilité du Comité d'Audit et le Comité Gouvernance, Risk Management et Conformité (GRC). Ces deux

comités supervisent l'efficacité des politiques et des procédures de gestion des risques afin de garantir l'identification, l'évaluation et la gestion des risques d'une manière proactive.

Identification, évaluation et suivi des risques

La gestion des risques au sein de TAQA Morocco repose sur un pilotage dynamique, permettant une réactivité et une adaptation continues face à l'évolution de l'environnement d'affaires. Cette approche garantit que la gestion des risques contribue directement à l'atteinte des objectifs stratégiques, en identifiant non seulement les menaces, mais également les opportunités, et en favorisant ainsi une prise de décision éclairée et stratégique. Cela inclut :

La cartographie des risques est régulièrement examinée par les instances de gouvernance compétentes, qui assurent le suivi des risques critiques ainsi que des plans d'actions associés.

Pilotage dynamique des plans d'action

Les plans d'action sont adaptés en fonction de l'évolution des risques et de l'efficacité des dispositifs de contrôle.

Révisions périodiques

Les cartographies des risques sont régulièrement actualisées afin de refléter l'évolution du profil de risques.

Contribution du Risk Management à la performance

Sécurisation des objectifs stratégiques

En identifiant et en traitant les risques de manière proactive, TAQA Morocco garantit la sécurisation de ses objectifs stratégiques et opérationnels.

Renforcement de la résilience

L'approche mise en œuvre par TAQA Morocco favorise une meilleure anticipation et gestion des crises, renforçant ainsi la résilience de l'entreprise face aux perturbations.

Optimisation des ressources

Une gestion efficace des risques permet d'allouer les ressources de manière optimale, de réduire les pertes et d'améliorer la performance globale.

Audit et Contrôle Interne

La fonction d'audit interne de TAQA Morocco opère selon un plan pluriannuel validé par le Comité d'Audit. Elle contrôle la conformité, l'efficacité et l'efficience des processus de l'entreprise, et formule des recommandations d'amélioration après validation avec les entités concernées. Le suivi des actions correctives issues des audits est assuré jusqu'à leur mise en œuvre complète.

Dans le cadre de la Journée internationale de l'audit interne, TAQA Morocco a présenté un projet de modernisation de sa fonction d'audit interne afin de se conformer aux nouvelles normes internationales. Cette initiative vise à renforcer l'efficacité des audits, à aligner les pratiques sur les standards internationaux et à mieux répondre à un environnement en constante évolution. Pour ce faire, l'entreprise a réalisé une auto-évaluation selon la norme IFACI et révisé ses procédures internes pour anticiper les formulaires et livrables requis.

Dans une démarche d'amélioration continue et de renforcement des meilleures pratiques de gouvernance, TAQA Morocco a engagé en 2025 un diagnostic externe de sa fonction d'audit interne réalisé par l'IFACI (Institut Français de l'Audit et du Contrôle Interne). Cette évaluation indépendante, conduite selon les référentiels professionnels internationaux de l'audit interne, a permis d'apprécier le niveau de maturité de la fonction, de confirmer son alignement global avec les standards en vigueur et d'identifier des axes de progrès visant à renforcer durablement la qualité, l'efficacité et la valeur ajoutée des travaux d'audit au service de la gouvernance et de la performance de l'entreprise.

a) Objectifs du contrôle interne

Le contrôle interne constitue un dispositif visant à fournir une assurance raisonnable quant à l'atteinte des objectifs opérationnels, de reporting et de conformité. Il contribue ainsi à la maîtrise des activités, à l'efficacité des opérations et à l'utilisation optimale des ressources de l'entreprise.

Au sein de TAQA Morocco, la fonction de contrôle interne s'inscrit dans le dispositif global de gouvernance et constitue le deuxième niveau de contrôle. Elle intervient au sein des différentes entités pour assurer la gestion, le contrôle et la maîtrise des risques opérationnels, en réalisant des missions de contrôle planifiées dans le cadre d'un plan de contrôle interne annuel validé par le Comité d'Audit.

Les dispositifs de contrôle interne, d'audit interne et externe contribuent à renforcer la fiabilité des processus, des contrôles et de l'information publiée, dans une logique d'amélioration continue.

À l'issue des missions de contrôle interne, des rapports sont établis afin de formaliser l'appréciation du dispositif existant, les recommandations et les actions correctives à mettre en œuvre. Ces travaux visent notamment à :

Dans le cadre de la Journée internationale de l'audit interne, TAQA Morocco a consacré en 2025 une communication spécifique au contrôle interne, mettant en lumière son rôle structurant dans la maîtrise des risques, la fiabilité des opérations et le renforcement de la gouvernance. Cette initiative s'inscrit dans la continuité des actions engagées par l'entreprise pour développer une culture de contrôle, de responsabilité et d'amélioration continue, en cohérence avec les meilleures pratiques professionnelles et les standards internationaux.



Digitalisation de la gestion des risques

TAQA Morocco a franchi une étape majeure dans sa transformation digitale avec le déploiement de PHORSA (Plateforme Homogène de pilotage de l'Organisation, des Risques, de la Stratégie de continuité et de l'Audit), un dispositif digital intégrée de gouvernance et de pilotage. Cette solution innovante offre une vision unifiée et en temps réel des risques, renforce la collaboration entre les parties prenantes et soutient une approche intégrée basée sur les meilleures pratiques.

PHORSA fournit une vue globale et actualisée de l'ensemble des risques de l'entreprise, facilite la planification et le suivi des audits, centralise les données essentielles liées à la continuité d'activité et optimise la réactivité en situation de crise. Elle contribue ainsi à renforcer la résilience, l'efficacité opérationnelle et à ancrer une véritable culture de gestion des risques au sein de TAQA Morocco.

Gestion de la continuité d'activité

Pour TAQA Morocco, la Gestion de la Continuité d'Activité (BCM – Business Continuity Management) est un pilier essentiel dans la stratégie globale de résilience opérationnelle. Elle est essentielle pour garantir la stabilité et la continuité des services dans un environnement aux enjeux critiques.

TAQA Morocco a mis en place un dispositif visant à assurer la résilience de ses opérations face aux événements susceptibles d'affecter la sécurité, la performance ou la disponibilité des installations.

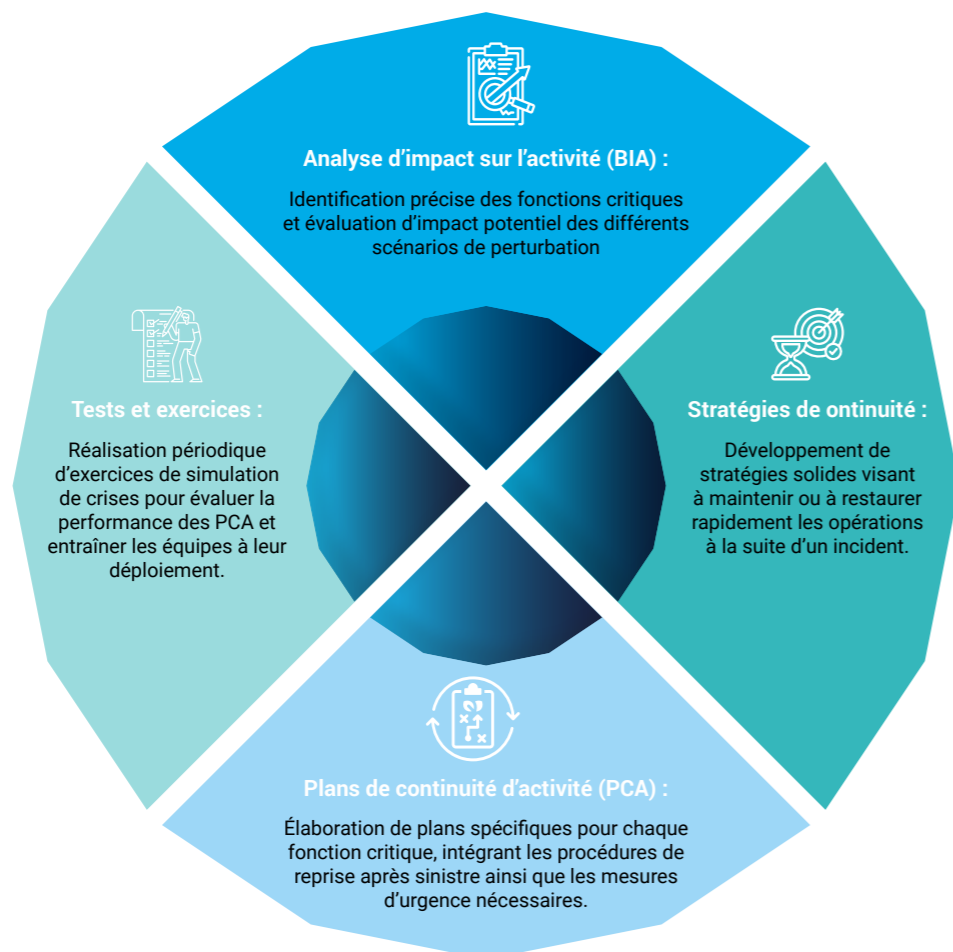
Consciente du rôle stratégique de ses infrastructures pour le secteur énergétique et pour l'économie nationale, TAQA Morocco a conçu son dispositif BCM de manière à pouvoir répondre efficacement à tout type de perturbation.

Le Plan de Continuité d'Activité (PCA) définit la stratégie, les mesures et les dispositifs nécessaires pour assurer la poursuite et la reprise des activités de TAQA Morocco à la suite d'un sinistre ou de tout événement susceptible de perturber significativement son fonctionnement.

Il établit également une répartition claire des responsabilités en cas d'incident impactant les opérations, tout en définissant une méthodologie structurée pour le rétablissement des activités après l'événement.

La gouvernance est informée des dispositifs de gestion de crise et intervient, le cas échéant, dans les décisions stratégiques liées à des situations exceptionnelles.

Axes de la politique BCM de TAQA Morocco



Gestion des risques liés à la chaîne d'approvisionnement

TAQA Morocco intègre la gestion des risques liés à la chaîne d'approvisionnement dans son dispositif global de gestion des risques. Cette approche vise à identifier, évaluer et suivre les principaux risques susceptibles d'affecter la continuité des activités, la performance opérationnelle, la conformité réglementaire et la réputation de TAQA Morocco.

Les risques liés aux fournisseurs et aux prestataires sont pris en compte dans les processus d'achats et de contractualisation, en cohérence avec les politiques internes et les exigences applicables. Une attention particulière est portée aux risques opérationnels, financiers, juridiques, éthiques et, le cas échéant, environnementaux et sociaux, en fonction de la nature des activités concernées.

La fonction Achats, en coordination avec les autres fonctions

compétentes, contribue à la mise en œuvre des mesures de prévention et de maîtrise des risques au sein de la chaîne d'approvisionnement. Cela inclut notamment le suivi des relations avec les fournisseurs, l'évaluation de leur capacité à répondre aux exigences contractuelles, ainsi que l'intégration de clauses appropriées dans les contrats, lorsque cela est pertinent.

La gestion des risques liés à la chaîne d'approvisionnement fait l'objet d'un suivi régulier dans le cadre du dispositif de gouvernance et de gestion des risques de TAQA Morocco. Les informations relatives aux risques significatifs identifiés et aux mesures mises en œuvre peuvent être consolidées et remontées aux instances compétentes, afin de soutenir une prise de décision éclairée et de renforcer la résilience des activités.

Dispositif éthique et conformité

TAQA Morocco s'appuie sur un cadre d'éthique et de conformité destiné à prévenir, détecter et traiter les comportements contraires aux principes d'intégrité et aux exigences réglementaires. Elle est engagée à maintenir un environnement de travail fondé sur la confiance, l'intégrité et la transparence. Le dispositif « Ethique & Conformité » se compose d'un corpus

documentaire robuste comprenant un code éthique, un code de déontologie, un code de conduite des affaires, et un code de conduite avec les partenaires commerciaux accessibles à tous, en français et en anglais, via le site web de l'entreprise, ainsi que de politiques et procédures détaillées, accessibles via l'intranet.

Cadre et politiques éthiques



LA LUTTE CONTRE LES ACTES DE CORRUPTION ET DE FRAUDE

TAQA Morocco adopte une politique de zéro tolérance en matière de corruption et de fraude. Celle-ci établit des règles strictes relatives notamment aux cadeaux, invitations et paiements de facilitation (destinés à accélérer ou garantir une action administrative courante). La politique précise les différentes formes possibles de corruption et définit clairement les procédures de signalement des cas suspectés ainsi que les modalités d'approbation préalable des cadeaux et autres avantages.

LES CONFLITS D'INTÉRÊTS

TAQA Morocco préserve l'intégrité de ses décisions en mettant en place une politique claire de prévention des conflits d'intérêts. Celle-ci détaille les processus de prévention, de déclaration et de gestion des conflits d'intérêts potentiels à signaler. Chaque collaborateur est tenu de déclarer toute situation susceptible de compromettre l'objectivité de ses décisions ou d'affecter la réputation de l'entreprise.

LA DILIGENCE RAISONNABLE DES PARTENAIRES COMMERCIAUX

La politique de diligence raisonnable a pour objectif de garantir que les partenaires commerciaux de TAQA Morocco respectent les normes éthiques et réglementaires en vigueur. Avant tout engagement, une évaluation approfondie est réalisée afin de réduire les risques réputationnels et de conformité.

LA PROTECTION DES DONNÉES

TAQA Morocco adopte une politique de protection des données afin de garantir la confidentialité, l'intégrité et la sécurité des données personnelles. Cette politique aborde les principes de traitements des données, ainsi que les exigences supplémentaires comme les analyses d'impact relatives à la protection des données et la diligence raisonnable des partenaires commerciaux en matière de protection des données. De plus, elle détaille les mécanismes de signalement et de gestions des violations de données.

L'ALERTE PROFESSIONNELLE

Les parties prenantes de TAQA Morocco sont encouragés à signaler tout comportement inapproprié ou toute violation des codes et politiques internes. Des canaux de signalement et notamment une plateforme d'alerte professionnelle est mise à leur disposition afin de garantir la confidentialité des signalements et de réduire le risque de représailles. Les alertes reçues dans le cadre des dispositifs mis en place font l'objet d'un traitement structuré et d'un suivi approprié, sous la supervision des instances compétentes.

LA CONCURRENCE

TAQA Morocco s'engage à respecter les lois relatives à la concurrence et à prévenir toute pratique anticoncurrentielle. Cette politique encadre les interactions avec les concurrents, les clients et les fournisseurs, et prévoit des contrôles stricts dans le cadre des opérations de fusion et d'acquisition.

L'ANTI-BLANCHIMENT DES CAPITAUX

TAQA Morocco met en œuvre une politique stricte de prévention du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme. Celle-ci repose sur l'identification rigoureuse des partenaires commerciaux, la surveillance continue des transactions et le respect des obligations légales en vigueur.

LES DÉLITS D'INITIÉS

Cette politique interdit strictement toute utilisation d'informations confidentielles à des fins de transactions financières. Les collaborateurs concernés doivent respecter rigoureusement les périodes d'interdiction (« fenêtres négatives ») définies par l'entreprise. Toute opération portant sur les titres de TAQA Morocco, qu'elle soit réalisée directement ou indirectement, doit faire l'objet d'une approbation préalable du Responsable Déontologie et être déclarée conformément aux exigences de la politique.

LES SANCTIONS ET CONTRÔLES COMMERCIAUX

TAQA Morocco se conforme strictement aux réglementations internationales en matière de sanctions et de contrôles commerciaux. Cette politique prévoit une vérification systématique des partenaires commerciaux ainsi que l'obtention des autorisations nécessaires avant toute transaction avec des entités ou des pays faisant l'objet de sanctions internationales.

Organisation de la fonction éthique et conformité



Afin de soutenir la mise en œuvre de son dispositif d'éthique et de conformité, TAQA Morocco a mis en place un Ethics & Compliance Office dédié et indépendant, rattaché à la Présidence du Directoire ainsi qu'au Comité d'audit.

À la fin de l'année 2025, cette fonction a fait l'objet d'une restructuration majeure, marquant son intégration formelle au dispositif global de gouvernance de TAQA Morocco, avec la constitution d'une équipe dédiée. Cette évolution traduit la volonté de faire passer la fonction d'un rôle principalement réactif à un rôle proactif, intervenant en amont des processus décisionnels.

L'Ethics & Compliance Office joue désormais un rôle clé dans l'accompagnement des collaborateurs pour l'identification et la gestion des situations à risque. Il contribue à des prises de décision éclairées, alignées avec les valeurs et les engagements de TAQA Morocco, et participe activement au renforcement de la culture d'éthique, d'intégrité et de conformité à tous les niveaux de l'organisation.

Formation éthique et conformité

TAQA Morocco déploie un programme structuré de formation et de sensibilisation afin de renforcer la vigilance des collaborateurs et d'assurer l'application effective des principes d'éthique et de conformité. Des webinaires thématiques sont régulièrement organisés pour approfondir des sujets spécifiques liés à l'éthique des affaires, à la prévention des risques de non-conformité ou aux bonnes pratiques professionnelles.

Par ailleurs, l'ensemble des nouveaux collaborateurs bénéficie, dès leur arrivée, d'un parcours d'intégration comprenant des formations dédiées aux thématiques Ethics & Compliance. Ce dispositif est complété par une formation annuelle obligatoire à destination de tous les collaborateurs, visant à consolider les connaissances, à rappeler les règles applicables et à promouvoir une culture d'intégrité partagée à tous les niveaux de l'organisation.

Prévention et lutte contre la corruption



En tant que signataire des dix principes du Global Compact des Nations Unies, TAQA Morocco applique une politique de zéro tolérance envers la corruption et garantit des non-représailles à l'encontre de toute personne signalant de bonne foi des violations suspectées ou avérées.

TAQA Morocco a déployé un programme de conformité anticorruption placé sous la responsabilité du Ethics & Compliance Office. Ce programme repose notamment sur la conduite systématique de due diligences (KYS/KYC) sur les partenaires commerciaux, via un outil de screening dédié permettant d'identifier et de prévenir les risques d'intégrité

en amont de toute relation d'affaires. Il inclut également la mise à jour régulière des politiques internes. Le dispositif est complété par des mécanismes de prévention encadrant les situations susceptibles d'être assimilées à des avantages indus, notamment à travers des procédures de déclaration des cadeaux, invitations, hébergements et autres avantages, soumises à revue et validation par le Ethics & Compliance Office. Ces mesures s'inscrivent dans un cadre plus large de politiques et d'actions de sensibilisation visant à promouvoir l'intégrité et à lutter contre la corruption.

Action de prévention de la corruption en 2025	
Pourcentage de diffusion de la politique anti-corruption auprès des collaborateurs	100%
Pourcentage des membres de l'organe de gouvernance ayant été formés à la lutte contre la corruption	100%
Pourcentage des collaborateurs ayant été formés à la lutte contre la corruption	100%

Mesures prises en réponse à des incidents de corruptions en 2025	
Nombre total de cas avérés de corruption	0
Nombre total de cas avérés pour lesquels des employés ont été renvoyés ou ont fait l'objet de mesures disciplinaires pour corruption	0
Nombre total de cas avérés pour lesquels des contrats avec des partenaires commerciaux ont été résiliés ou non renouvelés en raison de violations liées à la corruption	0

Gestion des conflits d'intérêts



TAQA Morocco s'engage à conduire l'ensemble de ses activités dans le respect des normes éthiques les plus élevées et des principes d'intégrité. À ce titre, l'entreprise applique une politique proactive de prévention des conflits d'intérêts.

Un dispositif formalisé permet aux collaborateurs de déclarer toute situation susceptible d'affecter leur impartialité ou d'entrer en conflit avec les intérêts de l'entreprise. Ce dispositif est complété par des actions de sensibilisation, notamment une formation annuelle dispensée à l'ensemble du personnel afin de renforcer la compréhension et la gestion des situations de conflits d'intérêts.

Les membres du Conseil de Surveillance et du Directoire sont également tenus de déclarer toute situation susceptible de constituer un conflit d'intérêts apparent réel ou potentiel. Lorsqu'un conflit d'intérêts est identifié dans le cadre d'une opération ou d'une décision soumise aux organes de gouvernance, le membre concerné est tenu de le déclarer et de s'abstenir de participer aux délibérations et à la prise de décision afférentes. Cette pratique contribue à garantir la transparence des délibérations et l'indépendance des décisions prises.



Dispositif d'alerte professionnelle



TAQA Morocco s'appuie sur un dispositif d'alerte professionnelle ouvert, confidentiel et sécurisé permettant à toute personne de poser une question, de soulever une préoccupation ou de signaler tout comportement susceptible de constituer une violation du Code de déontologie, des lois ou des réglementations applicables. Ce dispositif vise à favoriser l'expression des signalements de bonne foi, tout en garantissant la protection des lanceurs d'alerte contre toute forme de représailles.

Dans une logique d'amélioration continue, TAQA Morocco a engagé une refonte de sa Helpline (Phase 1), visant à renforcer l'accessibilité du dispositif et l'expérience utilisateur. Cette évolution comprend notamment le renforcement des mécanismes existants de soumission anonyme, ainsi que la mise en place d'un canal de discussion anonyme et sécurisé, permettant des échanges directs et confidentiels avec l'Ethics & Compliance Office.

Les collaborateurs disposent de plusieurs canaux pour effectuer un signalement. Ils peuvent utiliser la ligne d'alerte accessible

via le site internet de l'entreprise (<https://www.taqamorocco.ma/fr/groupe/ethique-compliance>),

ou contacter directement l'Ethics & Compliance Office à l'adresse suivante : bureau.ec@taqamorocco.ma. Ces canaux permettent la transmission d'informations dans le respect des dispositions de la politique d'alerte professionnelle, et dans des conditions garantissant la confidentialité des échanges.

Chaque signalement est examiné et traité au cas par cas, conformément aux exigences réglementaires en vigueur et aux procédures internes de TAQA Morocco. Le traitement des alertes repose sur une analyse impartiale et proportionnée, menée dans le respect de la confidentialité des informations recueillies et des droits des personnes concernées. Des mesures appropriées peuvent être mises en œuvre à l'issue des investigations, le cas échéant, afin de renforcer l'efficacité du dispositif et de prévenir la récurrence des situations signalées.

Nombre de signalements	2025	2024	2023
	0	0	0

Transparence fiscale



TAQA Morocco opère dans un environnement marqué par des attentes croissantes en matière de transparence fiscale et de conformité aux réglementations applicables. TAQA Morocco adopte une approche responsable en matière de fiscalité, fondée sur le respect strict des législations fiscales nationales et locales en vigueur dans l'ensemble des juridictions où elle exerce ses activités.

La stratégie fiscale de TAQA Morocco s'inscrit dans le cadre de sa gouvernance d'entreprise et de sa démarche de durabilité. Elle vise à assurer une contribution fiscale conforme à la réalité économique des activités, dans le respect des principes de transparence, d'intégrité et de conformité. Les questions fiscales significatives sont suivies sous la supervision de la

Direction Financière, en lien avec les organes de gouvernance compétents.

TAQA Morocco s'acquitte de ses obligations fiscales conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables au Maroc, notamment en matière d'impôts, taxes, droits et contributions dus au titre de ses activités. La société veille à maintenir un dialogue approprié avec les autorités fiscales et à assurer la fiabilité des informations déclarées.

Les informations relatives aux principaux flux fiscaux font l'objet d'un suivi et d'une communication dans le cadre du reporting financier et extra-financier de l'entreprise, conformément aux exigences réglementaires applicables aux sociétés faisant appel public à l'épargne.

Politiques publiques et contributions politiques



TAQA Morocco exerce ses activités dans le respect du cadre légal et réglementaire applicable et s'inscrit dans un environnement institutionnel structuré par les politiques publiques nationales et sectorielles. Dans ce contexte, TAQA Morocco veille à maintenir une approche responsable et conforme aux exigences en vigueur en matière d'éthique et de gouvernance.

TAQA Morocco peut être amenée à participer à des organisations professionnelles ou sectorielles, lorsque cela est jugé pertinent, afin de contribuer aux échanges sur les enjeux liés à son secteur d'activité, au partage de bonnes pratiques et à la compréhension de l'évolution des cadres réglementaires. Cette participation n'implique pas nécessairement une adhésion

à l'ensemble des positions ou orientations défendues par ces organisations.

Conformément à la législation marocaine en vigueur et à ses principes de gouvernance, TAQA Morocco ne procède à aucune contribution financière ou matérielle à des partis politiques, à des candidats ou à des organisations à caractère politique. En conséquence, aucune contribution politique directe ou indirecte n'est réalisée par TAQA Morocco.

Les interactions éventuelles avec les autorités publiques s'inscrivent dans un cadre institutionnel normal et visent exclusivement à assurer la conformité réglementaire et la bonne compréhension des obligations applicables aux activités de TAQA Morocco.

Protection des données



Gouvernance de la protection des données et gestion des risques

TAQA Morocco s'appuie sur des politiques, des mesures organisationnelles et des outils permettant d'identifier, d'évaluer et de documenter les risques liés aux traitements de données à caractère personnel. En 2025, l'entreprise a déployé un cadre opérationnel de gouvernance de la donnée, marqué par la mise en place de la solution de gestion de la confidentialité OneTrust, permettant notamment de structurer le registre des activités de traitements et de réaliser des Analyses d'Impact relatives à la Protection des Données (DPIA) pour identifier et traiter proactivement les risques liés aux traitements les plus sensibles.

Tout incident ou préoccupation relative à la confidentialité des données peut être signalé via la Helpline ou par mail au Ethics

& Compliance Office. Les situations sont analysées et traitées au cas par cas, conformément aux exigences réglementaires applicables et à la politique de gestion des violations intégrée au dispositif global d'Éthique et de Conformité de TAQA Morocco, garantissant la confidentialité et la protection des personnes concernées.

L'intégration progressive des principes de protection des données dans les processus de gouvernance et de gestion des risques contribue à renforcer la culture de conformité et la confiance des parties prenantes. En 2025, deux sessions de formation et de sensibilisation ont été organisées à destination des collaborateurs afin d'ancrer durablement ces principes dans les pratiques professionnelles.

Cybersécurité

TAQA Morocco intègre les enjeux de cybersécurité dans son dispositif global de gouvernance et de gestion des risques, compte tenu du rôle critique des systèmes d'information dans ses activités opérationnelles et de support. La démarche vise à identifier, évaluer et suivre les risques susceptibles d'affecter la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité des données et des systèmes, à travers des mesures organisationnelles et techniques adaptées. Des actions de sensibilisation et de

bonnes pratiques sont déployées auprès des collaborateurs afin de renforcer la vigilance face aux menaces numériques, tandis que les incidents ou événements significatifs peuvent être signalés et traités conformément aux procédures internes applicables. Cette approche s'inscrit dans une logique d'amélioration continue, tenant compte de l'évolution des usages numériques et du contexte de risque.

Suivi de la conformité et amélioration continue

L'efficacité du dispositif est suivie à travers la structuration et la mise à jour du registre des activités de traitement, la réalisation des Analyses d'Impact relatives à la Protection des Données (DPIA) et des évaluations de risques, ainsi que le suivi des signalements liés à la confidentialité des données, transmis via la Helpline ou directement au Ethics & Compliance Office. Ce dernier assure une surveillance continue afin de vérifier l'adéquation des contrôles en place avec les risques identifiés. Le pilotage du dispositif repose également sur le suivi de la complétion des formations, l'analyse de la nature et du nombre

de signalements reçus des parties prenantes externes ou d'autorités de régulation.

L'année 2025 a été marquée par un progrès significatif avec le déploiement opérationnel de la solution de gestion de confidentialité OneTrust, permettant de structurer et de documenter les traitements de données à caractère personnel ainsi que les analyses d'impact et de risques associées. À ce jour, aucun incident majeur relatif à la confidentialité des données n'a été constaté.

Relations avec les Actionnaires

Droit à l'information des actionnaires

TAQA Morocco s'assure de tenir ses actionnaires informés en publiant sur son site internet (<https://www.taqamorocco.ma/fr/investisseurs/communiques-et-comptes>), dans le cadre de son agenda financier annuel, les publications légales obligatoires pour les entreprises cotées en bourse, conformément aux normes réglementaires.

La gouvernance de TAQA Morocco veille à la transparence et à la qualité de l'information communiquée aux actionnaires,

dans le respect des exigences réglementaires applicables et des meilleures pratiques de la place.

Le Conseil de Surveillance s'assure que les communications financières et extra-financières reflètent fidèlement la situation, la performance et les perspectives de TAQA Morocco.

Au cours de l'exercice 2025, TAQA Morocco a publié ses informations financières selon le calendrier suivant :

Communiqué de presse – Résultats du 4ème trimestre 2024	28/02/2025
Communiqué de presse – Résultats au 31 décembre 2024	10/03/2025
Avis de convocation des actionnaires à l'Assemblée Générale Ordinaire	21/04/2025
Communiqué de presse – Mise à disposition du Rapport Financier annuel	22/04/2025
Partenariat stratégique entre le Gouvernement du Maroc, TAQA Morocco, Nareva, l'ONEE et le Fonds Mohammed VI pour l'investissement pour le développement d'infrastructures prioritaires pour la production et le transport d'eau et d'énergie au Maroc	19/05/2025
Communiqué de presse – Résultats du 1er trimestre 2025	21/05/2025
Communiqué de presse post AGO	26/05/2025
Communiqué de presse – Résultats du 2ème trimestre 2025	28/08/2025
Communiqué de presse – Résultats au 30 juin 2025	18/09/2025
Nominations au Conseil de Surveillance de TAQA Morocco	09/10/2025
Communiqué de presse - Résultats du 3ème trimestre 2025	14/11/2025

Quorum et participation aux assemblées générales

L'Assemblée Générale Ordinaire ne délibère valablement que si les actionnaires présents ou représentés possèdent au

moins 51% des actions ayant le droit de vote. Sur deuxième convocation aucun quorum n'est requis.

Ordre du jour et décisions soumises aux actionnaires

Les actionnaires de TAQA Morocco sont convoqués en Assemblées Générales Ordinaires avec en ordre du jour classique les points suivantes :

- \ Lecture du rapport de gestion du Directoire sur les comptes annuels sociaux et consolidés et l'activité de la société au cours de l'exercice ;
- \ Lecture du rapport du Conseil de Surveillance sur le rapport de gestion du Directoire et sur les comptes sociaux et consolidés de l'exercice ;
- \ Lecture des rapports des Commissaires aux Comptes sur les comptes sociaux et consolidés et les résultats de l'exercice ;
- \ Approbation des comptes sociaux de l'exercice, des comptes

- consolidés de l'exercice et affectation du résultat de l'exercice ;
- \ Quitus aux membres du Directoire, aux membres du Conseil de Surveillance et aux Commissaires aux Comptes, et le cas échéant, ratification des cooptations des membres du Conseil de Surveillance ou le renouvellement de mandat de Commissaires aux Comptes ;
- \ Lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées ;
- \ Approbation des conventions réglementées ;
- \ Fixation du montant alloué aux membres du Conseil de Surveillance à titre de jetons de présence.

Informations juridiques et actionariat de TAQA Morocco

Forme juridique : Société Anonyme faisant appel public à l'épargne introduite en bourse le 24 décembre 2013

Capital social : 2.358.854.200 MAD

Gouvernance duale : Conseil de Surveillance & Directoire

*Insertion d'un Pie Chart avec pourcentage de chaque actionnaire (Flottant + Abu Dhabi National Energy Company PJSC (TAQA)).

À travers ce dispositif de gouvernance, TAQA Morocco renforce la supervision de ses enjeux stratégiques, financiers et extra-financiers, et soutient une création de valeur durable dans le respect des attentes de ses parties prenantes.

À PROPOS DU RAPPORT

Détail sur l'organisation

Nom légal de la société : TAQA Morocco

Capital : 2.358.854.200 Dirhams

Forme juridique : Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance

Adresses du siège social : Centrale Thermique de Jorf Lasfar, Route Régionale 301, PK 23, Commune Moulay Abdellah, B.P.99 – Sidi Bouzid, El Jadida, Maroc.

Période et fréquence du reporting

Période couverte par le rapport : Du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025

Fréquence de publication : Annuelle (publié chaque année depuis 2019, au 31 Avril)

Période de reporting financier :

Les sociétés TAQA Morocco et TAQA Morocco Green Energy clôturent leurs comptes au 31 décembre.

La société JLEC 5&6 clôture ses comptes au 30 septembre.

Cadre général de préparation

Le reporting de durabilité de TAQA Morocco est élaboré en cohérence aux Standards GRI qui constituent le cadre principal de préparation et de structuration des informations publiées.

Il s'inscrit dans le respect du cadre réglementaire marocain applicable aux sociétés faisant appel public à l'épargne et vise à fournir une information pertinente, fiable et équilibrée sur les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), en cohérence avec les attentes des investisseurs et des autres parties prenantes.

En complément, le rapport intègre :

les principes des IFRS Sustainability Disclosure Standards (IFRS S1 et IFRS S2), notamment en matière de gouvernance, stratégie, gestion des risques et indicateurs climatiques ;

les recommandations sectorielles du SASB – Electric Utilities & Power Generators, afin d'assurer la pertinence des indicateurs au regard des spécificités du secteur énergétique.

les circulaires n°03-19 et n°02-20 de l'AMMC, afin d'assurer l'alignement avec les exigences extra-financières de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC).

Le référentiel GRI demeure le cadre formel de reporting. Les références à IFRS S1, IFRS S2 et SASB visent à renforcer la comparabilité et la lisibilité internationale des informations publiées, sans constituer une déclaration de conformité exhaustive à ces standards.

Périmètre et principes de consolidation

Le périmètre de reporting couvre l'ensemble des activités consolidées financièrement par TAQA Morocco (JLEC 5&6, TAQA Morocco Green Energy).

Les données ESG sont établies selon une approche opérationnelle cohérente avec le périmètre de contrôle de TAQA Morocco. Lorsque des indicateurs reposent sur un

périmètre spécifique ou partiel (notamment pour certaines données environnementales ou liées à la chaîne de valeur), cette information est explicitement mentionnée.

TAQA Morocco veille à assurer l'alignement entre périmètre financier et périmètre extra-financier afin de garantir la cohérence globale du reporting.

Processus de collecte et gouvernance des données

La préparation des informations repose sur un processus structuré impliquant les directions opérationnelles et fonctionnelles concernées (opérations, finances, capital humain et culture, juridique, achats opérationnels, systèmes d'information, business développement, audit & risk management, éthique et conformité).

Chaque indicateur significatif fait l'objet :

- d'une définition formalisée ;
- d'un circuit de collecte identifié ;
- d'un processus de consolidation centralisé ;
- d'une revue interne avant publication.

Les équipes en charge du reporting de durabilité assurent la coordination du dispositif, la cohérence des informations et leur traçabilité. Ce cadre s'inscrit dans une logique d'amélioration continue des systèmes de reporting et de renforcement de la fiabilité des données ESG.

Identification des enjeux et articulation stratégique

Les enjeux significatifs sont déterminés sur la base d'une analyse de matérialité intégrant les impacts liés aux activités de TAQA Morocco ainsi que les attentes des parties prenantes.

Cette démarche est alignée avec les exigences des Standards GRI et tient compte des priorités sectorielles identifiées par le SASB.

La présentation des enjeux climatiques et des informations associées vise également à assurer une cohérence avec les principes d'IFRS S2, notamment en matière :

- d'identification des risques et opportunités climatiques ;
- d'intégration dans la stratégie ;
- d'articulation avec le dispositif global de gestion des risques.

Méthodologies environnementales et climatiques

Les données relatives aux émissions de gaz à effet de serre sont établies conformément au Greenhouse Gas Protocol, couvrant les émissions de Scope 1 et Scope 2 et le Scope 3.

Les méthodes de calcul, facteurs d'émission et hypothèses retenues sont fondés sur des références reconnues et adaptées aux spécificités opérationnelles de TAQA Morocco.

La quantification des émissions et de certains indicateurs environnementaux peut reposer sur des estimations lorsque la mesure directe n'est pas possible. Ces estimations sont documentées et susceptibles d'être ajustées à mesure de l'amélioration des outils de collecte.

Vérification externe

Le présent rapport de durabilité ne fait pas l'objet d'une vérification externe globale.

En revanche, le bilan carbone de TAQA Morocco (émissions de gaz à effet de serre) fait l'objet d'une mission de vérification externe, réalisée par un auditeur indépendant conformément aux

standards professionnels applicables en matière d'assurance des informations non financières.

Cette vérification vise à renforcer la crédibilité et la fiabilité des données climatiques publiées.

Comparabilité et retraitements

TAQA Morocco veille à assurer la cohérence et la comparabilité des informations d'un exercice à l'autre.

Des retraitements peuvent être réalisés en cas :

- d'évolution méthodologique
- d'amélioration des outils de collecte

de modification du périmètre

ou de correction d'erreurs significatives.

Lorsque ces retraitements sont jugés significatifs, les données comparatives sont ajustées et les raisons explicitées afin de garantir la transparence vis-à-vis des parties prenantes.

Limites et amélioration continue

Les informations publiées reposent sur les données disponibles au moment de la préparation du rapport et sur les systèmes de collecte actuellement établis.

TAQA Morocco poursuit le renforcement progressif de son dispositif de reporting, notamment par l'amélioration des outils numériques, la formalisation des procédures et la montée en compétence des équipes contributrices.

Index de correspondance

Un index de correspondance AMMC, GRI, SASB, IFRS est présenté en fin de rapport afin de faciliter l'identification des informations publiées au regard des exigences des Standards.

Cet index précise, pour chaque exigence applicable, l'emplacement des informations correspondantes dans le rapport.

Point de contact pour les questions relative au reporting

Relations Investisseurs / Finance : finance@taqamorocco.ma

ANNEXES



Indicateurs

Indicateurs Environnement

		Catégorie	2023	2024	2025
Énergie, émission de GES et émissions atmosphériques					
Énergie					
Consommation totale de carburant non renouvelable	Gasoil (en litres)		28 219	2 117	6 608
	Fioul (en m³)		140 530 817	138 877 437	8 498 000
Consommation totale de carburant renouvelable	Biodiesel		-	-	-
	Bioéthanol		-	-	-
	Hydrogène gazeux		-	-	-
Consommation d'électricité (en Mwh)		13 514	18 205	18 385,78	
Consommation de chauffage (en joule)		277 380	374 206	N/D	
Électricité vendue (en Mwh)		14 828 548	14 601 794	15 741 462,05	
Consommation énergétique totale au sein de l'organisation (en joules)		126 021 382	124 670 171	N/D	
Consommation énergétique totale en dehors de l'organisation (en joules)		-	-	-	
Quantité de réduction de consommation totale de carburant (en teqCO2)		-	-	-	
Émissions de GES					
Émissions indirectes de GES (Champ d'application 1)	Émissions directes (brutes en teqCO2) hors transaction de GES et émissions biogéniques de CO2		13 165 317	13 206 379	12 048 573,6
	Émissions biogéniques de CO2 (en teqCO2)		-	-	-
	Gaz Inclus dans le Calcul (CO2 /CH4 /N2 O/HFC/PFC/SF6 /NF3 /Tous) hors émissions biogéniques		-	-	-
Émissions indirectes de GES (Champ d'application 2 - émissions produites par les fournisseurs d'énergie)	Émissions indirectes de GES brutes selon la méthode basée sur la localisation, hors transactions de GES (en teqCO2)		9 104	12 264	12 484,09
	Émissions indirectes de GES brutes selon la méthode basée sur le marché, hors transactions de GES le cas échéant (en teqCO2)		-	-	-
Autres émissions indirectes de GES (Champ d'application 3 - les émissions en amont et en aval/ chaîne de valeur)	Autres émissions indirectes de GES brutes (Champ 3) (en teqCO2), hors transaction de CO2		-	-	2 115 117,4
	Émissions biogéniques (combustion ou biodégradation de biomasse) de CO2 (en teqCO2), hors émissions biogéniques de CH4 et de N2 O et émissions biogéniques de CO2 hors combustion/biodégradation		-	-	-
Réduction des émissions de GES		-	-	-	
Émissions de GES en tCO2e compensées à l'aide de crédits ou d'offsets, et leur type	Émissions de GES compensées à l'aide de crédits ou d'offsets, et leur type (teqCO2)		-	-	-
	Coût unitaire des crédits ou offsets (USD)		-	-	-
Combustion de charbon générée et recyclée	Quantité de sous-produits de combustion du charbon (CCP) générée (tonnes)		5 502 990	5 391 380	611 553
	Pourcentage recyclé (%) incluant les cendres volantes recyclées dans une usine de ciment		75%	91%	91%
Émissions de substances appauvrissant la couche d'ozone (SACO)	NOx (Oxydes d'Azote, en tonnes) ¹		3 470	2 913,59	2 949,28
	SOx (Oxydes de Soufre, en tonnes)		1 827,86	2 252,29	2 069,66
	Polluants Organiques Persistants (POP, en tonnes)		-	-	0
	Composés Organiques Volatils (COV, en tonnes)		-	-	0
	Polluants Atmosphériques Dangereux (PAD, en tonnes)		-	-	0
	Particules en Suspension (PS, en tonnes) ²		214,34	164,77	125,68
	Autres Émissions (Précisez)		-	-	-
Biodiversité					
Espèces de la Liste rouge de l'UICN et des listes nationales de conservation.	Nombre total d'espèces « en danger critique » ayant des habitats dans les zones affectées par les opérations de l'actif		-	-	-
	Nombre total d'espèces « en danger » ayant des habitats dans les zones affectées par les opérations de l'actif		-	-	-
	Nombre total d'espèces « vulnérables » ayant des habitats dans les zones affectées par les opérations de l'actif		-	-	-
	Nombre total d'espèces « quasi menacées » ayant des habitats dans les zones affectées par les opérations de l'actif		-	-	-
	Nombre total d'espèces « de préoccupation mineure » ayant des habitats dans les zones affectées par les opérations de l'actif		-	-	-
Déchets					
Poids total des déchets générés en tonnes métriques, avec une distinction entre déchets dangereux et non dangereux.	Poids total des déchets générés (en tonnes) (hors déchets enfouis)		676 459	568 585	616 636,58
	Poids total des déchets dangereux générés (en tonnes) (hors cendres volantes)		255 429	148 037	89 934,72
	Poids total des déchets dangereux générés (en tonnes) (y compris les cendres volantes)		674 847	567 455	616 253,72
	Poids total des déchets non dangereux générés (en tonnes)		1 612	1 130	382,86
Poids total des déchets détournés de l'élimination en tonnes métriques, avec une distinction entre déchets dangereux et non dangereux.	Déchets totaux détournés de l'élimination par recyclage, réutilisation ou réaffectation (en tonnes)		680	488	227,30
	Poids totaux des cendres volantes détournés de l'élimination par recyclage, réutilisation ou réaffectation (en tonnes)		431 428	459 305	481 293
	Déchets dangereux détournés de l'élimination par recyclage, réutilisation ou réaffectation (en tonnes)		159	752	0
	Déchets non dangereux détournés de l'élimination par recyclage, réutilisation ou réaffectation (en tonnes)		652	410	227,3

		Catégorie	2023	2024	2025
Ventilation des déchets détournés de l'élimination par catégorie	Déchets organiques (en tonnes métriques)		-	30	155,56
	Déchets plastiques (en tonnes métriques)		-	5	11,68
	Déchets métalliques (en tonnes métriques)		-	308	165,64
	Déchets électroniques (en tonnes métriques)		-	-	3,14
	Déchets en verre (en tonnes métriques)		-	-	0
	Déchets en papier/carton (en tonnes métriques)		-	2	14,72
	Autres déchets (en tonnes métriques)		-	35	32,12
	Poids total des déchets destinés à l'élimination (en tonne métrique)		-	806	454,42
Poids total des déchets dirigés vers l'élimination (décharge et incinération) en tonnes métriques, avec une distinction entre déchets dangereux et non dangereux	Déchets dangereux destinés à l'élimination (en tonne métrique)		-	651	454,42
	Déchets non dangereux destinés à l'élimination (en tonne métrique)		-	155	0
	Déchets totaux dirigés vers les décharges (tonnes)		255 310	146 789	134 661,86
	Déchets dangereux dirigés vers les décharges (tonnes) ³		255 156	146 633	134 506,30
	Déchets non dangereux dirigés vers les décharges (tonnes)		960	720	155,56
	Déchets totaux dirigés vers l'incinération (tonnes)		114	651	454,42
	Déchets dangereux dirigés vers l'incinération (tonnes)		114	651	454,42
	Déchets non dangereux dirigés vers l'incinération (tonnes)		N/A	N/A	0
Eau					
Prélèvement d'eau	Eau de surface (total, en m³)		0	5,1	0
	Eaux souterraines (total, en m³)		5,58	0,13	0
	Eau de mer (total, en m³)		2 908 320	3 139 000	3 139 000
	Eau produite (total, en m³)		-	-	0
	Eau du réseau (total, en m³)		1 161 867	1 284 757	0
	Volume total d'eau prélevée (en m³)		4 070 192,6	4 423 762,2	3 139 000
Rejet d'eau	Eau de surface (en m³)		1 160	2 016	0
	Eaux souterraines (en m³)		5,58	0	0
	Eau de mer (en m³)		2 908 320	3 139 000	3 139 000
	Eau produite (en m³)		0	0	0
	Eau du réseau acheminée vers d'autres organisations afin d'être utilisée (m³)		0	0	0
	Volume total d'eau rejetée (en m³)		2 909 485,6	3 141 016	3 139 000
Rejet d'eau par catégories « eau douce » et « autres eaux » (en m³)		0	0	0	
Rejet d'eau par niveau de traitement	Traitement physico-chimique (m³)		1 160	-	-
Consommation d'eau	Volume total d'eau consommée (m³)		1 161 867	1 284 757	1 347 871,67
Permis de qualité de l'eau	Nombre d'incidents de non-conformité liés aux permis, normes et réglementations sur la qualité de l'eau		N/A	N/A	0
Installations situées dans des zones soumises à un stress hydrique	Prélèvements d'eau (m³)		N/A	N/A	0
	Consommation d'eau (m³)		N/A	N/A	0

1 : Nouvelle méthodologie de calcul
 2 : Nouvelle méthodologie de calcul
 3 : Inclus CVH

a) Méthodologie de calcul des émissions de GES

- Émissions directes de GES (Champ d'application 1)

Année de référence et justifications

Information à communiquer	Détails
Année de référence	2022
Justification du choix	Année normale de marche de la centrale thermique de Jorf Lasfar
Quantité d'émissions durant l'année de référence (en tonnes métriques d'équivalent CO2)	13 698 484
Justification de variation significative (si recalcul des émissions de l'année de référence)	Variation légère, principalement dépend de la quantité du charbon consommée et planning des révisions

Méthodes, normes et sources

Information à communiquer	Détails	
Source des facteurs d'émission	Protocole GHG	
	Greenhouse GAS	AR4 GWP (CY2013 and Later)
	CO2	1
	CH4	25
	N2O	298
Potentiels de réchauffement climatique utilisés	SF6	22800
	R-404A	3922
	R-410A	2088
	R-407C	1774
	R-134A	1430
Méthode de consolidation des émissions (Quote-part de Capital/Contrôle financier/Contrôle opérationnel)	Protocole GHG, AECOM	
Normes, méthodologies, hypothèses et outils utilisés	Protocole GHG	

- Émissions indirectes de GES (Champ d'application 2 – Émissions produites par les fournisseurs d'énergie)

Année de référence et justifications

Information à communiquer	Détails
Année de référence	2022
Justification du choix	Année normale de marche de la centrale thermique de Jorf Lasfar
Quantité d'émissions durant l'année de référence (en tonnes métriques d'équivalent CO2)	8 673
Justification de variation significative (si recalcul des émissions de l'année de référence)	Variation légère, principalement dépend de la quantité du charbon consommée et planning des révisions

Méthodes, normes et sources

Information à communiquer	Détails	
Source des facteurs d'émission	Protocole GHG	
	Greenhouse GAS	AR4 GWP (CY2013 and Later)
	CO2	1
	CH4	25
	N2O	298
Potentiels de réchauffement climatique utilisés	SF6	22800
	R-404A	3922
	R-410A	2088
	R-407C	1774
	R-134A	1430
Méthode de consolidation des émissions (Quote-part de Capital/Contrôle financier/Contrôle opérationnel)	Protocole GHG, AECOM	
Normes, méthodologies, hypothèses et outils utilisés	Protocole GHG	

Indicateurs Ressources Humaines

	2023	2024	2025
Conseil de Surveillance			
Nombre de femmes membres du conseil	0	2	2
Nombre d'hommes membres du conseil	8	6	6
Nombre de membres du Conseil âgés de 18-30 ans	N/D	N/D	N/D
Nombre de membres du Conseil âgés de 31-50 ans	N/D	N/D	N/D
Nombre de membres du Conseil âgés de 50 ans et plus	N/D	N/D	N/D
Nationalités	Émirats Arabes Unis, Australie, Colombie	Émirats Arabes Unis, Allemagne, Colombie	Émirats Arabes Unis, Allemagne
Employés			
Nationalités des employés	Maroc	Maroc	Maroc, France, danmark
Nombre total d'employés	441	418	406
Nombre de travailleurs qui ne sont pas des employés de TAQA Morocco	0	0	0
Employés par genre			
Nombre d'employées femmes	20	27	34
Nombre d'employés hommes	421	391	372
Employés permanent par genre			
Nombre d'employées permanentes femmes	20	27	34
Nombre d'employés permanents hommes	420	391	372
Employés temporaires par genre			
Nombre d'employés temporaires femmes	0	0	0
Nombre d'employés temporaires hommes	1	0	0
Employés à temps plein par genre			
Nombre d'employées à temps plein femmes	20	27	34
Nombre d'employés à temps plein hommes	421	391	372
Employés par type de contrat			
Nombre d'effectif en CDI	440	418	406
Nombre d'effectif en CDD	1	0	0
Employés par branche d'activité			
Nombre d'employés cadres	156	132	155
Nombre d'employés non-cadres	285	286	251
Employés par genre et catégorie d'emploi			
Nombre de femmes en poste de management senior	4	3	6
Nombre de femmes en poste de management intermédiaire	7	12	13
Nombre de femmes en poste opérationnel, administratif et professionnel	9	12	15
Nombre d'hommes en poste de management senior	17	20	24
Nombre d'hommes en poste de management intermédiaire	134	126	126
Nombre d'hommes en poste opérationnel, administratif et professionnel	270	245	222
Employés par genre et âge			
Nombre d'employées femmes âgées de 18 ans à 30 ans	5	8	9
Nombre d'employées femmes âgées de 31 ans à 50 ans	6	10	19
Nombre d'employées femmes âgées de 51 ans et plus	9	9	6
Nombre d'employés hommes âgés de 18 ans à 30 ans	49	48	26
Nombre d'employés hommes âgés de 31 ans à 50 ans	282	264	268
Nombre d'employés hommes âgés de 51 ans et plus	90	79	68
Employés par ancienneté			
Nombre d'employés avec ancienneté inférieure à 5 ans	85	81	114
Nombre d'employés avec ancienneté comprise entre 5 et 15 ans	203	216	198
Nombre d'employés avec ancienneté supérieure à 15 ans	1530	121	94
Employés par site			
Nombre d'employés dans le site de Casablanca	19	28	54
Nombre d'employés dans le site de Jorf Lasfar	422	390	352
Classification des catégories d'emploi			
Grades considérés comme management senior	Grades 5, 6 et 7	Grades 5, 6 et 7	Grades 5, 6 et 7
Grades considérés comme management intermédiaire	Grade 4	Grade 4	Grade 4
Grades considérés en poste opérationnel, administratif et professionnel	Grades 1, 2 et 3	Grades 1, 2 et 3	Grades 1, 2 et 3
Indicateurs de stabilité des effectifs			
Recrutement par genre			
Taux de recrutement des femmes	1,59%	2,15%	9,11%
Taux de recrutement des hommes	3,85%	4,78%	3,20%
Nombre de femmes embauchées	7	9	13

	2023	2024	2025
Nombre d'hommes embauchés	17	20	37
Recrutement par âge			
Taux de recrutement appartenant à la tranche d'âge 18 ans à 30 ans	3,40%	4,55%	4,43%
Taux de recrutement appartenant à la tranche d'âge 31 ans à 50 ans	1,81%	2,39%	7,88%
Taux de recrutement appartenant à la tranche d'âge de 51 ans et plus	0,23%	0%	0%
Nombre d'employés embauchés appartenant à la tranche d'âge 18 ans à 30 ans	15	19	18
Nombre d'employés embauchés à la tranche d'âge 31 ans à 50 ans	8	10	32
Nombre d'employés embauchés à la tranche d'âge de 51 ans et plus	1	0	0
Recrutement par catégorie d'emploi			
Nombre d'employés recruté en management senior	1	2	9
Nombre d'employés recruté en management intermédiaire	17	16	30
Nombre d'employés recruté en poste opérationnel, administratif et professionnel	6	11	11
Rotation du personnel par genre			
Taux de rotation des femmes	0,91%	0%	1,48%
Taux de rotation des hommes	1,81%	4,31%	13,79%
Nombre de femmes ayant quitté l'organisation	4	0	4
Nombre d'homme ayant quitté l'organisation	8	18	23
Rotation du personnel par âge			
Taux de rotation du personnel appartenant à la tranche d'âge 18 ans à 30 ans	0,68%	0,96%	2,22%
Taux de rotation du personnel appartenant à la tranche d'âge 31 ans à 50 ans	2,04%	3,35%	4,93%
Taux de rotation du personnel appartenant à la tranche d'âge de 51 ans et plus	0,00%	0,00%	8,13%
Nombre d'employés ayant quitté appartenant à la tranche d'âge 18 ans à 30 ans	3	4	8
Nombre d'employés ayant quitté appartenant à la tranche d'âge 31 ans à 50 ans	9	14	18
Nombre d'employés ayant quitté appartenant à la tranche d'âge de 51 ans et plus	0	0	1
Licenciements par catégorie d'emploi			
Nombre d'employés en management senior licenciés	0	0	0
Nombre d'employés en management intermédiaire licenciés	0	0	0
Nombre d'employés en poste opérationnel, administratif et professionnel licenciés	0	0	0
Démissions par catégorie d'emploi			
Nombre d'employés en management senior ayant démissionné	1	1	2
Nombre d'employés en management intermédiaire ayant démissionné	6	8	12
Nombre d'employés en poste opérationnel, administratif et professionnel ayant démissionné	5	9	13
Rémunération			
Masse salariale pour la catégorie cadres (MAD)	149 450 728	126 767 497	156 723 145
Masse salariale pour la catégorie non-cadres (MAD)	145 883 082	147 956 699	134 549 888
Masse salariale de l'effectif global (MAD)	295 333 810	274 724 196	291 273 033
Ratio entre la rémunération annuelle totale de la personne la mieux payée et la rémunération annuelle médiane des employés	5,56	5,9	5,45
Ratio entre l'augmentation de la rémunération de la personne la mieux payée et l'augmentation médiane des employés	3,84	3,8	1,5
Ratio de rémunération homme femme par catégorie d'emploi			
Le ratio du salaire de base et de la rémunération des femmes et des hommes en management senior			1,94
Le ratio du salaire de base et de la rémunération des femmes et des hommes en management intermédiaire			1,94
Le ratio du salaire de base et de la rémunération des femmes et des hommes en poste opérationnel, administratif et professionnel			1,95
Schéma d'intéressement et de participation du personnel			
Date	N/A	N/A	N/A
Nature	N/A	N/A	N/A
Principales modalités des contrats	N/A	N/A	N/A
Sommes affectées	N/A	N/A	N/A
Développement du personnel			
Nombre de collaborateurs hommes ayant bénéficié d'une formation	306	399	340
Nombre de collaboratrices ayant bénéficié d'une formation	12	26	32
Nombre de collaborateurs ayant bénéficié d'une formation	318	425	372
Budget de formation en % de la masse salariale	1,80%	2,40%	1,97%
Nombre de jour de formation par salarié	7,48	15,07	9,13
Heures de formation par genre			
Total des heures de formation données dispensées aux hommes	24 424	53 188	22 719
Total des heures de formation données dispensées aux femmes	608	708	1 050

	2023	2024	2025
Total des heures de formation données dispensées aux employés	25 032	53 896	23 769
Nombre moyen d'heures de formation dispensées aux hommes	58,01	136,03	66,82
Nombre moyen d'heures de formation dispensées aux femmes	30,4	26,22	32,81
Heures de formation par catégorie d'emploi			
Nombre moyen d'heures de formation dispensées au management senior			24,77
Nombre moyen d'heures de formation dispensées au management intermédiaire			46,43
Nombre moyen d'heures de formation dispensées aux personnels opérationnel, administratif et professionnel			36,84
Evaluation de performance par genre			
Nombre d'employés hommes recevant des évaluations régulières de performance et d'évolution de carrière	25	37	33
Nombre d'employées recevant des évaluations régulières de performance et d'évolution de carrière	0	2	0
Nombre d'employés recevant des évaluations régulières de performance et d'évolution de carrière	25	39	0
Pourcentage d'employés hommes ayant bénéficié d'une revue de performance et d'évolution de carrière	5,94%	9,46%	8,87%
Pourcentage d'employés femmes ayant bénéficié d'une revue de performance et d'évolution de carrière	0%	7,41%	0%
Pourcentage d'employés ayant bénéficié d'une revue de performance et d'évolution de carrière	5,94%	9,33%	8,87%
Evaluation de performance par catégorie d'emploi			
Pourcentage d'employés du management senior ayant bénéficié d'une revue de performance et d'évolution de carrière			0%
Pourcentage d'employés du management intermédiaire ayant bénéficié d'une revue de performance et d'évolution de carrière			5,70%
Pourcentage du personnel opérationnel, administratif et professionnel ayant bénéficié d'une revue de performance et d'évolution de carrière			3,20%
Représentation du personnel			
Pourcentage de l'effectif couvert par les négociation collectives (hors cadres, du grade 1 au grade 3)	94%	82%	75%
Nombre de représentants du personnel	14	14	14
Nombre de représentants syndicaux	6	6	6
Nombre de litiges sociaux individuels	0	0	0
Nombre de litiges sociaux collectifs	0	0	0
Nombre de jours de grève	0	0	0
Périodes minimales de préavis pour les modifications opérationnelles	1 semaine	1 semaine	1 semaine
Congé parental			
Nombre total d'hommes ayant droit à un congé parental	421	391	372
Nombre total de femmes ayant droit à un congé parental	20	27	34
Nombre total d'hommes ayant pris un congé parental	18	26	25
Nombre total de femmes ayant pris un congé parental	0	1	0
Nombre total d'hommes ayant repris le travail au cours de la période de reporting au terme d'un congé parental	18	26	25
Nombre total de femmes ayant repris le travail au cours de la période de reporting au terme d'un congé parental	0	1	N/A
Le nombre total d'hommes ayant repris le travail au terme d'un congé parental et qui étaient toujours employés 12 mois après leur reprise du travail	18	26	24
Le nombre total de femmes ayant repris le travail au terme d'un congé parental et qui étaient toujours employés 12 mois après leur reprise du travail	0	1	N/A
Taux de reprise de travail des hommes ayant pris un congé parental	100%	100%	100%
Taux de reprise de travail des femmes ayant pris un congé parental	100%	100%	100%
Taux de rétention des hommes ayant pris un congé parental	100%	100%	96%
Taux de rétention des femmes ayant pris un congé parental	100%	100%	N/A
Cas de discrimination			
Nombre total de cas de discrimination	0	0	0
Cas examinés par l'organisation	0	0	0
Plans de compensation mis en œuvre	0	0	0
Plans de compensation ayant été mis en œuvre dont les résultats sont examinés au cours des procédures d'étude de gestions internes	0	0	0
Cas ne faisant plus l'objet de mesures	0	0	0
Cas de discrimination liés à l'origine ethnique, la couleur de peau, le genre, la religion, les opinions politiques, la nationalité ou l'origine sociale	RAS	RAS	RAS

*Les chiffres reflète la fin de la période de reporting

Indicateurs Santé et Sécurité

	2023	2024	2025
Employés de TAQA Morocco			
Accident du travail			
Nombre d'heures de travail	-	-	1 012 218
Nombre de décès suite à un accident du travail	0	0	0
Taux de décès suite à un accident du travail	0	0	0
Nombre d'accidents du travail aux conséquences graves (hors décès)	0	0	0
Taux d'accidents du travail aux conséquences graves (hors décès)	0%	0%	0%
Nombre d'accidents du travail enregistrables	0	0	1
Taux d'accidents du travail enregistrables	0	0	0,98
Maladie professionnelles			
Nombre de décès suite à une maladie professionnelle	0	0	0
Nombre de cas de maladies professionnelles enregistrables	0	0	0
Prestataire de service			
Accident du travail			
Nombre d'heures de travail	-	-	2 044 096
Nombre de décès suite à un accident du travail	0	0	0
Taux de décès suite à un accident du travail	0	0	0
Nombre d'accidents du travail aux conséquences graves (hors décès)	0	0	0
Taux d'accidents du travail aux conséquences graves (hors décès)	0%	0%	0%
Nombre d'accidents du travail enregistrables	0	0	1
Taux d'accidents du travail enregistrables	0	0	0,48
Maladies professionnelles			
Nombre de décès suite à une maladie professionnelle	0	0	0
Nombre de cas de maladies professionnelles enregistrables	0	0	0

Indicateurs Achats

	2023	2024	2025
Fournisseurs locaux			
Budget d'approvisionnement consacré aux fournisseurs locaux (M MAD)	489	445	393
Budget total d'approvisionnement (M MAD)	662	565	533,86
Part des achats nationaux	73,9%	78,8%	73,6%
Pourcentage de budget d'achat dépensé auprès de fournisseurs locaux – région Jorf Lasfar	22%	20%	20%
Nombre total de fournisseurs locaux impliqués	336	326	333
Nombre total de fournisseurs impliqués	453	440	436
Nombre des nouveaux fournisseurs impliqués	64	51	43 ¹
Nombre de fournisseurs évalués pour leurs impacts en matière de durabilité	5	0	5
Nombre de fournisseurs identifiés comme ayant des impacts négatifs significatifs réels et potentiels sur la durabilité	2	0	0
Impacts négatifs significatifs réels et potentiels identifiés dans la chaîne d'approvisionnement	0	0	0
Évaluation sociale			
Nombre de fournisseurs évalués en termes d'impacts sociaux	4	0	43 ²
Nombre de fournisseurs identifiés comme ayant des impacts sociaux négatifs et significatifs réels et potentiels	0	0	0
Pourcentage de fournisseurs identifiés comme ayant des impacts sociaux négatifs et significatifs réels et potentiels avec lesquels des améliorations ont été convenues à la suite d'une évaluation	0	0	0
Pourcentage de fournisseurs identifiés comme ayant des impacts sociaux négatifs et significatifs réels et potentiels avec lesquels les relations ont été résiliées à la suite d'une évaluation	0	0	0
Évaluation environnementale			
Nombre de fournisseurs évalués en termes d'impacts environnementaux	0	0	43 ²
Nombre de fournisseurs identifiés comme ayant des impacts environnementaux négatifs et significatifs réels et potentiels	0	0	0
Pourcentage de fournisseurs identifiés comme ayant des impacts environnementaux négatifs et significatifs réels et potentiels avec lesquels des améliorations ont été convenues à la suite d'une évaluation	0	0	0
Pourcentage de fournisseurs identifiés comme ayant des impacts environnementaux négatifs et significatifs réels et potentiels avec lesquels les relations ont été résiliées à la suite d'une évaluation	0	0	0

¹ : Nouveaux fournisseurs awarded au sein de TAQA Morocco

² : Changement de méthodologie de calcul en 2025

Index

Index GRI

Déclaration d'utilisation	TAQA Morocco établit son reporting en cohérence avec les normes GRI pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2025
GRI utilisé	GRI 1 : Fondation 2021

Normes GRI	Informations	Numéro de page et titre du chapitre	Omissions
	2-1 Détails sur l'organisation	Modèle d'affaire TAQA Morocco Détail sur l'organisation	
	2-2 Entités incluses dans le reporting de durabilité de l'organisation	Périmètre et principes de consolidation	
	2-3 Période, fréquence et point de contact du reporting	Période et fréquence du reporting	
	2-4 Reformulations d'informations	-	Sans objet
	2-5 Assurance externe	Vérification externe	
	2-6 Activités, chaîne de valeur et autres relations d'affaires	Modèle d'affaire TAQA Morocco Chaîne de valeur TAQA Morocco	
	2-7 Employés	Indicateurs RH Capital humain et caractéristiques de l'emploi chez TAQA Morocco	
	2-8 Travailleurs qui ne sont pas des employés	Indicateurs RH Capital humain et caractéristiques de l'emploi chez TAQA Morocco	
	2-9 Structure et composition de la gouvernance	Structure et organisation de la gouvernance Composition du Conseil de Surveillance Composition du Directoire	
	2-10 Nomination et sélection des membres de l'organe de gouvernance le plus élevé	Nomination des membres du Conseil de Surveillance	
	Comité de Nomination et de Rémunération des Dirigeants		
	2-11 Présidence de l'organe de gouvernance le plus élevé	Président du Conseil de Surveillance	
	2-12 Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans la supervision de la gestion des impacts	Gouvernance de durabilité	
	2-13 Délégation de la responsabilité de la gestion des impacts	Délégation de la responsabilité de la gestion des impacts	
	2-14 Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans le reporting de durabilité	Rôle des instances de gouvernance dans le reporting de durabilité	
	2-15 Conflits d'intérêts	Gestion des conflits d'intérêts	
	2-16 Communication des préoccupations majeures	Diapositif d'alerte professionnelle	
GRI 2 : Informations générales 2021	2-17 Connaissance partagée de l'organe de gouvernance le plus élevé	Parcours et profil des membres du Conseil de Surveillance Compétences et expériences des membres	
	2-18 Évaluation de la performance de l'organe de gouvernance le plus élevé	Evaluation du Conseil de Surveillance	
	2-19 Politiques de rémunération	Politique de rémunération Politique de rémunération des dirigeants	
	2-20 Processus de détermination de la rémunération	Politique de rémunération Politique de rémunération des dirigeants	
	2-21 Ratio de rémunération totale annuelle	Indicateurs RH	
	2-22 Déclaration sur la stratégie de développement durable	Édito Stratégie et création de valeur durable Cadres de référence et engagements internationaux en matière de durabilité	
	2-23 Engagements politiques	Stratégie et création de valeur durable Contributions aux Objectifs de Développement Durable	
	2-24 Intégration des engagements politiques	Cadres de référence et engagements internationaux en matière de durabilité Prévenir les pollutions et maîtriser les rejets	
	2-25 Processus de remédiation des impacts négatifs	Gouvernance et politique des achats responsables	
	2-26 Mécanismes permettant de demander conseil et de soulever des préoccupations	Diapositif d'alerte professionnelle	
	2-27 Conformité aux législations et aux réglementations	Dispositif éthique et conformité	
	2-28 Adhésions à des associations	Cadres de référence et engagements internationaux en matière de durabilité	
	2-29 Approche de l'engagement des parties prenantes	Cadre de matérialité et engagement des parties prenantes	
	2-30 Négociations collectives	Dialogue social continu et engagement des collaborateurs	

Normes GRI	Informations	Numéro de page et titre du chapitre	Omissions
GRI 3 - Sujets matériels	3-1 Processus de détermination des sujets matériels	Cadre de matérialité et engagement des parties prenantes Méthodologie de l'analyse de matérialité Cartographie et engagement des parties prenantes	
	3-2 Liste des sujets matériels	Cadre de matérialité et engagement des parties prenantes Résultat et hiérarchisation des enjeux ESG Matrice de matérialité TAQA Morocco	
	3-3 Gestion des sujets matériels	Contributions aux Objectifs de Développement Durable	
GRI 201 - Performance économique	3-3 Gestion des thèmes pertinents	Modèle d'affaire TAQA Morocco	
	201-1 Valeur économique directe générée et distribuée	Modèle d'affaire TAQA Morocco	
	201-2 Implications financières et autres risques et opportunités dus au changement climatique	-	Sans objet
	201-3 Obligations liées au régime à prestations déterminées et autres régimes de retraite	-	Sans objet
GRI 202 - Présence sur le marché	201-4 Aide financière publique	-	Sans objet
	3-3 Gestion des thèmes pertinents - Présence sur le marché	Stratégie et création de valeur durable	
	202-1 Ratios entre le salaire au premier échelon standard par genre comparé au salaire minimum local	-	Information indisponible
GRI 203 - Impacts économiques indirects	202-2 Part de cadres supérieurs recrutés dans la communauté locale	-	Information indisponible
	3-3 Gestion des thèmes pertinents - Impacts économiques indirects	TAQA Morocco for Community	
	203-1 Investissements dans les infrastructures et mécénat	TAQA Morocco for Community	
GRI 204 - Pratiques d'achats	203-2 Impacts économiques indirects significatifs	TAQA Morocco for Community	
	3-3 Gestion des thèmes pertinents - Pratiques d'achats	Gouvernance et politique des achats responsables Risques et opportunités en lien avec la chaîne d'approvisionnement Relations fournisseurs et création de valeur partagée	
	204-1 Part de dépenses auprès de fournisseurs locaux	Indicateurs et chiffres clés Indicateurs Achats	
GRI 205 - Lutte contre la corruption	3-3 Gestion des thèmes pertinents - Lutte contre la corruption	Cadre et politiques éthiques Prévention et lutte contre la corruption	
	205-1 Activités évaluées en termes de risque lié à la corruption	Prévention et lutte contre la corruption	
	205-2 Communication et formation relatives aux politiques et procédures de lutte contre la corruption	Prévention et lutte contre la corruption	
	205-3 Cas avérés de corruption et mesures prises	Prévention et lutte contre la corruption	
GRI 101: Biodiversité	3-3 Gestion des thèmes pertinents - Biodiversité	Agir pour la biodiversité et à la préservation des écosystèmes	
	101-1 Politiques visant à arrêter et à inverser la perte de biodiversité	Agir pour la biodiversité et à la préservation des écosystèmes	
	101-2 Gestion des impacts sur la biodiversité	Agir pour la biodiversité et à la préservation des écosystèmes	
	101-3 Accès et partage des avantages	-	Sans objet
	101-4 Identification des impacts sur la biodiversité	-	Sans objet
GRI 301 - Matières	101-5 Sites qui ont des impacts sur la biodiversité	-	Sans objet
	101-6 Facteurs directs de perte de biodiversité	-	Sans objet
	101-7 Changements dans l'état de la biodiversité	-	Sans objet
	101-8 Services écosystémiques	-	Sans objet
GRI 302- Énergie	3-3 Gestion des thèmes pertinents - Matières	Gestion des matières premières et des ressources	
	301-1 Matières utilisées par poids ou par volume	-	Sans objet
	301-2 Matières recyclées utilisées	-	Sans objet
	301-3 Produits et matériaux d'emballage valorisés	-	Sans objet
GRI 303- Eau et effluents	3-3 Gestion des thèmes pertinents - Gestion de l'énergie	Efficacité énergétique et performance des installations	
	302-1 Consommation énergétique au sein de l'organisation	Indicateurs Environnement	
	302-2 Consommation énergétique en dehors de l'organisation	Indicateurs Environnement	
	302-3 Intensité énergétique	Indicateurs Environnement	
	302-4 Réduction de la consommation énergétique	Indicateurs Environnement	
GRI 305- Émissions GES	302-5 Réduction des besoins énergétiques des produits et des services	Indicateurs Environnement	
	3-3 Gestion des thèmes pertinents - Gestion de l'eau et des effluents	Préservation de la ressource en eau	
	303-1 Interactions avec l'eau en tant que ressource partagée	Préservation de la ressource en eau	
GRI 306- Déchets	303-2 Gestion des impacts liés au rejet d'eau	Préservation de la ressource en eau	
	303-3 Prélèvement d'eau	Indicateurs Environnement	
	303-4 Rejet d'eau	Indicateurs Environnement	
	303-5 Consommation d'eau	Indicateurs Environnement	
	3-3 Gestion des thèmes pertinents - Gestion des émissions GES	Résilience climatique et adaptation Prévenir les pollutions et maîtriser les rejets	
	305-1 Émissions directes de GES (Champ d'application 1)	Indicateurs Environnement	
GRI 308 - Évaluation environnementale des fournisseurs	305-2 Émissions indirectes de GES (Champ d'application 2)	Indicateurs Environnement	
	305-3 Autres émissions indirectes de GES (Champ d'application 3)	Indicateurs Environnement	
	305-4 Intensité des émissions de GES	Indicateurs Environnement	
	305-5 Réduction des émissions de GES	Réduction des émissions de gaz à effet de serre	
	305-6 Émissions de substances appauvrissant la couche d'ozone (SACO)	Indicateurs Environnement	
	305-7 Émissions d'oxydes d'azote (NOx), d'oxydes de soufre (SOx) et autres émissions atmosphériques significatives	Indicateurs Environnement	
	3-3 Gestion des thèmes pertinents - Déchets	Économie circulaire et gestion responsable des déchets Prévenir les pollutions et maîtriser les rejets	
GRI 401 - Emploi	306-1 Génération de déchets et impacts significatifs liés aux déchets	Économie circulaire et gestion responsable des déchets Prévenir les pollutions et maîtriser les rejets	
	306-2 Gestion des impacts significatifs liés aux déchets	Économie circulaire et gestion responsable des déchets Prévenir les pollutions et maîtriser les rejets	
	306-3 Déchets générés	Indicateurs Environnement	
	306-4 Déchets non destinés à l'élimination	Indicateurs Environnement	
	306-5 Déchets destinés à l'élimination	Indicateurs Environnement	
GRI 401 - Emploi	3-3 Gestion des thèmes pertinents - Évaluation environnementale des fournisseurs	Processus et dispositifs des achats responsables Suivi, évaluation et performance fournisseurs Évaluation HSE Préliminaire Évaluation environnemental et HSE	
	308-1 Nouveaux fournisseurs analysés à l'aide de critères environnementaux	Indicateurs Achats	
	308-2 Impacts environnementaux négatifs dans la chaîne d'approvisionnement et mesures prises	Indicateurs Achats	
GRI 401 - Emploi	3-3 Gestion des thèmes pertinents - Emploi	Attractivité des talents et recrutement Impacts de l'emploi sur les collaborateurs et la performance	
	401-1 Recrutement de nouveaux employés et rotation du personnel	Actions de pilotage, suivi de la performance et amélioration continue Indicateurs RH	
	401-2 Avantages accordés aux salariés à temps plein et non aux employés temporaires ou à temps partiel	Protection sociale, bien-être et qualité de vie au travail	
GRI 401 - Emploi	401-3 Congé parental	Une politique de parentalité en faveur d'un équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle	

Normes GRI	Informations	Numéro de page et titre du chapitre	Omissions
GRI 303- Eau et effluents	3-3 Gestion des thèmes pertinents - Gestion de l'eau et des effluents	Préservation de la ressource en eau	
	303-1 Interactions avec l'eau en tant que ressource partagée	Préservation de la ressource en eau	
	303-2 Gestion des impacts liés au rejet d'eau	Préservation de la ressource en eau	
GRI 305- Émissions GES	303-3 Prélèvement d'eau	Indicateurs Environnement	
	303-4 Rejet d'eau	Indicateurs Environnement	
	303-5 Consommation d'eau	Indicateurs Environnement	
	3-3 Gestion des thèmes pertinents - Gestion des émissions GES	Résilience climatique et adaptation Prévenir les pollutions et maîtriser les rejets	
	305-1 Émissions directes de GES (Champ d'application 1)	Indicateurs Environnement	
	305-2 Émissions indirectes de GES (Champ d'application 2)	Indicateurs Environnement	
GRI 306- Déchets	305-3 Autres émissions indirectes de GES (Champ d'application 3)	Indicateurs Environnement	
	305-4 Intensité des émissions de GES	Indicateurs Environnement	
	305-5 Réduction des émissions de GES	Réduction des émissions de gaz à effet de serre	
	305-6 Émissions de substances appauvrissant la couche d'ozone (SACO)	Indicateurs Environnement	
	305-7 Émissions d'oxydes d'azote (NOx), d'oxydes de soufre (SOx) et autres émissions atmosphériques significatives	Indicateurs Environnement	
	3-3 Gestion des thèmes pertinents - Déchets	Économie circulaire et gestion responsable des déchets Prévenir les pollutions et maîtriser les rejets	
	306-1 Génération de déchets et impacts significatifs liés aux déchets	Économie circulaire et gestion responsable des déchets Prévenir les pollutions et maîtriser les rejets	
GRI 308 - Évaluation environnementale des fournisseurs	306-2 Gestion des impacts significatifs liés aux déchets	Économie circulaire et gestion responsable des déchets Prévenir les pollutions et maîtriser les rejets	
	306-3 Déchets générés	Indicateurs Environnement	
	306-4 Déchets non destinés à l'élimination	Indicateurs Environnement	
	306-5 Déchets destinés à l'élimination	Indicateurs Environnement	
	3-3 Gestion des thèmes pertinents - Évaluation environnementale des fournisseurs	Processus et dispositifs des achats responsables Suivi, évaluation et performance fournisseurs Évaluation HSE Préliminaire Évaluation environnemental et HSE	
GRI 401 - Emploi	308-1 Nouveaux fournisseurs analysés à l'aide de critères environnementaux	Indicateurs Achats	
	308-2 Impacts environnementaux négatifs dans la chaîne d'approvisionnement et mesures prises	Indicateurs Achats	
	3-3 Gestion des thèmes pertinents - Emploi	Attractivité des talents et recrutement Impacts de l'emploi sur les collaborateurs et la performance	
GRI 401 - Emploi	401-1 Recrutement de nouveaux employés et rotation du personnel	Actions de pilotage, suivi de la performance et amélioration continue Indicateurs RH	
	401-2 Avantages accordés aux salariés à temps plein et non aux employés temporaires ou à temps partiel	Protection sociale, bien-être et qualité de vie au travail	
	401-3 Congé parental	Une politique de parentalité en faveur d'un équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle	



Normes GRI	Informations	Numéro de page et titre du chapitre	Omissions
GRI 403 - Santé et Sécurité au Travail	3-3 Gestion des thèmes pertinents - Santé et Sécurité au Travail	Gouvernance SST et engagement de long terme	
	403-1 Système de gestion de la Santé et de la Sécurité au Travail	Système de management SST et sécurité des procédés	
	403-2 Identification des dangers, évaluation des risques et investigation des événements indésirables	Système de management SST et sécurité des procédés	
	403-3 Services de Santé au travail	Participation des collaborateurs et culture de sécurité Développement des compétences, santé au travail et prévention médicale	
	403-4 Participation et consultation des travailleurs et communication relative à la santé et à la sécurité au travail	Participation des collaborateurs et culture de sécurité	
	403-5 Formation des travailleurs à la Santé et à la Sécurité au Travail	Développement des compétences, santé au travail et prévention médicale	
	403-6 Promotion de la santé des travailleurs	Développement des compétences, santé au travail et prévention médicale	
	403-7 Prévention et réduction des impacts sur la Santé et la Sécurité au Travail directement liés aux relations d'affaires	Effets de la démarche SST Suivi de la performance et amélioration continue	
	403-8 Travailleurs couverts par un système de gestion de la Santé et de la Sécurité au Travail	Chiffres clés - Santé et sécurité au travail	
	403-9 Accidents du travail	Chiffres clés – Santé et sécurité au travail Indicateurs Santé et Sécurité	
403-10 Maladies professionnelles	Indicateurs Santé et Sécurité		
GRI 404 - Formation et éducation	3-3 Gestion des thèmes pertinents - Formation et éducation	Politique et engagements et impacts	
	404-1 Nombre moyen d'heures de formation par an par employé	Indicateurs Santé et Sécurité	
	404-2 Programmes de mise à niveau des compétences des employés et programmes d'aide à la transition	Actions de pilotage, suivi de la performance et amélioration continue Formation, compétences et transmission des savoirs Employabilité future et gestion des transitions professionnelles	
GRI 405 - Diversité et égalité des chances	404-3 Pourcentage d'employés bénéficiant de revues de performance et d'évolution de carrière	Indicateurs Santé et Sécurité	
	3-3 Gestion des thèmes pertinents - Diversité et égalité des chances	Promotion de la diversité, de l'équité, de l'inclusion et lutte contre toute forme de discrimination	
	405-1 Diversité des organes de gouvernance et des employés	Indicateurs RH	
GRI 406 - Lutte contre la discrimination	405-2 Ratio du salaire de base et de la rémunération des femmes et des hommes	Indicateurs RH	
	3-3 Gestion des thèmes pertinents - Lutte contre la discrimination	Promotion de la diversité, de l'équité, de l'inclusion et lutte contre toute forme de discrimination	
GRI 413 - Communautés locales	406-1 Cas de discrimination et mesures correctives prises	Indicateurs RH	
	3-3 Gestion des thèmes pertinents - Communautés locales	TAQA Morocco for Community	
	413-1 Activités impliquant la communauté locale, évaluation des impacts et programmes de développement	TAQA Morocco for Community	
GRI 414 - Évaluation sociale des fournisseurs	413-2 Activités générant des impacts négatifs substantiels, réels ou potentiels sur les communautés locales	TAQA Morocco for Community	
	3-3 Gestion des thèmes pertinents - Évaluation sociale des fournisseurs	Processus et dispositifs des achats responsables Suivi, évaluation et performance fournisseurs Evaluation HSE Préliminaire Audit Social	
	414-1 Nouveaux fournisseurs analysés à l'aide de critères sociaux	Indicateurs Achats	
	414-2 Impacts sociaux négatifs sur la chaîne d'approvisionnement et mesures prises	Indicateurs Achats	
GRI 415 - Politiques publiques	3-3 Gestion des thèmes pertinents - Politiques publiques	Politiques publiques et contributions politiques	
	415-1 Contributions politiques	Politiques publiques et contributions politiques	
GRI 418 - Confidentialité des données des clients	3-3 Gestion des thèmes pertinents - Confidentialité des données des clients	Gouvernance de la protection des données et gestion des risques Cybersécurité	
	418-1 Plaintes fondées relatives à l'atteinte à la confidentialité des données des clients et aux pertes de données des clients	Suivi de la conformité et amélioration continue	

Index AMMC

Exigence AMMC	Numéro de page et titre du chapitre
Décrire le profil de l'émetteur et de son groupe	Détail sur l'organisation
Décrire la stratégie de RSE	Stratégie et création de valeur durable
Décrire les référentiels adoptés pour élaboration du rapport	Cadres de référence et engagements internationaux en matière de durabilité
Cadre général de préparation	
Décrire le périmètre de reporting ESG	Périmètre et principes de consolidation
Décrire les entités de groupe incluses	Périmètre et principes de consolidation
Justification des écarts avec le périmètre de consolidation	Limites et amélioration continue
Insérer une analyse de la matérialité des différents aspects ESG	Cadre de matérialité et engagement des parties prenantes
Expliquer l'analyse sous-tendant, le choix de l'émetteur par rapport aux axes ESG considérés pertinents et présentés dans le rapport	Cadre de matérialité et engagement des parties prenantes
Présenter les seuils de matérialité adoptés	Cadre de matérialité et engagement des parties prenantes
Processus d'identification, collecte, traitement, et compilation des informations extra financières, ainsi que les limites de cette méthodologie	Processus de collecte et gouvernance des données
Les indicateurs quantitatifs ainsi que les méthodes de calculs retenus doivent être clairement définis et précisés	Indicateurs
Attestation de vérification externe	Vérification externe
(Comply or explain) Explication relatives aux parties du référentiel qui ne sont pas adoptées par l'émetteur	-
Présenter les activités ayant un impact sur l'environnement	Modèle d'affaire TAQA Morocco Cadre d'actions environnementales Agir face au changement climatique Prévenir les pollutions et maîtriser les rejets Préserver durablement les ressources naturelles Économie circulaire et gestion responsable des déchets Agir pour la biodiversité et la préservation des écosystèmes Chaîne de valeur et conformité environnementale
Décrire la politique de l'émetteur en matière d'environnement : les mesures prises pour limiter les impacts environnementaux de ses activités, les normes et objectifs fixés	
Décrire les litiges ou poursuites relatifs à des problématiques environnementales	-
Décrire les actions et mesures mises en place pour évaluer et minimiser les impacts environnementaux de l'activité	Cadre d'actions environnementales Agir face au changement climatique Prévenir les pollutions et maîtriser les rejets Préserver durablement les ressources naturelles Économie circulaire et gestion responsable des déchets Agir pour la biodiversité et la préservation des écosystèmes Chaîne de valeur et conformité environnementale
Décrire les mesures de gestion et d'élimination des déchets	Prévenir les pollutions et maîtriser les rejets économie circulaire et gestion responsable des déchets
Décrire les consommations d'eau, d'énergie et de matières premières ainsi que les mesures mises en place pour l'optimisation de ces consommations	Préserver durablement les ressources naturelles
Préciser les grandes lignes de la politique de gestion des ressources humaines en matière de recrutement	Emploi, attractivité des talents, gestion des recrutements et mobilités
Préciser les grandes lignes de la politique de gestion des ressources humaines en matière de rémunération	Indicateurs
Préciser les grandes lignes de la politique de gestion des ressources humaines en matière de gestion des carrières	Développement des compétences et valorisation du capital humain par la formation
Préciser les grandes lignes de la politique de gestion des ressources humaines en matière de formation (y compris le nombre de salariés ayant bénéficié d'une formation pendant la période + le budget de formation de la période par rapport à la masse salariale globale)	Développement des compétences et valorisation du capital humain par la formation Indicateurs
Préciser les grandes lignes de la politique de gestion des ressources humaines en matière de mesures mises en place pour l'emploi et insertion des personnes handicapées	Impact de la politique de Diversité & Inclusion
Préciser les grandes lignes de la politique de gestion des ressources humaines en matière de mesures prises pour l'égalité entre les femmes et les hommes	Promotion de la diversité, de l'équité, de l'inclusion et lutte contre toute forme de discrimination
Fournir l'effectif de l'émetteur sur les trois derniers exercices	Indicateurs
Répartition de l'effectif par branche d'activité	Indicateurs
Répartition de l'effectif par nature du contrat de travail (CDI, CDD, intérim ...)	Indicateurs
Répartition de l'effectif par catégorie (direction, cadres, employés...) par genre	Indicateurs
Répartition de l'effectif par genre	Indicateurs
Répartition de l'effectif par ancienneté	Indicateurs

Exigence AMMC	Numéro de page et titre du chapitre
Indiquer tout schéma d'intéressement et de participation du personnel en précisant la date, la nature, les principales modalités de ces contrats ainsi que les sommes affectées à ce titre pour chacune des trois dernières années	Indicateurs
Pour les trois derniers exercices, fournir le nombre de représentants du personnel	Indicateurs
Pour les trois derniers exercices, fournir le nombre de jour de grève par exercice	Indicateurs
Pour les trois derniers exercices, fournir le nombre d'accident de travail par exercice	Indicateurs
Pour les trois derniers exercices, fournir le nombre de licenciements par exercice (par catégorie)	Indicateurs
Pour les trois derniers exercices, fournir le nombre de démissions par exercice (par catégorie)	Indicateurs
Pour les trois derniers exercices, fournir le nombre de recrutement par exercices (par catégorie)	Indicateurs
Pour les trois derniers exercices, fournir le nombre de litiges sociaux (collectifs ou individuels) par exercice	Indicateurs
Composition de l'organe de gouvernance	Composition du Conseil de Surveillance au 31 décembre 2025 Parcours et profil des membres du Conseil de Surveillance
Membres exécutifs et non exécutifs	Composition du Conseil de Surveillance au 31 décembre 2025 Parcours et profil des membres du Conseil de Surveillance
Membres indépendants	Composition du Conseil de Surveillance au 31 décembre 2025 Parcours et profil des membres du Conseil de Surveillance
Critères retenus pour la qualification d'administrateurs d'indépendants	Fonctionnement des instances de gouvernance
Dates de nomination des membres de l'organe de gouvernance, et la date d'expiration de leur mandat	Composition du Conseil de Surveillance au 31 décembre 2025 Parcours et profil des membres du Conseil de Surveillance
Fonctions au sein de l'instance de gouvernance, représentation des parties prenantes	Composition du Conseil de Surveillance au 31 décembre 2025 Parcours et profil des membres du Conseil de Surveillance
La parité et les règles suivies en la matière	Composition du Conseil de Surveillance au 31 décembre 2025 Fonctionnement des instances de gouvernance
Nombre de mandat par administrateur	Composition du Conseil de Surveillance au 31 décembre 2025 Activités et réunion du Conseil de Surveillance
Existence de comités spécialisés, et le cas échéant leurs compositions respectives	Rôle et composition des comités du Conseil de Surveillance Le Rôle et fonctionnement des comités de Directoire
Assiduités aux séances du conseil (nombre de réunions du conseil durant la période, taux de présence effective de chaque administrateur)	Activités et réunion du Conseil de Surveillance
Rémunération des administrateurs	Politique de rémunération
Rémunération des dirigeants, (enveloppe globale, stock-options par dirigeant, avantages en nature)	Politique de rémunération des dirigeants
Relation avec les actionnaires : informations communiquées aux actionnaires	Relations avec les Actionnaires
Processus d'évaluation de la performance de l'instance de gouvernance par rapport aux thèmes économiques, environnementaux et sociaux	Fonctionnement des instances de gouvernance
Ethique, déontologie et prévention de la corruption	Dispositif éthique et conformité
Actions engagées pour prévenir la corruption	Prévention et lutte contre la corruption Dispositif d'alerte professionnelle
Mesures prises en réponse à des incidents de corruption	Prévention et lutte contre la corruption Dispositif d'alerte professionnelle
Informations sur les parties prenantes	Cartographie et engagement des parties prenantes
Impact économique et social de l'activité de la société sur les populations riveraines ou locales et développement régional : création d'emplois, investissement dans les domaines de la santé, de la culture, l'éducation	TAQA Morocco for Community
Impact des investissements en matière d'infrastructures et de services publics	TAQA Morocco for Community
Actions correctives mises en place au sein des activités comprenant des impacts négatifs significatifs potentiels ou avérés sur les communautés locales	TAQA Morocco for Community
Conditions de dialogue avec les parties prenantes	Cartographie et engagement des parties prenantes
Politiques et critères de sélection des parties prenantes (clients, fournisseurs, partenaires ...)	Cartographie et engagement des parties prenantes
Présenter les objectifs et les engagements de l'émetteur en la matière	Modèle d'affaire TAQA Morocco Contributions aux Objectifs de Développement Durable Agir face au changement climatique
Les réalisations en la matière sur les trois derniers exercices	Indicateurs
La démarche RSE présentée devra s'articuler avec la stratégie de l'entreprise et ses "objectifs métiers" et devra aussi permettre de démontrer l'impact des actions menées sur la performance économique et financière.	Chaîne de valeur TAQA Morocco

3. Index SASB

Sujet	Indicateur	Code	Numéro de page et titre du chapitre
Émissions de gaz à effet de serre et planification des ressources énergétique	(1) Émissions globales brutes de scope 1, pourcentage couvert par les (2) réglementations limitant les émissions et les (3) réglementations de déclaration des émissions	IF-EU-110a.1	Réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) Indicateurs
Émissions de gaz à effet de serre et planification des ressources énergétique	Émissions de gaz à effet de serre (GES) associées aux transmissions de puissance	IF-EU-110a.2	Réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) Indicateurs
Émissions de gaz à effet de serre et planification des ressources énergétique	Discussion de la stratégie ou du plan à long et à court terme permettant de gérer les émissions de scope 1, les objectifs de réduction des émissions, et une analyse des performances par rapport à ces objectifs	IF-EU-110a.3	Réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) Résilience climatique et adaptation Indicateurs
Qualité de l'air	Émissions atmosphériques des polluants suivants : (1) NOx (à l'exclusion de N2O), (2) SOx et (3) particules en suspension (PM10), (4) plomb (Pb) et (5) mercure (Hg) ; pourcentage dans ou à proximité de zones densément peuplées	IF-EU-120a.1	Qualité de l'air et prévention des pollutions Indicateurs
Gestion de l'eau	(1) Total d'eau prélevée, (2) total d'eau consommée, pourcentage de chaque total dans les régions au stress hydrique de référence élevé ou extrêmement élevé	IF-EU-140a.1	Préserver durablement les ressources naturelles Indicateurs
Gestion de l'eau	Nombre d'incidents de non-conformité associés aux permis de qualité et/ou de quantité de l'eau, aux normes et aux réglementations	IF-EU-140a.2	Préservation de la ressource en eau Indicateurs
Gestion de l'eau	Description des risques liés à la gestion de l'eau et discussion des stratégies et pratiques visant à atténuer ces risques	IF-EU-140a.3	Préservation de la ressource en eau
Gestion des cendres de charbon	Quantité de résidus de combustion du charbon (CCR) produits, pourcentage recyclé	IF-EU-150a.1	Économie circulaire et gestion responsable des déchets Indicateurs
Gestion des cendres de charbon	Description des politiques et procédures de gestion des produits de combustion du charbon (PCC) pour les sites en activité et les sites inactifs.	IF-EU-150a.3	Économie circulaire et gestion responsable des déchets Indicateurs
Accessibilité de l'énergie	Tarif d'électricité de détail moyen pour les clients (1) résidentiels, (2) commerciaux et (3) industriels	IF-EU-240a.1	Non applicable
Accessibilité de l'énergie	Nombre de coupures d'électricité des clients résidentiels pour non-paiement, pourcentage de reconnexion dans les 30 jours	IF-EU-240a.3	Non applicable
Accessibilité de l'énergie	Discussion des répercussions des facteurs externes sur l'accessibilité de l'électricité pour les clients, y compris les conditions économiques du territoire de service	IF-EU-240a.4	Non applicable
Santé et sécurité des collaborateurs	(1) Taux de fréquence des accidents du travail (TRIR), (2) Taux d'accidents mortels et (3) Taux de fréquence des presque-accidents (NMFR)	IF-EU-320a.1	Santé, sécurité et bien-être au travail au cœur de la performance durable Indicateurs
Efficacité dans les utilisations finales et demande	Pourcentage de charge électrique desservie par la technologie de réseau électrique intelligent	IF-EU-420a.2	Non applicable
Efficacité dans les utilisations finales et demande	Économies d'électricité des clients découlant des mesures d'efficacité, par marché	IF-EU-420a.3	Non applicable
Sûreté nucléaire et gestion des urgences	Nombre total d'unités nucléaires, ventilé par la colonne de matrice d'action de l'U.S. Nuclear Regulatory Commission (NRC, ou Commission nationale de réglementation nucléaire)	IF-EU-540a.1	Non applicable
Sûreté nucléaire et gestion des urgences	Description des efforts déployés pour gérer la préparation aux situations d'urgence et de sûreté nucléaire	IF-EU-540a.2	Non applicable
Résilience du réseau	Nombre d'incidents de non-conformité aux normes ou réglementations physiques et/ou de cybersécurité	IF-EU-550a.1	Non applicable
Résilience du réseau	(1) Indice moyen de durée d'interruption du système (SAIDI), (2) Indice moyen de fréquence d'interruption du système (SAIFI), et (3) Indice moyen de durée d'interruption par client (CAIDI), incluant les journées d'événements majeurs.	IF-EU-550a.2	Non applicable

Index IFRS S1

Sujet	Indicateur	Code
Gouvernance		
	Organe de gouvernance (tel qu'un conseil, un comité ou un autre organe équivalent responsable de la gouvernance) ou toute personne ayant la responsabilité de surveiller les possibilités et risques liés à la durabilité. Plus précisément, l'entité doit identifier ces organes ou personnes et fournir des informations sur :	
IFRS S1 27 (a)	(i) la manière dont les responsabilités à l'égard des possibilités et risques liés à la durabilité sont reflétées dans les attributions, le mandat, les descriptions de tâches et les autres politiques connexes qui concernent ces organes ou personnes, (ii) la manière dont ces organes ou personnes déterminent si les habiletés et compétences nécessaires pour surveiller les stratégies visant à répondre aux possibilités et risques liés à la durabilité sont ou seront acquises, (iii) la manière dont ces organes ou personnes sont informés des possibilités et risques liés à la durabilité, et la fréquence à laquelle ils le sont, (iv) la manière dont ces organes ou personnes prennent en considération les possibilités et risques liés à la durabilité dans le cadre de la surveillance de la stratégie de l'entité, des décisions qu'elle prend quant aux transactions importantes et des processus de gestion des risques et politiques connexes qu'elle suit, y compris tout compromis envisagé relativement à ces possibilités et risques, (v) la manière dont les organes ou les personnes surveillent l'établissement des cibles concernant les possibilités et risques liés à la durabilité et font le suivi des progrès accomplis vers l'atteinte de ces cibles, y compris si et de quelle manière les indicateurs de performance connexes sont pris en considération dans les politiques de rémunération ;	Structure et organisation de la gouvernance Conseil de surveillance Directoire
	Le rôle de la direction en ce qui concerne les processus, contrôles et procédures en matière de gouvernance utilisés pour assurer le suivi, la gestion et la surveillance des possibilités et risques liés à la durabilité, en indiquant notamment :	
IFRS S1 27 (b)	(i) si ce rôle est confié à un poste ou comité en particulier au sein de la direction, et comment la surveillance est exercée à l'égard de ce poste ou comité, (ii) si la direction utilise des contrôles et des procédures spécifiques pour assurer la surveillance des possibilités et risques liés à la durabilité et, le cas échéant, comment ces contrôles et procédures sont intégrés aux autres fonctions internes.	Structure et organisation de la gouvernance Conseil de surveillance Directoire
Possibilités et risques liés à la durabilité		
IFRS S1 30 (a)	Décrire les possibilités et risques liés à la durabilité dont on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'ils aient une incidence sur ses perspectives ;	Gouvernance et politique des achats responsables Gestion des risques Dispositif éthique et conformité Protection des données
IFRS S1 30 (b)	Préciser, pour chaque possibilité et chaque risque lié à la durabilité qu'elle a identifiée, l'horizon temporel (court, moyen ou long terme) sur lequel on peut raisonnablement s'attendre à ce que les incidences se produisent ;	-
IFRS S1 30 (c)	Expliquer ses définitions de « court terme », de « moyen terme » et de « long terme » ainsi que les liens entre ces définitions et les horizons de planification utilisés par l'entité pour la prise de décisions stratégiques.	-
Modèle économique et chaîne de valeur		
IFRS S1 32 (a)	Une description des incidences actuelles et prévues des possibilités et risques liés à la durabilité sur son modèle économique et sa chaîne de valeur	Chaîne de valeur TAQA Morocco
IFRS S1 32 (a)	Une description des aspects de son modèle économique et des maillons de sa chaîne de valeur où sont concentrés les possibilités et risques liés à la durabilité (par exemple, les zones géographiques, les installations et les types d'actifs).	Chaîne de valeur TAQA Morocco
Stratégie et processus décisionnel		
IFRS S1 33 (a)	La manière dont elle a répondu et prévoit de répondre aux possibilités et risques liés à la durabilité dans le cadre de sa stratégie et de son processus décisionnel	Agir face au changement climatique Prévenir les pollutions et maîtriser les rejets Préserver durablement les ressources naturelles économie circulaire et gestion responsable des déchets

Sujet	Indicateur	Code
IFRS S1 33 (b)	Les progrès réalisés par rapport aux plans qu'elle a communiqués au cours des périodes de présentation de l'information antérieures, au moyen d'informations tant quantitatives que qualitatives ;	Agir face au changement climatique Prévenir les pollutions et maîtriser les rejets Préserver durablement les ressources naturelles économie circulaire et gestion responsable des déchets
IFRS S1 33 (c)	Les compromis qu'elle a envisagés entre les possibilités et risques liés à la durabilité (par exemple, pour prendre une décision sur l'emplacement de nouvelles activités, l'entité pourrait avoir pris en compte les impacts environnementaux de ces activités et le nombre d'emplois qu'elles permettraient de créer dans un lieu donné).	Stratégie et création de valeur durable Chaîne de valeur et conformité environnementale
Situation financière, performance financière et flux de trésorerie		
IFRS S1 34 (a)	Les incidences des possibilités et risques liés à la durabilité sur sa situation financière, sa performance financière et ses flux de trésorerie pour la période de présentation de l'information financière (incidences financières actuelles)	-
IFRS S1 34 (b)	Les incidences prévues à court, moyen et long terme des possibilités et risques liés à la durabilité sur sa situation financière, sa performance financière et ses flux de trésorerie, compte tenu de la manière dont ces possibilités et risques liés à la durabilité sont pris en considération dans sa planification financière (incidences financières prévues).	-
IFRS S1 35 (a)	La manière dont les possibilités et risques liés à la durabilité ont influé sur sa situation financière, sa performance financière et ses flux de trésorerie pour la période de présentation de l'information financière	-
IFRS S1 35 (b)	Les possibilités et risques liés à la durabilité dont il est question au paragraphe 35(a) et qui présentent un risque important d'entraîner un ajustement significatif, au cours de l'exercice suivant, de la valeur comptable des actifs et passifs présentés dans les états financiers correspondants	-
	L'évolution attendue de sa situation financière à court, moyen et long terme, compte tenu de sa stratégie pour gérer les possibilités et risques liés à la durabilité, en prenant en considération :	
IFRS S1 35 (c)	(i) ses plans d'investissement et de cession (par exemple ceux concernant ses dépenses d'investissement, ses acquisitions et désinvestissements majeurs, ses coentreprises, la transformation de ses activités, l'innovation, ses nouveaux secteurs d'activité et la mise hors service de ses immobilisations), y compris les plans ne faisant pas l'objet d'un engagement contractuel, (ii) les sources de financement qu'elle prévoit d'utiliser pour mettre en œuvre sa stratégie ;	-
IFRS S1 35 (d)	L'évolution attendue de sa performance financière et de ses flux de trésorerie à court, moyen et long terme, compte tenu de sa stratégie pour gérer les possibilités et risques liés à la durabilité	-
IFRS S1 40 (a)	Expliquer pourquoi elle n'a pas fourni d'informations quantitatives	-
IFRS S1 40 (b)	Fournir des informations qualitatives sur ces incidences financières, notamment en indiquant les postes, les totaux et les sous-totaux dans les états financiers correspondants qui sont susceptibles d'être touchés, ou qui ont été touchés, par la possibilité ou le risque lié à la durabilité	-
IFRS S1 40 (c)	Fournir des informations quantitatives combinant les incidences financières de la possibilité ou du risque en question à celles d'autres possibilités et risques liés à la durabilité et à celles d'autres facteurs, sauf si l'entité détermine qu'il ne serait pas utile de fournir de telles informations combinées.	-
Résilience		
IFRS S1 41	L'entité doit fournir des informations permettant aux utilisateurs des rapports financiers à usage général de comprendre sa capacité à s'adapter en fonction des incertitudes découlant des risques liés à la durabilité. Elle doit fournir une appréciation qualitative – et, s'il y a lieu, quantitative – de la résilience de sa stratégie et de son modèle économique face aux risques liés à la durabilité, y compris des informations sur la méthode suivie pour réaliser l'appréciation et l'horizon temporel de celle-ci. Lorsque l'entité fournit des informations quantitatives, elle peut donner un montant précis ou un intervalle de montants.	-



Sujet	Indicateur	Code
Gestion des risques		
IFRS S1 44 (a)	Les processus et les politiques connexes qu'elle suit pour identifier, évaluer, hiérarchiser et surveiller les risques liés à la durabilité, notamment en : (i) donnant des informations sur les données d'entrée et les paramètres qu'elle utilise (par exemple les sources des données et le périmètre d'activités visé par les processus), (ii) indiquant si et de quelle manière elle utilise l'analyse de scénarios pour identifier les risques liés à la durabilité, (iii) indiquant la manière dont elle évalue la nature, la probabilité et l'ampleur des incidences des risques en question (par exemple, si elle tient compte de facteurs qualitatifs, de seuils quantitatifs ou d'autres critères), (iv) indiquant si et de quelle manière elle hiérarchise les risques liés à la durabilité par rapport aux autres types de risques, (v) indiquant la manière dont elle surveille les risques liés à la durabilité, (vi) indiquant si et de quelle manière elle a changé les processus qu'elle suivait lors de la période de présentation de l'information financière précédente ;	
IFRS S1 44 (b)	Les processus qu'elle suit pour identifier, évaluer, hiérarchiser et surveiller les possibilités liées à la durabilité ;	Gestion des risques
IFRS S1 44 (c)	La mesure dans laquelle et la manière dont ses processus d'identification, d'évaluation, de hiérarchisation et de surveillance des possibilités et des risques liés à la durabilité sont intégrés à son processus général de gestion des risques et l'influencent.	Gestion des risques
Indicateurs et cibles		
IFRS S1 46 (a)	Les indicateurs exigés selon une Norme IFRS d'information sur la durabilité applicable	Indicateurs
IFRS S1 46 (b)	Les indicateurs que l'entité utilise pour évaluer et surveiller : (i) la possibilité ou le risque lié à la durabilité en question, (ii) sa performance par rapport à la possibilité ou au risque lié à la durabilité en question, notamment ses progrès vers l'atteinte de cibles qu'elle a établies ou celles qu'elle est tenue d'atteindre en application de dispositions légales ou réglementaires.	Indicateurs
IFRS S1 50 (a)	La définition de l'indicateur, y compris s'il a été adapté d'un indicateur provenant d'une source autre que les Normes IFRS d'information sur la durabilité et, le cas échéant, quelle est cette source et dans quelle mesure l'indicateur élaboré par l'entité diffère de celui provenant de la source en question ;	Indicateurs Index GRI
IFRS S1 50 (b)	S'il s'agit d'un indicateur absolu, d'un indicateur exprimé en proportion d'un autre indicateur ou d'un indicateur qualitatif (par exemple à l'image d'un feu de circulation, à savoir rouge, jaune ouvert) ;	Indicateurs
IFRS S1 50 (c)	Si l'indicateur est validé par une autre partie et, le cas échéant, laquelle ;	
IFRS S1 50 (d)	La méthode utilisée pour calculer l'indicateur et les données d'entrée des calculs, y compris les limites de cette méthode et les hypothèses importantes qui ont été posées.	Trinity consultants
IFRS S1 51 (a)	L'indicateur utilisé pour établir la cible et faire le suivi des progrès accomplis vers l'atteinte de celle-ci ;	-
IFRS S1 51 (b)	La cible quantitative ou qualitative particulière que l'entité a établie ou qu'elle est tenue d'atteindre ;	-
IFRS S1 51 (c)	L'intervalle de temps auquel s'applique la cible ;	-
IFRS S1 51 (d)	La période de référence à partir de laquelle les progrès accomplis sont évalués	-
IFRS S1 51 (e)	Les jalons et cibles intermédiaires ;	-
IFRS S1 51 (f)	Sa performance par rapport à chacune des cibles et une analyse des tendances ou des variations de sa performance	-
IFRS S1 51 (g)	Toute modification qu'elle a apportée à la cible et les motifs sous-tendant les modifications apportées	-

Index IFRS S2

IFRS S2 code	Description	Titre du chapitre
Gouvernance		
IFRS S2 6(a)	Organe de gouvernance (tel qu'un conseil, un comité ou un autre organe équivalent responsable de la gouvernance) ou toute personne ayant la responsabilité de surveiller les possibilités et risques liés aux changements climatiques. Plus précisément, l'entité doit identifier ces organes ou personnes et fournir des informations sur : (i) la manière dont les responsabilités à l'égard des possibilités et risques liés aux changements climatiques sont reflétées dans les attributions, le mandat, les descriptions de tâches et les autres politiques connexes qui concernent ces organes ou personnes, (ii) la manière dont ces organes ou personnes déterminent si les habiletés et compétences nécessaires pour surveiller les stratégies visant à répondre aux possibilités et risques liés aux changements climatiques sont ou seront acquises, (iii) la manière dont ces organes ou personnes sont informés des possibilités et risques liés aux changements climatiques, et la fréquence à laquelle ils le sont, (iv) la manière dont ces organes ou personnes prennent en considération les possibilités et risques liés aux changements climatiques dans le cadre de la surveillance de la stratégie processus de gestion des risques et politiques connexes qu'elle suit, y compris tout compromis envisagé relativement à ces possibilités et risques, (v) la manière dont ces organes ou personnes surveillent l'établissement des cibles concernant les possibilités et risques liés aux changements climatiques et font le suivi des progrès accomplis vers l'atteinte de ces cibles, y compris si et de quelle manière les indicateurs de performance connexes sont pris en considération dans les politiques de rémunération	Structure et organisation de la gouvernance Conseil de surveillance Directoire
IFRS S2 6(b)	Le rôle de la direction en ce qui concerne les processus, contrôles et procédures en matière de gouvernance utilisés pour assurer le suivi, la gestion et la surveillance des possibilités et risques liés aux changements climatiques, en indiquant notamment : (i) si ce rôle est confié à un poste ou comité en particulier au sein de la direction, et comment la surveillance est exercée à l'égard de ce poste ou comité, (ii) si la direction utilise des contrôles et des procédures spécifiques pour assurer la surveillance des possibilités et risques liés aux changements climatiques et, le cas échéant, comment ces contrôles et procédures sont intégrés aux autres fonctions internes.	Structure et organisation de la gouvernance Conseil de surveillance Directoire
Stratégie		
IFRS S2 9(a)	Les possibilités et risques liés aux changements climatiques dont on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'ils aient une incidence sur les perspectives de l'entité	Agir face au changement climatique
IFRS S2 9(b)	Les incidences actuelles et prévues de ces possibilités et risques liés aux changements climatiques sur son modèle économique et sa chaîne de valeur	Agir face au changement climatique
IFRS S2 9(c)	Les incidences de ces possibilités et risques liés aux changements climatiques sur sa stratégie et son processus décisionnel, y compris des informations sur son plan de transition lié aux changements climatiques	Agir face au changement climatique
IFRS S2 9(d)	Les incidences de ces possibilités et risques liés aux changements climatiques sur sa situation financière, sa performance financière et ses flux de trésorerie au cours de la période de présentation de l'information financière, ainsi que les incidences prévues à court, moyen et long terme sur sa situation financière, sa performance financière et ses flux de trésorerie, compte tenu de la manière dont ces possibilités et risques liés aux changements climatiques sont pris en considération dans la planification financière de l'entité	Agir face au changement climatique
IFRS S2 9(e)	La résilience climatique de sa stratégie et de son modèle économique face aux changements, aux développements et aux incertitudes liés au climat, compte tenu des possibilités et risques liés aux changements climatiques qu'elle a identifiés	Agir face au changement climatique
Possibilités et risques liés aux changements climatiques		
IFRS S2 10(a)	Décrire les possibilités et risques liés aux changements climatiques dont on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'ils aient une incidence sur ses perspectives	Agir face au changement climatique
IFRS S2 10(b)	Expliquer, pour chaque risque lié aux changements climatiques qu'elle a identifié, si elle considère qu'il s'agit d'un risque physique lié aux changements climatiques ou d'un risque de transition lié aux changements climatiques	Agir face au changement climatique



IFRS S2 code	Description	Titre du chapitre
IFRS S2 10(c)	Préciser, pour chaque possibilité et chaque risque lié aux changements climatiques qu'elle a identifiée, les horizons temporels (court, moyen ou long terme) sur lesquels on peut raisonnablement s'attendre à ce que les incidences se produisent	
IFRS S2 10(d)	Expliquer ses définitions de « court terme », de « moyen terme » et de « long terme » ainsi que les liens entre ces définitions et les horizons de planification utilisés par l'entité pour la prise de décisions stratégiques	
Modèle économique et chaîne de valeur		
IFRS S2 13(a)	Une description des incidences actuelles et prévues des possibilités et risques liés aux changements climatiques sur son modèle économique et sa chaîne de valeur	Chaîne de valeur TAQA Morocco
IFRS S2 13(b)	Une description des aspects de son modèle économique et des maillons de sa chaîne de valeur où sont concentrés les possibilités et risques liés aux changements climatiques (par exemple les zones géographiques, les installations et les types d'actifs).	Chaîne de valeur TAQA Morocco
Stratégie et processus décisionnel		
	Indiquer la manière dont elle a répondu et prévoit de répondre aux possibilités et risques liés aux changements climatiques dans le cadre de sa stratégie et de son processus décisionnel, notamment comment elle prévoit d'atteindre les cibles liées aux changements climatiques qu'elle a établies et celles qu'elle est tenue d'atteindre en application de dispositions légales ou réglementaires. Plus précisément, l'entité doit fournir des informations sur :	
	(i) les changements en cours et prévus dans son modèle économique, dont les changements apportés à l'affectation de ses ressources, pour répondre aux possibilités et risques liés aux changements climatiques (ces informations peuvent comprendre les plans concernant la gestion ou l'abandon des activités à forte intensité de carbone, d'énergie ou d'eau, ainsi que des précisions sur l'affectation des ressources en raison de l'évolution de la demande ou de l'offre ou en raison du développement des activités grâce à des investissements ou à une hausse des dépenses de recherche et développement, ou en raison d'acquisitions ou de désinvestissements),	
	(ii) les efforts directs d'atténuation et d'adaptation actuels et prévus (par exemple, les changements apportés à ses procédés et à son matériel de production, à l'emplacement de ses installations, à sa main-d'oeuvre ou aux spécifications de ses produits),	
	(iii) les efforts indirects d'atténuation et d'adaptation actuels et prévus (par exemple, la collaboration avec ses clients ou avec les maillons de sa chaîne d'approvisionnement),	
	(iv) tout plan de transition lié aux changements climatiques de l'entité, notamment des informations sur les hypothèses clés qui ont servi à l'élaborer et les dépendances de l'entité envers les ressources nécessaires à sa réalisation,	
	(v) la manière dont l'entité prévoit d'atteindre ses cibles liées aux changements climatiques, dont ses cibles liées aux émissions de gaz à effet de serre	
IFRS S2 14(a)	Indiquer la manière dont l'entité obtient ou prévoit d'obtenir les ressources nécessaires aux mesures mentionnées	Chaîne de valeur TAQA Morocco
IFRS S2 14(b)	Fournir des informations quantitatives et qualitatives sur l'état d'avancement des plans communiqués au cours de périodes antérieures	-
IFRS S2 14(c)		-
Situation financière, performance financière et flux de trésorerie		
IFRS S2 15(a)	Les incidences des possibilités et risques liés aux changements climatiques sur sa situation financière, sa performance financière et ses flux de trésorerie pour la période de présentation de l'information financière (incidences financières actuelles) ;	-
IFRS S2 15(b)	Les incidences prévues à court, moyen et long terme des possibilités et risques liés aux changements climatiques sur sa situation financière, sa performance financière et ses flux de trésorerie, compte tenu de la manière dont ces possibilités et risques liés aux changements climatiques sont pris en considération dans sa planification financière (incidences financières prévues).	-
IFRS S2 16(a)	La manière dont les possibilités et risques liés aux changements climatiques ont influé sur sa situation financière, sa performance financière et ses flux de trésorerie pour la période de présentation de l'information financière	-
IFRS S2 16(b)	Les possibilités et risques liés aux changements climatiques dont il est question au paragraphe 16(a) et qui présentent un risque important d'entraîner un ajustement significatif, au cours de l'exercice suivant, de la valeur comptable des actifs et passifs présentés dans les états financiers correspondants ;	-

IFRS S2 code	Description	Titre du chapitre
	L'évolution attendue de sa situation financière à court, moyen et long terme, compte tenu de sa stratégie pour gérer les possibilités et risques liés aux changements climatiques, en prenant en considération :	
	(i) ses plans d'investissement et de cession (par exemple ceux concernant ses dépenses d'investissement, ses acquisitions et désinvestissements majeurs, ses coentreprises, la transformation de ses activités, l'innovation, ses nouveaux secteurs d'activité et la mise hors service de ses immobilisations), y compris les plans ne faisant pas l'objet d'un engagement contractuel,	
	(ii) les sources de financement qu'elle prévoit d'utiliser pour mettre en oeuvre sa stratégie ;	
IFRS S2 16(c)		-
	L'évolution attendue de sa performance financière et de ses flux de trésorerie à court, moyen et long terme, compte tenu de sa stratégie pour gérer les possibilités et risques liés aux changements climatiques (hausse des produits tirés de la fourniture de produits et services compatibles avec une économie à plus faibles émissions de carbone, coûts découlant de dommages matériels causés à des actifs par des phénomènes climatiques, coûts liés à l'adaptation aux conséquences des changements climatiques ou à l'atténuation de ces conséquences, etc.).	
IFRS S2 16(d)		-
Résilience climatique		
	L'évaluation qu'elle a faite de sa résilience climatique à la date de clôture, qui doit permettre aux utilisateurs des rapports financiers à usage général de comprendre :	
	(i) les répercussions, le cas échéant, de son évaluation sur sa stratégie et son modèle économique, notamment la manière dont elle aurait à répondre aux incidences identifiées dans l'analyse de scénarios climatiques,	
	(ii) les zones d'incertitude importantes prises en considération dans son évaluation,	
	(iii) sa capacité à ajuster ou à adapter sa stratégie et son modèle économique à court, moyen et long terme en fonction des changements climatiques, en ce qui a trait à :	
	(1) la disponibilité et la souplesse de ses ressources financières existantes pour répondre aux incidences identifiées dans l'analyse de scénarios climatiques, notamment pour répondre aux risques liés aux changements climatiques ou pour tirer parti des possibilités liées aux changements climatiques,	
	(2) sa capacité de redéployer, de transformer, de mettre à niveau ou de mettre hors service des actifs existants,	
	(3) l'incidence de ses investissements actuels et prévus dans des mesures d'atténuation ou d'adaptation liées aux changements climatiques et dans des possibilités liées à la résilience climatique ;	
IFRS S2 22(a)		-
	La manière dont l'analyse de scénarios climatiques a été effectuée et le moment où elle l'a été, notamment :	
	(i) en donnant des informations sur les données d'entrée utilisées par l'entité, en particulier en indiquant :	
	(1) les scénarios climatiques qu'elle a utilisés pour effectuer l'analyse et les sources de ces scénarios,	
	(2) si l'analyse comprend ou non un éventail varié de scénarios climatiques,	
	(3) si les scénarios climatiques utilisés pour effectuer l'analyse sont associés ou non à des risques de transition ou à des risques physiques liés aux changements climatiques,	
	(4) si l'entité a utilisé ou non, parmi ses scénarios, un scénario climatique qui est cohérent avec ce que prévoit l'accord international sur les changements climatiques le plus récent,	
	(5) les raisons pour lesquelles elle a jugé que les scénarios climatiques qu'elle a choisis sont utiles pour évaluer sa résilience face aux changements, aux développements ou aux incertitudes liés au climat,	
	(6) les horizons temporels qu'elle a utilisés pour l'analyse,	
	(7) le périmètre des activités qu'elle a analysées (par exemple, les unités opérationnelles et lieux d'exploitation utilisés dans l'analyse),	
	(ii) les hypothèses clés sur lesquelles elle s'est fondée lors de l'analyse, dont les hypothèses concernant :	
	(1) les politiques liées aux changements climatiques dans les pays ou territoires où l'entité exerce ses activités,	
	(2) les tendances macroéconomiques,	
	(3) les variables nationales ou régionales (par exemple, les conditions météorologiques locales, la démographie, l'utilisation des sols, les infrastructures et la disponibilité des ressources naturelles),	
	(4) la consommation et la composition de l'énergie,	
	(5) les progrès technologiques,	
	(iii) la période de présentation de l'information financière au cours de laquelle l'analyse de scénarios climatiques a été effectué	
IFRS S2 22(b)		-

IFRS S2 code	Description	Titre du chapitre
Gestion des risques		
IFRS S2 25(a)	<p>La manière dont l'analyse de scénarios climatiques a été effectuée et le moment où elle l'a été, notamment :</p> <p>(i) en donnant des informations sur les données d'entrée utilisées par l'entité, en particulier en indiquant :</p> <p>(1) les scénarios climatiques qu'elle a utilisés pour effectuer l'analyse et les sources de ces scénarios,</p> <p>(2) si l'analyse comprend ou non un éventail varié de scénarios climatiques,</p> <p>(3) si les scénarios climatiques utilisés pour effectuer l'analyse sont associés ou non à des risques de transition ou à des risques physiques liés aux changements climatiques,</p> <p>(4) si l'entité a utilisé ou non, parmi ses scénarios, un scénario climatique qui est cohérent avec ce que prévoit l'accord international sur les changements climatiques le plus récent,</p> <p>(5) les raisons pour lesquelles elle a jugé que les scénarios climatiques qu'elle a choisis sont utiles pour évaluer sa résilience face aux changements, aux développements ou aux incertitudes liés au climat,</p> <p>(6) les horizons temporels qu'elle a utilisés pour l'analyse,</p> <p>(7) le périmètre des activités qu'elle a analysées (par exemple, les unités opérationnelles et lieux d'exploitation utilisés dans l'analyse),</p> <p>(ii) les hypothèses clés sur lesquelles elle s'est fondée lors de l'analyse, dont les hypothèses concernant :</p> <p>(1) les politiques liées aux changements climatiques dans les pays ou territoires où l'entité exerce ses activités,</p> <p>(2) les tendances macroéconomiques,</p> <p>(3) les variables nationales ou régionales (par exemple, les conditions météorologiques locales, la démographie, l'utilisation des sols, les infrastructures et la disponibilité des ressources naturelles),</p> <p>(4) la consommation et la composition de l'énergie,</p> <p>(5) les progrès technologiques,</p> <p>(iii) la période de présentation de l'information financière au cours de laquelle l'analyse de scénarios climatiques a été effectuée</p>	
Gestion des risques		
IFRS S2 25(a)	<p>Les processus et les politiques connexes qu'elle suit pour identifier, évaluer, hiérarchiser et surveiller les risques liés aux changements climatiques, notamment en :</p> <p>(i) donnant des informations sur les données d'entrée et les paramètres qu'elle utilise (par exemple les sources des données et le périmètre d'activités visé par les processus),</p> <p>(ii) indiquant si et de quelle manière elle utilise l'analyse de scénarios climatiques pour identifier les risques liés aux changements climatiques,</p> <p>(iii) indiquant la manière dont elle évalue la nature, la probabilité et l'ampleur des incidences des risques en question (par exemple, si elle tient compte de facteurs qualitatifs, de seuils quantitatifs ou d'autres critères),</p> <p>(iv) indiquant si et de quelle manière elle hiérarchise les risques liés aux changements climatiques par rapport aux autres types de risques,</p> <p>(v) indiquant la manière dont elle surveille les risques liés aux changements climatiques,</p> <p>(vi) indiquant si et de quelle manière elle a changé les processus qu'elle suivait lors de la période de présentation de l'information financière précédente ;</p>	Gestion des risques climatiques
IFRS S2 25(b)	Les processus qu'elle suit pour identifier, évaluer, hiérarchiser et surveiller les possibilités liées aux changements climatiques, notamment en indiquant si et comment elle utilise l'analyse de scénarios climatiques pour identifier les possibilités liées aux changements climatiques	
IFRS S2 25(c)	La mesure dans laquelle et la manière dont ses processus d'identification, d'évaluation, de hiérarchisation et de surveillance des possibilités et des risques liés aux changements climatiques sont intégrés à son processus général de gestion des risques et l'influencent.	

IFRS S2 code	Description	Titre du chapitre
Indicateurs et cibles		
IFRS S2 29(a)	<p>Indicateurs liés aux changements climatiques émissions de gaz à effet de serre (GES) – l'entité doit :</p> <p>(i) indiquer la quantité absolue de ses émissions brutes de GES générées pendant la période de présentation de l'information financière, exprimée en tonnes métriques d'équivalent CO2 (voir paragraphes B19 à B22), pour chacune des catégories suivantes :</p> <p>(1) émissions de GES du champ d'application 1,</p> <p>(2) émissions de GES du champ d'application 2,</p> <p>(3) émissions de GES du champ d'application 3,</p> <p>(ii) mesurer ses émissions de GES conformément au document A Corporate Accounting and Reporting Standard (2004) du Protocole des GES, à moins qu'une autorité territoriale ou une bourse à laquelle elle est cotée exige qu'elle les mesure selon une méthode différente (voir paragraphes B23 à B25),</p> <p>(iii) indiquer l'approche utilisée pour mesurer ses émissions de GES (voir paragraphes B26 à B29), notamment en précisant :</p> <p>(1) l'approche, les données d'entrée et les hypothèses qu'elle utilise pour mesurer ses émissions de GES,</p> <p>(2) les raisons pour lesquelles elle a choisi cette approche, ces données d'entrée et ces hypothèses,</p> <p>(3) tout changement qu'elle a apporté à cette approche, ces données d'entrée ou ces hypothèses durant la période de présentation de l'information financière, et les raisons de ces changements,</p> <p>(iv) dans le cas des informations sur les émissions de GES des champs d'application 1 et 2 fournies conformément au paragraphe 29(a)(i)(1) et (2), ventiler les émissions en deux sous-catégories :</p> <p>(1) celles provenant du groupe comptable consolidé (par exemple, si l'entité applique les Normes IFRS de comptabilité, ce groupe est composé de la société mère et de ses filiales consolidées),</p> <p>(2) celles provenant des entités émettrices exclues du champ d'application du paragraphe 29(a)(iv)(1) (par exemple, si l'entité applique les Normes IFRS de comptabilité, ces entités émettrices comprennent les entreprises associées, les coentreprises et les filiales non consolidées),</p> <p>(v) dans le cas des informations sur les émissions de GES du champ d'application 2 fournies conformément au paragraphe 29(a)(i)(2), calculer les émissions selon l'approche fondée sur l'emplacement et fournir des informations sur tout instrument contractuel qui sont nécessaires à la compréhension, par les utilisateurs, des informations fournies sur ses émissions de GES du champ d'application 2 (voir paragraphes B30 et B31),</p> <p>(vi) dans le cas des informations sur les émissions de GES du champ d'application 3 fournies conformément au paragraphe 29(a)(i)(3) et selon les indications des paragraphes B32 à B57 :</p> <p>(1) indiquer les catégories – parmi celles établies pour les émissions de GES du champ d'application 3 dans le document Corporate Value Chain (Scope 3) Accounting and Reporting Standard (2011) du Protocole des GES – auxquelles appartiennent les émissions de GES du champ d'application 3 qu'elle a mesurées,</p> <p>(2) fournir des informations supplémentaires sur ses émissions de GES appartenant à la catégorie 15, c'est-à-dire sur les émissions associées à ses investissements (émissions financées), si ses activités comprennent la gestion d'actifs, les services bancaires commerciaux ou les assurances (voir paragraphes B58 à B63) ;</p>	indicateurs
IFRS S2 29(b)	Risques de transition liés aux changements climatiques – l'entité doit indiquer le montant et le pourcentage des actifs ou des activités qui sont vulnérables aux risques de transition liés aux changements climatiques	-
IFRS S2 29(c)	Risques physiques liés aux changements climatiques – l'entité doit indiquer le montant et le pourcentage des actifs ou des activités qui sont vulnérables aux risques physiques liés aux changements climatiques ;	-
IFRS S2 29(d)	Possibilités liées aux changements climatiques – l'entité doit indiquer le montant et le pourcentage des actifs ou des activités qui sont compatibles avec les possibilités liées aux changements climatiques ;	-
IFRS S2 29(e)	Déploiement du capital – l'entité doit indiquer le montant des dépenses d'investissement, du financement ou des placements déployés pour des possibilités ou risques liés aux changements climatiques ;	-
IFRS S2 29(f)	<p>Prix internes du carbone – l'entité doit :</p> <p>(i) indiquer si elle applique un prix du carbone dans son processus décisionnel et expliquer la manière dont elle le fait (par exemple, pour les décisions d'investissement, les prix de cession interne et l'analyse de scénarios),</p> <p>(ii) indiquer le prix de chaque tonne métrique d'émissions de GES qu'elle a utilisé pour évaluer le coût de ses émissions ;</p>	-



IFRS S2 code	Description	Titre du chapitre
IFRS S2 29(g)	<p>Rémunération – l'entité doit indiquer :</p> <p>(i) si et comment les considérations liées aux changements climatiques sont prises en compte dans la rémunération des hauts dirigeants (voir aussi le paragraphe 6(a)(v)),</p> <p>(ii) le pourcentage de la rémunération des hauts dirigeants comptabilisée dans la période considérée qui est fonction de considérations liées aux changements climatiques.</p>	-
Cibles liées aux changements climatiques		
IFRS S2 33(a)	L'indicateur utilisé pour établir la cible	Modèle d'affaire TAQA Morocco
IFRS S2 33(b)	L'objectif de la cible (par exemple, atténuation, adaptation ou conformité à des initiatives fondées sur la science) ;	Modèle d'affaire TAQA Morocco
IFRS S2 33(c)	La partie de l'entité à laquelle la cible s'applique (par exemple, en indiquant si la cible s'applique à l'ensemble de l'entité ou seulement à une partie de celle-ci, comme une unité opérationnelle ou une région géographique en particulier) ;	Modèle d'affaire TAQA Morocco
IFRS S2 33(d)	L'intervalle de temps auquel s'applique la cible ;	Modèle d'affaire TAQA Morocco
IFRS S2 33(e)	La période de référence à partir de laquelle les progrès accomplis sont évalués ;	-
IFRS S2 33(f)	Les jalons et cibles intermédiaires ;	-
IFRS S2 33(g)	Dans le cas d'une cible quantitative, s'il s'agit d'une cible absolue ou d'une cible d'intensité ;	Modèle d'affaire TAQA Morocco
IFRS S2 33(h)	La manière dont l'accord international sur les changements climatiques le plus récent et les engagements nationaux découlant de cet accord ont orienté l'établissement de la cible.	-
IFRS S2 34(a)	Si la cible et la méthodologie utilisée pour l'établir ont été ou non validées par un tiers ;	-
IFRS S2 34(b)	Les processus suivis par l'entité pour revoir la cible ;	-
IFRS S2 34(c)	Les indicateurs utilisés pour faire le suivi des progrès accomplis vers l'atteinte de la cible ;	Indicateurs
IFRS S2 34(d)	Toute modification qu'elle a apportée à la cible et les motifs sous-tendant les modifications apportées.	-
IFRS S2 35	L'entité doit fournir des informations sur sa performance par rapport à chacune des cibles liées aux changements climatiques et une analyse des tendances ou des variations de sa performance.	Indicateurs
IFRS S2 36(a)	Quels sont les GES visés par la cible ;	Indicateurs
IFRS S2 36(b)	Si la cible vise des émissions de GES du champ d'application 1, du champ d'application 2 ou du champ d'application 3 ;	Indicateurs
IFRS S2 36(c)	Si la cible a été établie ou non en fonction d'une approche de décarbonation sectorielle ;	-
IFRS S2 36(d)	<p>Comment l'organisation prévoit d'utiliser, le cas échéant, des crédits carbone pour compenser les émissions de GES en vue d'atteindre une cible visant ses émissions nettes de GES. L'entité se reporte aux paragraphes B70 et B71 pour élaborer ses explications dans lesquelles elle doit préciser :</p> <p>(i) la mesure dans laquelle et la manière dont l'atteinte d'une cible visant ses émissions nettes de GES repose sur l'utilisation de crédits carbone,</p> <p>(ii) les programmes de vérification ou de certification des crédits carbone par des tiers,</p> <p>(iii) le type de crédit carbone utilisé, notamment si la compensation sous-jacente sera fondée sur des éléments naturels ou sur des technologies d'élimination de carbone, et si la compensation sera obtenue grâce à la réduction ou à l'élimination des émissions de carbone,</p> <p>(iv) tout autre facteur permettant aux utilisateurs des rapports financiers à usage général d'apprécier la crédibilité et l'intégrité des crédits carbone qu'elle prévoit d'utiliser (par exemple, les hypothèses relatives à la permanence de la compensation des émissions de carbone).</p>	-

LISTE DES COMMUNIQUÉS DE PRESSE PUBLIÉS EN 2025

DATE	COMMUNIQUÉ DE PRESSE
28/02/2025	CP relatif aux indicateurs du 4ème trimestre 2024
10/03/2025	Résultats financiers 2024
21/04/2025	Avis de convocation à l'AGO du 23 mai 2025
22/04/2025	CP RFA 2024
19/05/2025	CP relatif à la conclusion d'un partenariat stratégique entre le gouvernement du Maroc et Taqa Morocco, Nareva, l'ONEE et le Fonds Mohamed VI pour l'investissement
21/05/2025	CP relatif aux indicateurs du 1er trimestre 2025
26/05/2025	CP post AGO du 23 mai 2025
28/08/2025	CP relatif aux indicateurs du 2ème trimestre 2025
18/09/2025	Résultats financiers du 1er semestre 2025
09/10/2025	CP post conseil de surveillance et nominations
14/11/2025	CP relatif aux indicateurs du 3ème trimestre 2025



À propos de TAQA Morocco

TAQA Morocco est le premier producteur privé d'électricité au Maroc. Créée en 1997, l'entreprise est le fruit de la volonté du Royaume du Maroc de renforcer son mix énergétique pour se doter des ressources nécessaires à son industrialisation et son essor économique. Côtée à la Bourse de Casablanca depuis décembre 2018, TAQA Morocco se positionne en opérateur énergétique de référence au Maroc avec l'ambition d'accompagner la stratégie bas carbone du mix énergétique marocain et de soutenir le plan national de l'eau.

TAQA Morocco - Siège Social : Km 23, Route secondaire 301
Commune Moulay Abdellah - province d'El jadida - Centrale Thermique
Jorf Lasfar - B.P.99 - Sidi Bouzid - El Jadida - Maroc
Tél : +212 523 389 000 - Fax : +212 523 345 375

Contact : finance@taqamorocco.ma

Retrouvez les comptes consolidés et sociaux de TAQA Morocco sur

<https://www.taqamorocco.ma/fr/investisseurs/communiques-et-comptes>